



HAL
open science

Projet en partage, partage sans projet. Les dimensions sociales et territoriales du projet

Pauline Bosredon, Frédéric Dumont

► To cite this version:

Pauline Bosredon, Frédéric Dumont (Dir.). Projet en partage, partage sans projet. Les dimensions sociales et territoriales du projet. Peter Lang, 2021, 10.3726/b18154 . hal-03562891

HAL Id: hal-03562891

<https://hal.science/hal-03562891>

Submitted on 9 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Pauline Bosredon et Frédéric Dumont (dir.)

Projet en partage, partage sans projet

Les dimensions sociales et territoriales
du projet



PETER LANG

Pauline Bosredon et Frédéric Dumont (dir.)

Projet en partage, partage sans projet

Projet en partage, partage sans projet ou partage comme projet : quelle est la dimension sociale du projet ? Comment pense-t-on le partage avant le projet, quels acteurs sociaux y participent, quand en sont-ils absents ? C'est sur ces éléments que se penche cet ouvrage qui traite de projets urbains, de catégories d'acteurs, d'implications participatives et d'effets sociaux localisés. Et quels effets ? Effets de sens, effets de pouvoir, effets sociaux et décalages effectifs entre objectifs affichés et réalités sociales parfois tenaces. Au nord comme au sud, pour mettre en œuvre le projet les moyens sont variés, les outils sont divers, de la suggestion à la contrainte, des « bonnes pratiques » aux processus autoritaires. Aucun projet présenté dans les textes de cet ouvrage n'inclut parfaitement la participation à la totalité du processus. Certains l'intègrent à leur méthodologie, avec des résultats plus ou moins effectifs mais des intentions claires, des acteurs identifiés et une temporalité bien définie. D'autres projets qui se présentent comme partagés sont bien moins formalisés, informels voire déguisés et font parfois l'objet de contestations et de contre-propositions. Dans tous les cas, c'est à l'issue du projet de territoire que l'on en mesure réellement la dimension sociale, l'objectif visé par ces projets n'étant pas nécessairement un espace partagé. En présentant des projets de natures différentes et à plusieurs échelles (requalification de l'espace public, amélioration de l'habitat, renouvellement urbain...), les sept chapitres de cet ouvrage abordent ainsi des enjeux variés de mixité sociale et de gentrification, de dé-paupérisation, de préservation de l'entre-soi et d'éviction brutale de certains segments de population.

Pauline Bosredon est docteure en géographie, maîtresse de conférences en urbanisme et aménagement à l'Université de Lille et membre du laboratoire Territoires, Villes, Environnement & Société. Ses recherches portent sur la culture et le patrimoine dans l'aménagement et le développement urbain en France, au Brésil et en Palestine.

Frédéric Dumont est docteur en géographie, maître de conférences à l'Université de Lille et membre du laboratoire Territoires, Villes, Environnement & Société. Ses recherches en géographie de la population portent sur les inégalités socio-spatiales en France et au Brésil.

Projet en partage, partage sans projet



Peter Lang

Bruxelles · Bern · Berlin · New York · Oxford · Wien

Trilogie issue des 20^{es} Rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU

Pauline Bosredon et Frédéric Dumont (dir.), *Projet en partage, partage sans projet. Les dimensions sociales et territoriales du projet*. Peter Lang, 2021.

Helga-Jane Scarwell et Philippe Deboudt (dir.), *Les nouveaux paradigmes du projet ? Transition adaptation résilience*. Peter Lang, 2021.

Marc Dumont, Annette Groux et Didier Paris (dir.), *Le projet et la fabrique urbaine : enseigner, débattre, agir*. Peter Lang, 2021.

Ces trois ouvrages sont disponibles en libre accès sur le site www.peterlang.com.

Pauline BOSREDON et
Frédéric DUMONT (dir.)

Projet en partage, partage sans projet

**Les dimensions sociales et
territoriales du projet**



Peter Lang

Bruxelles · Bern · Berlin · New York · Oxford · Wien

Publié avec le soutien financier de la Région Hauts de France, de l'Université de Lille et du laboratoire Territoires, Villes, Environnement & Société



Image de couverture: "Blue sky and white clouds reflecting in a curved glass building"
©istockphoto.com

Cette publication a fait l'objet d'une évaluation par les pairs.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit, est illicite. Tous droits réservés.

© P.I.E. PETER LANG s.a.
Éditions scientifiques internationales
Bruxelles, 2021
1 avenue Maurice, B-1050 Bruxelles, Belgique
www.peterlang.com ; brussels@peterlang.com

ISBN 978-2-8076-1828-2
ePDF 978-2-8076-1829-9
ePUB 978-2-8076-1830-5
MOBI 978-2-8076-1831-2
DOI 10.3726/b18154
D/2021/5678/12

PETER LANG
The Open Access logo features a stylized 'O' with a person icon inside, followed by the word 'open' in a lowercase, sans-serif font.



Open Access: Cette oeuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0. Pour consulter une copie de cette licence, visitez le site internet <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Information bibliographique publiée par « Die Deutsche Bibliothek »
« Die Deutsche Bibliothek » répertorie cette publication dans la « Deutsche Nationalbibliografie » ; les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur le site <http://dnb.ddb.de>.

Tables des matières

Liste des contributeurs	9
Introduction	13
<i>PAULINE BOSREDON ET FRÉDÉRIC DUMONT</i>	
Chapitre 1 – Opposition et partage autour d’un projet pour l’émergence d’un espace public	21
<i>ALEXANDRA BIEHLER</i>	
Chapitre 2 – Projet urbain, action culturelle et mixité sociale à partir de la comparaison de deux places : la Praça da Estação à Belo Horizonte et la place du marché de Wazemmes à Lille	47
<i>PAULINE BOSREDON, FRÉDÉRIC DUMONT, FLAVIO CARSLADE, ANNICK DURAND-DELVIGNE, DIOMIRA MARIA CICCIPINTO FARIA, ABDELHAFID HAMMOUCHE ET FREDERICO COUTO MARINHO</i>	
Chapitre 3 – Une expérience de planification et de projet métropolitain et local au Brésil : possibilités de convergence et de contrôle social	79
<i>HELOISA COSTA, GERALDO COSTA ET ROBERTO LUIS MONTE-MÓR</i>	
Chapitre 4 – L’intégration du projet urbain dans un tissu ancien en déclin : le cas du quartier du Pile à Roubaix	101
<i>PAULINE CHAVASSIEUX</i>	
Chapitre 5 – Gentrification et conflits autour de la préservation d’un quartier historique	123
<i>LUCIANA TEIXEIRA DE ANDRADE ET JUPIRA GOMES DE MENDONÇA</i>	

**Chapitre 6 – L’analyse des projets d’urbanisation au
Complexo do Alemão à Rio de Janeiro : entre propositions
prometteuses et résultats frustrés 145**

JEAN LEGROUX, ANA LUCIA BRITTO ET LUCIANA CARDOSO

**Chapitre 7 – Construire du commun et de la différence : un
usage ambigu de la projection des usagers en mode projet 167**

ÉMILIE GARCIA GUILLEN

Liste des contributeurs

Alexandra BIEHLER

Alexandra Biehler, docteure en géographie et paysagiste DPLG, maître de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille (ENSA-M), Laboratoire Project[s].

Pauline BOSREDON

Pauline Bosredon, Maîtresse de conférences en Urbanisme et Aménagement. Univ. Lille, Univ. Littoral Côte d'Opale, ULR 4477 – TVES – Territoires Villes Environnement & Société, F-59000 Lille, France.

Ana Lucia BRITTO

Ana Lucia Britto, Professeure au PROURB – Programa de Pós Graduação em Urbanismo, Université fédérale de Rio de Janeiro, LEAU – Laboratoire d'Étude des Eaux Urbaines.

Luciana CARDOSO

Luciana Cardoso, Étudiante en Master, Institut d'Études Politiques de Paris, Stage au PROURB Programa de Pós Graduação em Urbanismo, Université fédérale de Rio de Janeiro, LEAU – Laboratoire d'Étude des Eaux Urbaines.

Flavio CARSALADE

Flavio Carsalade, Professeur d'architecture. Escola de Arquitetura, Université fédérale du Minas Gerais, UFMG.

Pauline CHAVASSIEUX

Pauline Chavassieux, Architecte, Université Jean Monnet (Saint-Étienne) – EVS-ISTHME, École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble – MHAevt.

Frederico COUTO MARINHO

Frederico Couto Marinho, Professeur de géographie. Département de Géographie, Université fédérale du Minas Gerais, UFMG.

Heloisa COSTA

Heloisa Costa, Professeure. Département de Géographie, Université Fédérale du Minas Gerais, UFMG, CNPq.

Geraldo COSTA

Geraldo Costa, Professeur. Département de Géographie, Université Fédérale du Minas Gerais, UFMG, CNPq.

Frédéric DUMONT

Frédéric Dumont, Maître de conférences en Géographie. Univ. Lille, Univ. Littoral Côte d'Opale, ULR 4477 – TVES – Territoires Villes Environnement & Société, F-59000 Lille, France.

Annick DURAND-DELVIGNE

Annick Durand-Delvigne, Professeure émérite en psychologie. Univ. Lille, ULR Psitac.

Émilie GARCIA GUILLEN

Émilie Garcia Guillen, Doctorante, Université libre de Bruxelles, Centre de recherche Mondes modernes et contemporains.

Jupira GOMES DE MENDONÇA

Jupira Gomes de Mendonça, Chercheuse de l'Observatoire des Métropoles, Université fédérale du Minas Gerais. Departamento de

Urbanismo e Núcleo de Pós-graduação em Arquitetura e Urbanismo da Escola de Arquitetura.

Abdelhafid HAMMOUCHE

Abdelhafid Hammouche, Professeur en sociologie. Univ. Lille, UMR 8019 Clersé – Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques.

Jean LEGROUX

Jean Legroux, Post doctorant au PROURB – Programa de Pós Graduação em Urbanismo, Universidade Federal do Rio de Janeiro, LEAU – Laboratoire d'Étude des Eaux Urbaines.

Roberto Luís MONTE-MÓR

Roberto Luís Monte-Mór, Professeur. Département d'Économie, Université Fédérale du Minas Gerais, UFMG, CNPq.

Diomira Maria Cici PINTO FARIA

Diomira Pinto Faria, Professeure en Géographie. Département de Géographie, Université fédérale du Minas Gerais, UFMG.

Luciana TEIXEIRA DE ANDRADE

Luciana Teixeira de Andrade, Chercheuse à l'Observatoire des Métropoles, Pontificia Universidade Católica de Minas Gerais. Departamento de Ciências Sociais e Programa de Pós-graduação em Ciências Sociais.

Introduction

PAULINE BOSREDON ET FRÉDÉRIC DUMONT

Cet ouvrage est issu d'une partie des 20^{es} Rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU qui se sont déroulées à Lille du 18 au 22 juin 2018 sur le thème « Que reste-t-il du projet ? Approches, méthodes et enjeux communs », suivant cinq axes qui font l'objet de plusieurs publications : « Cadres, pratiques et processus » ; « Enseigner le projet ou par projet » ; « Numérique : quelles intelligences du projet ? » ; « Adaptation, résilience, réversibilité, transition : de nouveaux enjeux pour le projet ? » ; et enfin, « Projet en partage, partage sans projet : dimension sociale et territoriale du projet », dont cet ouvrage est l'objet.

Le colloque proposait de questionner le projet, notion multi-échelle omniprésente de l'urbanisme contemporain. Pensé comme étape obligatoire et concept opérationnel permettant l'action collective, le projet présente souvent une distance entre les intentions affichées au départ et ce qu'il devient finalement, manipulé comme instrument de leurre ou disparaissant totalement. Derrière l'apparence de la précision et de la technicité, le projet peut prendre tant de sens différents, sa plasticité est telle qu'il peut finalement servir n'importe quelle cause au gré des intérêts de ses promoteurs. « Projeter, c'est avoir la prétention d'organiser le territoire, à travers des outils de planification, normatifs et réglementaires, mais aussi prospectifs et projectuels, supports du débat local et qui donnent aussi à voir ce territoire. Le projet de territoire devient alors en soit un support de mobilisation pour ses acteurs, où le processus devient au moins aussi important que les représentations¹. »

Dans l'axe consacré à la dimension sociale et territoriale du projet qui nous intéresse ici, on traite particulièrement de projets urbains, de

1 Extrait de l'appel à communication des 20^{es} Rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU.

catégories d'acteurs, d'implications participatives et d'effets sociaux localisés. « Projet en partage, partage comme projet, partage sans projet : quelle est la dimension sociale du projet ? Comment pense-t-on le partage avant le projet, quels acteurs sociaux y participent, quand en sont-ils absents ? Ces éléments peuvent indiquer la direction que prendra le projet et augurer de ses effets. Et quels effets ? Effets de sens, effets de pouvoir, effets sociaux et décalages effectifs entre objectifs affichés et réalités sociales parfois tenaces. Au nord comme au sud, pour mettre en œuvre le projet les moyens sont variés, les outils sont divers, de la suggestion à la contrainte, des “bonnes pratiques” aux processus autoritaires². »

Le projet de transformation urbaine marque l'**appropriation** ou la réappropriation d'un territoire, qu'il s'agisse d'une appropriation matérielle (foncière, immobilière, des espaces publics, des espaces communs, commerciale, etc.) et/ou d'une appropriation symbolique pour des activités diverses, par la fabrication et la diffusion d'une image de quartier ou par le jeu de la dénomination des espaces. Cette image peut aussi correspondre à la projection futuriste d'un promoteur immobilier ou encore être dessinée par la mémoire sélective, le choix et la restitution des récits des habitants par les associations ou les pouvoirs locaux qui les utilisent pour argumenter et légitimer leur projet. L'image peut aussi être construite par la mise en scène d'événements émouvants et structurants (manifestations, occupations, fêtes...) qui deviennent alors constitutifs d'une mémoire de demain.

Le partage peut s'incarner dans la participation à la construction du projet. Le stade de la conception peut être basé par exemple sur le partage d'un patrimoine symbolique qui peut être construit ou conforté à cette occasion et donne alors son sens au projet. On observe par ailleurs un processus similaire dans le cas des contre-projets, des projets qui se construisent en opposition au projet initial, ou de façon parallèle. Ces contre-projets génèrent de la participation, de l'action collective et donc du partage.

Mais le partage peut aussi résider dans la recherche de la dimension sociale finalement projetée. Le résultat escompté du projet est alors le partage social de l'espace, l'utopie d'une véritable mixité sociale.

2 Extrait de l'appel à communication des 20^{es} Rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU, axe 1.

La participation est une forme de partage du projet dans son déroulement (conception, mise en œuvre, évaluation), mais elle n'est pas systématique à toutes les étapes. Elle peut résulter d'une action participative spontanée, ou bien de la volonté du pouvoir politique ou d'un promoteur, dans un processus plus vertical. Elle peut aussi constituer une obligation réglementaire. Ces différents cas de figure correspondent à des espaces différents et des législations variées. La participation comme méthode du projet urbain peut ainsi être datée du début des années 2000 pour le cas de la France (loi SRU³ de 2000 puis loi ALUR⁴ de 2014), même si l'on peut remonter à de plus lointaines origines (notamment au mouvement autogestionnaire qui se développe après Mai 1968 et à plusieurs expérimentations locales de projets urbains participatifs dans les années 1980 et 1990). Le Code de l'urbanisme français prévoit ainsi depuis 2014 que l'élaboration d'un document d'urbanisme, la création d'une Zone d'aménagement concerté, tout projet d'aménagement ou de renouvellement urbain entraînant la modification substantielle du cadre de vie doit faire l'objet d'une concertation associant les habitants. Les modalités de cette concertation restent toutefois assez floues, de même que sa temporalité, et l'on constate qu'elle est rarement mise en œuvre très en amont du projet, au moment du diagnostic territorial ou de la programmation par exemple. Cette concertation réglementaire peut par ailleurs tout à fait s'entendre au sens de consultation publique, sans débat ni possibilité de prendre part au processus de décision. Dans tous les cas, si le maître d'ouvrage est dans l'obligation d'organiser une forme de consultation, il n'est jamais contraint d'en tenir compte. Au Brésil, la participation aux projets urbains trouve son origine dans le mouvement de lutte pour la réforme urbaine qui naît au début des années 1960 avant d'être étouffé durant les années de dictature. Il faut attendre la progressive ouverture démocratique de la fin des années 1970 et la création du Mouvement national pour la réforme urbaine (MNRU) pour voir s'affirmer les revendications sociales urbaines. Parmi les propositions de ce mouvement, qui furent partiellement intégrées à la Constitution brésilienne de 1988, figure la gestion démocratique des villes via la mise en place de conseils citoyens, de référendums ou encore d'initiatives législatives populaires. Cette gestion urbaine participative sera en partie reprise dans la loi fédérale sur le Statut de la ville en 2001.

3 Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (2000).

4 Loi pour l'Accès au Logement et à l'Urbanisme (2014).

Quel que soit le contexte réglementaire, il existe **différents degrés de participation** dont le moindre est la non-participation des habitants, que les habitants ne soient pas invités à participer, ou qu'ils soient sélectionnés, que certains soient exclus du fait de leur position d'opposants politiques par exemple, ou que d'autres refusent de participer, par principe, par désillusion, par peur d'un jeu faussé ou encore par timidité sociale. La participation peut aussi ne pas être constante aux différentes étapes du projet et fluctuer en fonction des enjeux plus ou moins forts pour les habitants (par exemple lorsqu'il est question de démolition et donc de leur expulsion), en fonction du calendrier, de la lassitude qui s'installe parfois si le temps est long, si les désillusions se multiplient etc. Il ne suffit pas de décréter la participation pour que cette dernière soit effective. La participation est aussi parfois un leurre qui se rapproche de la manipulation. Dans d'autres cas, elle s'invite dans les débats là où on ne l'a pas prévue au départ, au cœur du projet ou en parallèle, et parfois en résistance au projet via des mouvements de contestation, des manifestations, voire la conception d'un contre-projet. Des contraintes légales existent, nous les avons exposées plus haut, mais la légitimité du projet est parfois perçue différemment par les habitants. Des rapports de force peuvent alors s'instaurer entre les différents acteurs (acteurs municipaux, associations, acteurs économiques, promoteurs, habitants) et peuvent évoluer au cours du projet pour permettre l'émergence de contre-projets et la recomposition de la dimension sociale du territoire.

Aucun projet présenté dans les textes de cet ouvrage n'intègre parfaitement la participation à la totalité du processus. Certains l'intègrent à leur méthodologie (Costa, Costa, Monte-Mor ; Chavassieux), avec des résultats plus ou moins effectifs (dans le quartier du Pile à Roubaix, les pouvoirs publics ont passé beaucoup de temps à monter des politiques participatives qui n'ont pas abouti). Certains lui substituent une assemblée fictive, une représentation figurée des usagers/habitants (Garcia Guillen). Certains ne prévoient pas d'intégrer les habitants ou, quand elle a été prévue, elle n'est pas ou peu mise en œuvre (Legroux, Britto, Cardoso). D'autres sont des projets non partagés, avec une représentation partielle des acteurs potentiels, et font l'objet de contestations (Bosredon, Dumont *et al.*) et de contre-propositions (Biehler). D'autres enfin sont des projets qui ne disent pas leur nom, issus d'un accord tacite entre des acteurs aux intérêts convergents (Teixeira de Andrade, Gomes de Mendonça).

C'est à **l'issue du projet** que l'on mesure réellement la dimension sociale du projet de territoire. Le partage *in fine* de l'espace, s'il a été

proposé comme équitable, et c'est souvent le cas quand il revendique une certaine mixité sociale, ne l'est pas toujours dans les faits. Tous les articles évoquent des actions d'aménagement, de modification de paysages, d'implantation de nouveaux usages, etc., mais l'objectif visé par ces projets n'est pas nécessairement un espace partagé. Les projets sont divers quant à leur dimension sociale effective, il y a des projets qui l'affichent officiellement, avec des intentions claires, des acteurs identifiés, une méthode et une temporalité bien définie ; d'autres sont bien moins formalisés, informels voire déguisés.

Parmi les objectifs des projets qui affichent la mixité sociale, il existe souvent une volonté de dé-paupérisation (comme à Roubaix dans le quartier du Pile) mais aussi un désir inavoué de gentrification ou de recherche et de préservation d'un entre-soi. Ainsi certains projets concourent à l'exclusion de certains habitants considérés comme indésirables. Cette éviction peut se faire brutalement, par le biais de la rénovation urbaine et de la démolition du bâti existant pour des projets immobiliers ou commerciaux, ou pour la création d'espaces publics. Ces projets peuvent alors se heurter à l'hostilité des habitants quand ils prennent conscience de l'enjeu au moment de l'annonce de la démolition.

Il existe aussi des formes atténuées d'éviction liées au processus de gentrification enclenché par le projet malgré la méfiance légitime des habitants face à des opérations urbaines menées pourtant dans le cadre légal (Biehler). Les rénovations peuvent apparaître dans ce cas comme une « modernisation destructrice » qui assécherait la vie de quartier. La promotion de la mixité sociale peut alors être perçue comme une menace de remplacement des habitants ou des usagers.

Il y a enfin des projets pour que rien ne change dans la composition sociale du quartier, portés par des associations engagées pour la préservation d'une « identité » locale et d'un entre-soi comme à Santa Tereza (Teixeira de Andrade, Gomes de Mendonça). Ce type de projet est par essence propice aux comportements d'exclusion avec justifications identitaires (les « vrais » habitants contre les nouveaux venus).

Les différents chapitres de cet ouvrage présentent des projets de **natures différentes** (projets d'aménagement d'une place, d'un site ou d'un bâtiment, projets d'amélioration de l'habitat, projets de renouvellement urbain à l'échelle du quartier, conception partagée d'un document de planification), qui renvoient à des **échelles différentes** (logement, bâtiment, place, quartier, aménagement métropolitain).

Dans un chapitre intitulé « Opposition et partage autour d'un projet pour l'émergence d'un espace public (Quartier de La Plaine à Marseille) », Alexandra BIEHLER analyse le réaménagement de la place Jean Jaurès, programmé dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain « Grand Centre-Ville ». Elle montre comment la constitution d'un collectif de citoyens a favorisé l'émergence d'un contre-projet catalyseur de nouveaux liens entre les usagers de la place et consolidant l'emprise territoriale symbolique du lieu.

Pauline BOSREDON, Frédéric DUMONT, Flavio CARSALADE, Annick DURAND-DELVIGNE, Diomira FARIA, Abdelhafid HAMMOUCHE et Frederico MARINHO proposent dans leur chapitre « Projet urbain, action culturelle et mixité sociale à partir de la comparaison de deux places : la Praça da Estação à Belo Horizonte et la place du marché de Wazemmes à Lille » une réflexion sur le projet, la culture et la mixité sociale à partir de la comparaison de deux places publiques et des projets qui les transforment. Ils en analysent le jeu d'acteurs, leurs motivations et leurs intérêts, et tentent de décrypter l'action culturelle publique et le rôle des associations pour proposer une réflexion sur la relation entre culture, mixité sociale et gentrification.

Dans leur chapitre « Une expérience de planification et de projet métropolitain et local au Brésil : possibilités de convergence et contrôle social », Heloisa COSTA, Geraldo COSTA et Roberto Luís MONTE-MÓR relatent une expérience de planification menée à l'Université de Belo Horizonte (UFMG) qui s'est déroulée en trois étapes : un plan métropolitain, un projet de macrozonage et la révision des plans directeurs locaux. Ils démontrent que la méthode collaborative qui articule société civile, institutions et université offre des possibilités d'adapter les politiques métropolitaines au niveau local.

Pauline CHAVASSIEUX, dans le chapitre « L'intégration du projet urbain dans un tissu ancien en déclin : le cas du quartier du Pile à Roubaix », s'interroge sur la volonté de conduire un « projet en partage » dans le contexte du Plan métropolitain de rénovation des quartiers anciens dégradés du Pile à Roubaix, qui se heurte à l'hostilité des habitants lorsque la démolition est annoncée. Cette réticence constitue alors un véritable frein à la mise en œuvre du projet.

Luciana TEIXEIRA DE ANDRADE et Jupira GOMES DE MENDONÇA, dans leur chapitre « Gentrification et conflits autour de la préservation d'un quartier historique », analysent les changements

résidentiels et commerciaux qui ont eu lieu dans le quartier de Santa Tereza, à Belo Horizonte, à la lumière du concept de gentrification qu'elles décomposent selon la fonctionnalité résidentielle ou commerciale.

Dans « L'analyse des projets d'urbanisation au Complexo do Alemão à Rio de Janeiro : entre propositions prometteuses et résultats frustrants », Jean LEGROUX, Ana Lucia BRITTO et Luciana CARDOSO analysent l'un des projets d'urbanisation du PAC Favelas au Complexo do Alemão à Rio de Janeiro et s'interrogent sur la pertinence des changements apportés par le PAC face aux demandes initiales des habitants en matière de services urbains.

Pour finir, à travers l'étude d'un projet de grande bibliothèque initié au sein d'une intercommunalité, Émilie GARCIA GUILLEN, dans « Construire du commun et de la différence : un usage ambigu de la projection des usagers en mode projet », analyse les différentes formes que revêt la figuration des usagers et des usages et montre comment cette figuration contribue à modeler une culture commune au sein du projet.

Chapitre 1

Opposition et partage autour d'un projet pour l'émergence d'un espace public

ALEXANDRA BIEHLER

Introduction

La ville de Marseille est au centre d'un processus de transformation territoriale constituée d'une somme de politiques et de projets urbains¹. Ces politiques urbaines sont stimulées par des processus comme la mondialisation ou la concurrence interurbaine, mais aussi par des processus d'évolution économique et sociale locale, et par la recomposition du pouvoir urbain dans cette ville de tradition industrielle et portuaire aujourd'hui en mutation.

Ces transformations territoriales multiscalaires sont lisibles dans les espaces publics urbains marseillais.

En effet, l'opération d'intérêt national Euroméditerranée, lancée en 1995, par laquelle Marseille se dote d'une nouvelle façade littorale constituée d'équipements culturels, de loisirs, de bureaux et d'un ensemble d'espaces publics, témoigne de la mutation de l'économie et d'un changement de paradigme : le passage d'un port industriel à un littoral tourné vers le tourisme, la culture, la chalandise et le tertiaire.

De même, le projet du Vieux Port livré en 2013 (équipe Michel Desvigne paysagiste-mandataire) et le projet de plan guide du centre-ville – élaboré par l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise – qui

1 Par exemple : le projet de la métropole qui a vu le jour en 2016, ou des projets urbains comme EUROMED. Piloté par un établissement public, l'établissement public d'aménagement Euroméditerranée (EPAEM).

visé à amplifier le processus de redynamisation du cœur de Marseille, donnent une priorité à la requalification des espaces publics. « L'espace public comme signature du centre-ville » génère « un centre-ville, reflet des ambitions de la métropole », qui permet à Marseille d'aller « vers une modernité digne d'une métropole du 21^e siècle » (Agam, 2008, p. 4–10).

Le choix de Marseille Capitale européenne de la culture 2013 fut un facteur d'accélération de projets et a participé à la volonté de la ville de devenir une métropole euro-méditerranéenne ; même si les effets et l'efficacité de ce type d'événement et de l'investissement dans des biens symboliques (le « *city reimagining* »), au nom de l'amélioration de l'image de la ville durement touchée par la désindustrialisation, semble toute relative à des chercheurs comme Max Rousseau (Rousseau, 2013).

Quant au projet métropolitain Aix-Marseille-Provence, il place Marseille au centre, non seulement d'une forme institutionnelle, mais d'un ensemble urbain complexe qui a pour ambition de rayonner et attirer très au-delà de son espace de proximité (Mission interministérielle pour le projet métropolitain Aix-Marseille-Provence, 2013).

Ainsi, la transformation des espaces publics de Marseille est effective. Des espaces publics sont créés, de nombreux autres sont modifiés ou vont l'être comme la place Jean Jaurès.

En effet, en 2010, la ville de Marseille a confié à la Soleam (Société locale d'équipement et d'aménagement de l'aire marseillaise), la réalisation de l'opération d'aménagement et de renouvellement urbain dite « Grand Centre-Ville », dans le cadre d'une concession d'aménagement, dans le périmètre de laquelle la place Jean Jaurès est inscrite.

Dans ce cadre, une étude urbaine a montré que la place Jean Jaurès est un espace public majeur qui joue un rôle déterminant dans les diverses fonctions urbaines. Cette place, aussi appelée « La Plaine », est la plus grande place du centre-ville de Marseille. C'est un espace de 25 000 mètres carrés qui accueille des marchés journaliers de 7h30 à 13h30, un espace vert central accompagné de jeux d'enfants et d'un espace libre fréquenté majoritairement par les adultes, des terrasses de cafés, des kiosques de petite restauration, et enfin des stationnements sur la place elle-même et à sa périphérie.

C'est donc cet espace qui, faisant l'objet d'un concours de Maîtrise Œuvre, retient particulièrement notre attention pour explorer la dimension sociale et territoriale d'un projet d'aménagement d'espace

public, et comprendre comment et à quel projet les citoyens des 1^{er}, 5^e et 6^e arrondissements de Marseille peuvent et veulent participer.

Nous chercherons, dans un premier temps, à mettre en évidence certains enjeux sociaux et économiques du projet qui illustrent les visions opposées de l'avenir de ce territoire que peuvent avoir les acteurs du projet.

Puis, nous tenterons de montrer comment le projet permet de réaffirmer l'emprise territoriale symbolique de la place et le lien très fort qui existe entre cette dernière et le quartier du même nom, « La Plaine », qu'elle génère.

Enfin, nous montrerons que le projet, contre lequel lutte un groupe d'habitants et d'usagers, est le catalyseur de la mobilisation, et par là même le moteur des actions qui favorisent la création de nouveaux liens entre les habitants et les usagers de la place et témoignent d'une certaine volonté de partage, et peut-être de participer à un projet.

Ce travail s'inscrit dans une recherche de longue durée sur les rapports entre usages et projets dans le processus d'émergence de l'espace public urbain. Les éléments de réflexion présentés ici font partie d'une première phase de cette recherche en cours et mobilisent des éléments de différentes natures issus d'un travail d'observation du terrain entre 2015 et juin 2018.

1. Enjeux du projet, des visions opposées pour l'avenir d'un territoire

L'opération dite « Grand Centre-Ville » veut répondre à un impératif de renouvellement urbain et de requalification du centre-ville de Marseille.

À l'intérieur de ce périmètre de 1000 ha, la ville « a identifié des îlots dégradés qui nécessitent une intervention prioritaire compte tenu de leur état de vétusté, de leur potentiel ou de leur situation stratégique à l'interface d'autres projets structurants »².

Le secteur de La Plaine regroupe cinq pôles prioritaires³ et la place Jean Jaurès, en tant qu'espace public majeur, est identifiée comme un élément qui, par son réaménagement, pourrait être moteur dans

2 <http://www.soleam.net/projet/etude-urbaine-quartier-de-plaine/>

3 Pôles Curiol / Trois Rois / Olivier Ferrari / Nau / Bons Enfants.

la transformation d'un « morceau de ville » à la rencontre de trois arrondissements de Marseille⁴. Nous sommes ici en présence d'un tissu social populaire à mixte, à forte densité de population (entre 200 et 400 personnes à l'hectare) et avec un revenu proche du revenu médian, sensiblement supérieur à la moyenne communale à l'Est, et sensiblement inférieur au Nord-Ouest et Sud-Ouest (AGAM 2009).

La place Jean Jaurès, dite « La Plaine », est dans un état dégradé. Les sols, très sollicités par les marchés quotidiens et maintes fois réparés, sont parsemés de nids-de-poule. Le mobilier urbain est délabré, notamment les luminaires, vétustes pour un grand nombre ou ne fonctionnant pas. Les jeux pour enfant sont très vieillissants. Des entretiens menés entre 2015 et 2018, auprès d'habitants et d'usagers pratiquant la place, font ressortir l'impression que l'entretien laisse à désirer.

S'il semble nécessaire, au vu de l'état de délabrement général de la place, le projet de rénovation de La Plaine pourrait aussi être considéré comme faisant partie de politiques d'image. Ces « politiques d'attractivité placées surtout au service du développement urbain et "créées" par la mise en compétition des villes » (Harvey, 1989, cité dans Rousseau, 2013) sont un phénomène assez classique dans la rénovation des villes postindustrielles en transition territoriale comme Marseille.

Ainsi, le projet ranime une méfiance de certains citoyens face aux projets de la ville et à ce qui serait une volonté d'établir une démarche de gentrification. Est d'ailleurs apparu en janvier 2017 un tag figurant une définition de ce terme de « gentrification » sur un muret du square de jeux pour enfants au centre de la place, montrant bien le lien direct que certains citoyens ont pu faire entre cette volonté de rénover la place et celle de transformer socialement le quartier. En effet, ce processus fut déjà dénoncé à Marseille par des collectifs comme « un centre-ville pour tous »⁵ lors de projets urbains récents de la ville. Le plus emblématique est certainement celui de la rénovation de la rue de la République (Fournier, Mazzella, 2004) dans le secteur de l'opération d'intérêt national

4 La place Jean Jaurès, dite la Plaine, est implantée entre les 1^{er}, 5^e et 6^e arrondissements. Dans le quartier qui porte le même nom, à la rencontre des quartiers historiques que sont Thiers (N/N Ouest), Camas (Est) et Notre-Dame du Mont (Sud/Sud-Ouest).

5 « Un centre-ville pour tous » milite pour que les projets se fassent avec les habitants et pour que la diversité culturelle et sociale, la présence d'une population diversifiée qui habite dans le centre-ville de Marseille reste une richesse pour la ville (<https://www.centrevillepour tous.asso.fr>).

Euroméditerranée, même si le processus ne semble pas abouti. En effet, des géographes, anthropologues et sociologues ayant traité cette question à Marseille (Mateos Escobar, 2017 ; Peraldi, Samson, Duport 2015), semblent critiques sur la notion même de gentrification dans ce cas. Ces chercheurs admettent toutefois qu'il existe des projets d'aménagement urbain destinés à attirer « des groupes sociaux nantis d'un capital culturel ou d'un capital économique » (Peraldi, 2015, p. 90) et que Marseille semble ainsi opérer une série de transformations urbaines allant dans ce sens.

En effet, l'événement Marseille Capitale Européenne de la Culture, en 2013, a permis de conforter et crédibiliser certains projets urbains dont le but est de changer l'image et la physionomie de la ville. Le Mucem ainsi que le projet de piétonisation du centre-ville en sont de bons exemples (Morel, 2010). Le géographe Boris Grésillon explique que la métropole a réussi à « capitaliser » sur l'année culturelle pour combler des lacunes criantes en matière d'équipement culturel (Grésillon, 2011). L'objectif est que Marseille devienne une métropole européenne dynamique qui exerce une influence en Méditerranée et attire de nouveaux habitants. Certains considèrent même que la ville est entrée dans une phase d'intense marketing territorial (Vignau, Grondeau, 2018).

Dans le cas qui nous concerne, le projet de rénovation de la place Jean Jaurès débute en 2012 avec des études de pré-projet en vue d'établir un diagnostic du territoire et une étude de programmation en décembre 2014. En septembre 2015, le préprogramme établi cinq mois plus tôt par un bureau d'études et une société d'assistance à maîtrise d'ouvrage publique, encore confidentiel, a été divulgué et diffusé dans le quartier de la place par l'assemblée de La Plaine. Ce collectif, constitué entre autres à partir d'une mobilisation contre l'installation de caméra de vidéosurveillance dans le quartier en 2012⁶, se présente comme l'« assemblée des habitués et des habitants de La Plaine » qui milite pour « un Marseille vivant et populaire »⁷, en opposition à la politique urbaine de la ville que le collectif juge injuste vis-à-vis des habitants les plus modestes.

6 Anciennement « La Plaine sans frontière », constituée à la fin des années 1990, ce collectif s'était déjà mobilisé face à l'installation des grilles autour du jardin, mais aussi pour des événements festifs comme le carnaval du quartier.

7 <https://www.facebook.com/assembleedelaplane/>

Ainsi, les points de vue des différents acteurs urbains qui gravitent autour du projet de rénovation de La Plaine semblent diverger quant à l'avenir de cet espace et la façon dont il faut prendre en compte les enjeux sociaux et économiques du projet et les échelles territoriales de référence.

Nous prenons ici deux exemples d'acteurs, les plus actifs. Le premier, la maîtrise d'ouvrage, est représenté par la société publique responsable du projet dont le président, Gérard Chenoz, est également l'adjoint au maire de Marseille délégué aux grands projets d'attractivité. Le second, l'assemblée de La Plaine, tout en n'étant pas totalement représentative de l'ensemble des habitants de La Plaine, est la plus visible et démonstrative entre 2015 et 2018.

1.1. Le point de vue de la maîtrise d'ouvrage : promotion de la métropole et montée en gamme

Le corpus de documents mobilisés ici est essentiellement constitué de documents liés au projet de rénovation de la place : le préprogramme, le programme (Soleam 2016) et le document de présentation du projet (plaquette et dossier de presse) diffusé par la Soleam via son site internet, mais aussi par des versions papiers distribuées dans le quartier.

La volonté de la maîtrise d'ouvrage de faire de la place Jean Jaurès un espace majeur à l'échelle de la ville et de la métropole est annoncée clairement dans plusieurs publications de différentes natures présentant le projet de réaménagement.

Suite au concours de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la place⁸, l'équipe gagnante, dont le mandataire est l'agence de paysage APS, voit son projet présenté dans les mairies d'arrondissement durant le mois de mars 2017. Un premier livret accompagne cet événement, dans lequel l'échelle métropolitaine est convoquée, par exemple pour exposer le dispositif de déplacements (Soleam (a), 2017, p. 4).

Un dossier de presse plus complet est diffusé par la suite, où l'on peut lire, tout comme sur la page de présentation du projet du site internet de la Soleam : sous le chapeau « La place Jean Jaurès – Une ambition pour Marseille... » :

8 En mars 2016, quatre équipes ont été choisies pour concourir (l'agence APS est déclarée lauréate).

« Marseille se réinvente. Au cœur de la ville, de nombreux ouvrages témoignent de la volonté de transformer et d'accompagner la naissance de cette Métropole aux 860 000 habitants. La Cité Phocéenne, forte de plus de 2600 ans d'histoire, met le cap sur un territoire qui avance et se développe, pour s'imposer sur la scène internationale, comme la capitale de la méditerranée » (Soleam (b), 2017, p. 2)⁹.

À une échelle plus locale, la place rénovée est non seulement emblème de son quartier mais de tout Marseille, puisqu'elle devra attirer des nouveaux usagers : « Emblème de la typicité locale, la place Jean Jaurès est le carrefour d'un Marseille historique et le second espace public après le Vieux-Port ». Elle devient « une grande place piétonne, emblématique et active, [...], lieu de rendez-vous de tout Marseille » son avenir « se dessine comme un centre-ville attractif », alors qu'elle « s'apprête à devenir l'emblème d'un Marseille à taille humaine » (Soleam (b), 2017, p. 2)¹⁰.

Certains termes employés dans le dossier de presse montrent que le projet de réaménagement de la place est vu comme un des éléments moteurs d'une transformation globale de la ville :

« Grands projets, immobilier, art de vivre, la reconquête urbaine combine avec succès l'aménagement urbain, la rénovation de logements, le développement des transports collectifs, la construction d'équipements publics, politique environnementale... À travers sa transformation c'est toute l'authenticité et la beauté de l'identité marseillaise qui est célébrée.

Marseille passé, Marseille présent, Marseille d'avenir... La Cité Phocéenne chemine sur un destin qui se réinvente. Ses valeurs, son âme et son caractère sont sublimés pour offrir à tous ses habitants de cœur et de racine, la promesse d'un avenir commun » (Soleam (b), 2017)¹¹.

Cette transformation urbaine, nous le rappelons, est un objectif du projet « Grand Centre-Ville » de la Soleam. L'opération de réaménagement vise entre autres à :

« développer la diversité de l'offre et la qualité résidentielle, [...], créer des surfaces de commerce, d'activité et services afin de renforcer l'activité économique et touristique de la ville, restaurer la chalandise dans un centre-ville apaisé, animé et convivial par le développement de la vie culturelle et nocturne du cœur de la cité, contribuer à la requalification de l'espace public

9 C'est nous qui soulignons.

10 C'est nous qui soulignons.

11 C'est nous qui soulignons.

par le ravalement des façades, l'amélioration des devantures commerciales et le traitement des espaces extérieurs résidentiels » (soleam.net).

Face au caractère populaire du centre souvent mis en avant pour définir Marseille (Peraldi, 2015), les pouvoirs publics affichent une volonté de transformer la ville pour la rendre attractive et compétitive. Si l'échelle métropolitaine et méditerranéenne est visée, c'est aussi un « pour tous », une mixité qui est appelée de ses vœux par la maîtrise d'ouvrage.

La recherche de plus de qualité dans les projets urbains est louable, nécessaire, mais une conséquence attendue de ces investissements immobiliers résidentiels et commerciaux est aussi certainement sociale. L'arrivée de nouveaux commerces et de nouveaux habitants peut conduire à un renouvellement de la population qui s'accompagnerait d'un changement de son profil socio-économique.

Certains termes utilisés dans le préprogramme (2015) sont évocateurs de ces attendus, comme la « montée en gamme de la place en s'appuyant sur ses qualités architecturales et paysagères intrinsèques » et le souhait de « doter la ville de Marseille d'un beau marché qualitatif ». Il en est de même dans le dossier de présentation du projet gagnant présenté dans les mairies en mars 2017. On y parle de « place plurielle, animée et sociale », de « reconquête et d'attractivité », tout comme il est question de « reconquêtes des espaces publics et piétonniers » dans la présentation des objectifs du projet (<https://www.soleam.net/projet/place-jean-jaures/>).

La notion de « stratégie de montée en gamme » dont parle Max Rousseau (Rousseau, 2014) semble donc bien intégrée ici. L'amélioration de l'image de la place, rejaillissant sur celle des quartiers qui la bordent, devrait les rendre plus attractifs auprès des catégories sociales supérieures à celles existantes actuellement.

1.2. Les craintes de l'assemblée de La Plaine : gentrification et banalisation du quartier

Pour les militants de l'assemblée de La Plaine, il semble que la rénovation de l'espace public que constitue la place soit le symbole de la « modernisation destructrice » mise en place au travers de la politique urbaine de la mairie et conduite par la Soleam. Ils redoutent cette rénovation qui symbolise des changements sociaux, mais aussi économiques et culturels pour tout le quartier.

Les militants de l'assemblée de La Plaine craignent un « assèchement » de la vie de quartier. Pour expliquer leur positionnement, nous nous appuyons majoritairement sur les tracts distribués et affichés, le journal « Sous le soleil, La Plaine », les éléments écrits et oraux liés au festival « L'or de la Plaine » qui a eu lieu au printemps 2017, ainsi que les sites internet de l'assemblée de La Plaine.

Dès l'automne 2015, la crainte de voir les habitants des classes sociales les moins favorisées être obligés de quitter le quartier est affichée, et exposée dans les tracts distribués à l'entrée des « ateliers de réflexions » organisés par la Soleam¹² :

« au nom de la propreté, de la sécurité, du “qualitatif”, il s'agit de raser, déloger, usurper pour construire des semblants de lieux de vie vidés de leur âme – les orientations sont celles qui ont été mises en avant dans le réaménagement de plusieurs autres quartiers de la ville. Celles qui ont été annoncées dès avril 2000 explicitement par Gerard Chenoz, directeur de la Soleam, ex-Marseille_aménagement : “Pour que les gens se mélangent, il faut que certains partent.” »

La mixité, appelée de ses vœux par la maîtrise d'ouvrage, est remise en cause par l'assemblée de La Plaine, tout comme la montée en gamme, qui leur semble être un outil de remplacement d'une partie des usagers de la place et du marché. Les propos tenus dans le journal de La Plaine de l'été 2016 illustrent bien cette préoccupation : « Les stands de fripe, ennemis de la montée en gamme ? » (Sous le soleil, La Plaine, 2016, p. 4). Cette perspective d'un quartier socialement transformé pousse ce groupe d'habitants à affirmer que « la Plaine n'est pas à vendre » comme l'annonce le Caramantan du carnaval 2016 que l'assemblée de La Plaine a organisé (Sous le soleil, La Plaine, 2016, p. 4) et médiatisé dans la première édition du journal « Sous le soleil, La Plaine » où l'on affirme : « Ils attaquent les plus pauvres » (Sous le soleil, La Plaine, 2016, p. 1).

La peur de la banalisation du quartier, d'une place occupée uniquement par des commerces à enseignes mondialisées est régulièrement affirmée, avec la mise en avant du projet de rénovation de la rue de la République dont nous avons parlé plus avant. Cette banalisation des espaces publics est associée à l'image d'une ville réservée aux classes sociales les plus aisées.

12 Trois ateliers de concertation sont organisés par la SOLEAM en novembre et décembre 2015.

« Entrer dans la ville de demain, c'est penser "haut de gamme", c'est réfléchir en termes de valeur et c'est produire de la qualité. Mais c'est donc aussi disqualifier l'existant, déprécier les habitants et désavouer la vie au présent » (Sous le soleil, La Plaine, 2016, p. 7).

Pour ce groupe d'habitants, le projet de rénovation de l'espace public de la place est un projet de transformation globale du quartier et de ses usages ; les enjeux se situent donc autant à l'échelle du territoire du quartier que de la place. C'est ce que nous allons tenter de démontrer à présent.

2. Un territoire polymorphe

Dans le contexte de ce projet de rénovation de la place Jean Jaurès, dite « La Plaine », très contesté par le groupe d'habitants de l'assemblée de la Plaine, nous cherchons à montrer comment le projet permet d'affirmer l'emprise territoriale symbolique de la place et le lien très fort qui existe entre la place et le quartier du même nom, « La Plaine », avec lequel elle est en interaction. En effet, depuis le démarrage des études et l'annonce du lancement du concours pour un nouveau projet de place, l'échelle multiple du territoire de la Plaine, à la fois place et quartier, est (ré)affirmée. On peut observer ce phénomène à la lecture attentive de l'approche territoriale de l'opération « grand centre-ville » et du projet de maîtrise d'ouvrage, ou encore à l'analyse de l'étendue de la mobilisation et des modes d'actions qu'elle met en œuvre.

Pour mettre en évidence ces multiples territoires, nous nous basons sur des observations de terrain, sur les entretiens que nous menons avec des habitants et usagers du site et sur l'étude des documents produits par les différents acteurs. Les données de terrain (entretiens et relevés du « marquage » du territoire par des affiches) sont spatialisées et donnent lieu à l'établissement d'une cartographie.

Le territoire dont nous parlons est un « espace appropriable, qui possède des limites et porte un nom », trois caractéristiques qui servent à définir – le plus communément – la notion de territoire (Paquot, 2011, p. 24). Le territoire est aussi un « milieu de vie, de pensée et d'action dans lequel et grâce auquel un individu ou un groupe se reconnaît, dote ce qui l'entoure de sens, un milieu de vie qui met en route un processus identificatoire et identitaire » (Barel, 1990, cité dans Tizon, 1996,

p. 21) : c'est donc un espace social, un espace approprié, comme nous voulons le montrer par une série de cartographies.

Il est important de s'arrêter sur le terme d'*appropriation* du milieu urbain, pour lequel le géographe Philippe Gervais-Lambony a pu montrer qu'il était double. Pour lui : « La ville est un enjeu. Chacun cherche à s'y intégrer et à s'y faire sa place, c'est-à-dire à s'approprier un espace ». Il nous explique que s'approprier un espace, « c'est d'abord le connaître [...]. C'est ensuite se donner une forme quelconque de pouvoir sur cet espace depuis la propriété privée [...] ou l'appropriation [d'espace pour des activités diverses] jusqu'au pouvoir plus abstrait de dénomination des lieux » (Gervais-Lambony, 1994).

Nous envisageons ainsi à la fois l'appropriation « matérielle » de la ville par le lieu d'habitation, mais aussi l'appropriation de ses espaces par leur connaissance effective engendrée par leur pratique régulière et l'appropriation symbolique. Il existe donc ce que l'on pourrait appeler des appropriations matérielles et immatérielles.

Nous allons tout d'abord nous poser la question de l'appropriation immatérielle, abstraite, par la dénomination du lieu dont il est question ici : « La Plaine ou Place Jean Jaurès ? », et tenter de comprendre, pour chaque catégorie d'acteurs, quel nom est utilisé et à quelles fins.

En effet, les visions divergentes des acteurs sont lisibles à travers l'étude du vocabulaire utilisé pour évoquer le site concerné par le projet. Ainsi, nous avons mis en évidence les différences dans le vocabulaire utilisé par les multiples acteurs, dans un corpus de textes qu'ils ont produit pour être présenté à un public le plus large possible, par le biais de tracts, d'affiches, de publications papier et de sites internet.

2.1. Nommer, c'est déjà s'approprier un territoire. Quel nom pour quel territoire : la Place Jean Jaurès ou La Plaine ? La place ou le quartier ?

Pour comprendre l'origine des toponymes de cet espace urbain, il nous faut nous plonger quelque peu dans l'histoire. Au 13^e siècle, la place était un Champ de Mars, un plateau désert qui ne s'animait que les jours d'exercice militaire ou de visites royales. Le lieu fut dénommé le *Campus Martius* puis le plan Saint-Michel, faisant référence à la physionomie de cet espace plan, de ce plateau (Bouyala, 1961).

A compter du 18^e siècle, des immeubles commencèrent à border le plan. L'urbanisation, comme on peut la voir aujourd'hui, date du 19^e siècle, époque à laquelle la place devient une des places les plus bourgeoises et les plus paisibles de la ville. Le 23 décembre 1919, le plan Saint-Michel est renommé la « place Jean Jaurès », mais reste familièrement surnommée La Plaine, appellation dont la sonorité est proche de son nom provençal. En effet ce toponyme : « La Plaine » est une mauvaise traduction française du provençal *la plano*, qui signifie réellement « le plateau » (Soleam, 2016 ; Gallocher, 1989).

L'étrangeté de ce surnom qui lui est donné est que cette place n'est pas une plaine mais un plateau, d'une hauteur de 50 mètres par rapport au niveau de la mer. C'est d'ailleurs une des caractéristiques qui permet à certains habitants et usagers de définir cet espace, comme Monsieur T. qui, lors d'un entretien, désigne ainsi le quartier : « C'est la butte. C'est tout ce qui est sur la butte. Ce quartier-là, pour l'instant, on ne parle que du cours Julien ou de La Plaine. Oui effectivement, l'un est dans un arrondissement, l'autre dans un autre, je crois que je ne me trompe pas, mais toutefois c'est sur la butte » (Entretien du 26 août 2016 avec Monsieur T).

Le terme de « Plaine » est resté dans les usages, provenant de l'appellation géographique de plateau, associé au toponyme « officiel » de la place Jean Jaurès : « C'est le quartier. C'est le quartier, La Plaine. Mais on va appeler ça la place Jean Jaurès. Là, c'est la place Jean Jaurès. À l'époque, elle s'appelait la place Saint-Michel. C'était la place Saint-Michel. Et après ça a changé, la place Jean Jaurès. Et La Plaine, on parle de La Plaine souvent. D'ailleurs... » (Entretien du 3 avril 2017 avec Madame M., 80 ans).

Pour la maîtrise d'ouvrage, la distinction entre place et quartier est claire et marquée par l'usage des deux toponymes. La référence au quartier de La Plaine est très présente dans tous les documents liés à l'opération « Grand Centre-ville » (<http://www.soleam.net/projet/etude-urbaine-quartier-de-plaine/>), alors que la place Jean Jaurès est le toponyme le plus présent lorsqu'il s'agit du projet de réaménagement de la place du quartier (<http://www.soleam.net/projet/place-jean-jaures/>).

Une évolution est toutefois à noter pour le toponyme utilisé pour nommer la place. Dans les premiers mois qui suivent la découverte du projet de rénovation, irrégulièrement rendu public, les deux termes sont utilisés. Par exemple le *flyer* de la Soleam intitulé « La Plaine

bouge », distribué dans les boîtes à lettres du quartier pour annoncer les trois séances de concertation de novembre et décembre 2015, évoque essentiellement « La Plaine » (six occurrences, pour une occurrence du vocable « Jean Jaurès » comme indication sur un plan).

Puis, dans les documents de synthèse de la concertation de novembre et décembre 2015 disponibles sur le site de la Soleam, on peut noter que le toponyme de « La Plaine » est aussi récurrent pour évoquer la place. En effet, ces documents reprennent les termes utilisés par les habitants et usagers présents lors des réunions de concertation, le nom de lieu « place Jean Jaurès » y est aussi évoqué mais uniquement lorsque les paroles de Gérard Chenoz, directeur de la Soleam, sont rapportées. Par exemple dans le compte rendu de l'atelier de synthèse qui a eu lieu le 17 décembre à 18h30 : le toponyme « La Plaine » utilisé 26 fois contre 2 fois celui de « place Jean Jaurès » (<https://placejeanjaures.soleam.net/>).

Depuis, les documents produits par la Soleam et que nous avons pu consulter, utilisent le toponyme de « place Jean Jaurès » pour communiquer à propos du projet. Il est toutefois à noter qu'à nouveau, le toponyme de « La Plaine » (parfois même associé à celui de place Jean Jaurès) apparaît comme étant essentiellement utilisé pour reprendre les propos des habitants dans les documents de synthèse de la concertation de mars 2017. En effet du 3 au 31 mars 2017 ont eu lieu des expositions de panneaux présentant le projet dans chaque mairie d'arrondissement concernée par le projet où des cahiers de doléances étaient proposés pour récolter les messages des citoyens. Il y aurait ainsi un toponyme préféré des habitants, différent de celui utilisé par la maîtrise d'ouvrage.

Pour les Marseillais et les habitants du quartier, l'habitude semble être celle d'utiliser le toponyme « La Plaine » pour la place comme pour le quartier. En effet, la majorité des habitants et usagers interrogés donnent le même nom à la place et au quartier dans lequel ils se trouvent.

Les remarques recueillies lors des entretiens conduits depuis 2016 sont explicites : « On ne dit pas place Jean Jaurès, on dit La Plaine » (Entretien avec Monsieur F. le 5 mai 2016). Ou encore : « À un touriste, je vais dire "Jean Jaurès", et à un Marseillais "La Plaine" » (Entretien avec Monsieur B. le 12 juillet 2018).

Sur un échantillon des 15 premières heures d'entretiens (14 entretiens conduits avec des usagers, commerçants et habitants), trois termes sont utilisés pour parler de la place et du quartier avec lequel elle est en forte interaction : sur les 559 toponymes relevés, « place Jean Jaurès » est utilisé

seulement 17 fois (soit 3,04 %), « La Plaine » 372 fois (soit 66,55 %) et le terme plus générique de « place » 170 fois (soit 30,41 %). Lors de ces entretiens, la place et le quartier sont nommés « La Plaine ». Le fait de désigner la place et le quartier par un même nom montre bien que pour beaucoup de personnes, la place et le quartier se superposent. La place est le quartier, elle représente le quartier.

Pour l'assemblée dite « de La Plaine », l'usage du terme « La Plaine » évoque une dimension spatiale vaste, à l'échelle du quartier, systématiquement convoquée pour parler de la place. Ainsi, le vocabulaire utilisé dans un des premiers tracts distribués à l'automne 2015 après la découverte de la volonté de la ville de réhabiliter la place, dont le titre est : « Enfumage sur la rénovation de la Plaine », est éloquent. Le terme de « place Jean-Jaurès » y est utilisé pour énoncer les éléments vus comme négatifs par l'assemblée de La Plaine à propos du projet et du programme de rénovation de la place par la Soleam, comme l'élimination de bon nombre de forains du marché, la diminution de l'aire de jeu, la réduction des emplacements de stationnement, etc. Alors que l'appellation « La Plaine » est utilisée juste après : « Il y a beaucoup à faire pour améliorer la vie dans le quartier : réparer l'éclairage public, [...] des toilettes publiques notamment pour les familles qui fréquentent l'aire de jeu [...] pour les besoins des habitants et habitués du quartier. »

En avril 2016, le mouvement de lutte contre le projet de rénovation de la place sort le numéro zéro d'un nouveau journal appelé *Sous le Soleil, La Plaine – Journal insolent de Quartier*. Les propos tenus dans ce journal, ainsi que dans les numéros suivants, placent bien la lutte à l'échelle d'un quartier, celui de La Plaine. Pour l'assemblée de La Plaine, on ne parle plus de « la place Jean Jaurès », mais de « La Plaine », dont les habitants et usagers sont les « Plainards ».

L'approche de la toponymie est intéressante lorsqu'on observe le contexte de son usage et peut permettre de révéler les motivations des utilisateurs pour le choix d'un toponyme spécifique.

Ainsi, dans le cadre de la rénovation de la place et de la lutte contre cette rénovation, il semble y avoir d'un côté, pour la maîtrise d'ouvrage, *la place*, faire valoir de la ville et de la Métropole, objet à transformer : « *La place Jean Jaurès* » ; et de l'autre côté, pour l'assemblée de la Plaine, la *place-quartier* : « *La Plaine* », un quartier et son espace de sociabilité.

Le quartier est donc mis en avant par les citoyens. Mais qu'est-ce que ce quartier « de La Plaine » ?

2.2. Un territoire physique : cartographier La Plaine

Pour comprendre ce qu'est l'identité de « La Plaine », un rapide détour historique s'impose à nouveau. Au 19^e siècle (1852), cette place, encore nommée « Saint-Michel », est aménagée en place jardin, agrémentée d'un bassin et d'un massif arboré. Elle accueille des foires, des théâtres et des cirques qui animent le quartier. À partir de 1892, elle accueille le marché maraîcher le plus populaire de la ville, en lien direct avec le marché du Cours Julien (200 mètres au sud-ouest de la place). Les fruits et légumes produits sur le terroir marseillais y sont acheminés par charrettes pendant la nuit. Ce marché devient un lieu incontournable pour les familles marseillaises qui viennent se ravitailler en produits frais tous les jours. Ainsi, la place s'anime autour du marché. Puis, les marchands forains occupent de plus en plus les étalages des maraîchers. Cette évolution est due à l'amoindrissement des terres agricoles, « grignotées » par l'urbanisation. La place perd peu à peu de sa superbe avec, notamment, le déplacement, dans les années 1970, du marché maraîcher sur le site du MIN des Arnavaux (dans le quartier nord) où les activités de fruits et légumes sont rassemblées afin de désengorger le centre-ville et le Cours Julien. L'identité commerciale qui lie la place Jean Jaurès au Cours Julien et donne son empreinte au quartier se transforme donc, et les années 1980 voient le quartier devenir un quartier festif.

Il est ainsi clair que, par les activités que cet espace accueille ou a accueillies par le passé, la place est ancrée dans un territoire vaste, par ces fonctionnalités autant que dans la perception que les citoyens en ont. Nous allons donc voir, successivement, ce qu'est ce territoire, ce quartier de La Plaine, administrativement, puis dans les usages et représentations des citoyens.

Un territoire administratif et un territoire de projet

La Plaine est un quartier qui est indépendant de toutes limites administratives, ce qui, d'après Françoise Choay, est courant (Choay, Merlin, 1988, p. 653). Il se trouve à cheval entre trois arrondissements, le 1^{er}, le 5^e et le 6^e, et est constitué lui-même de fragments de plusieurs quartiers : le Cours Julien, le Camas, Thiers et Notre-Dame-du-Mont.

Pour la Soleam, maître d'ouvrage du projet, ce territoire oscille dans le cadre du projet entre plusieurs définitions :

- un espace moteur dans la transformation d'un morceau de ville, qu'on pourrait qualifier de « pièce » entrant dans le processus

- de gestion d'espaces dégradés qui lui seraient liés (Carte a – document 1. Les figures de ce chapitre se trouvent à la fin du livre) ;
- un périmètre prenant en compte un espace rayonnant de 200 à 250 mètres autour de la place (Carte b – document 1) ;
 - et enfin le contour strict du périmètre de travaux confié à la maîtrise d'œuvre (Carte c – document 1).

Le territoire de projet, pour la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, correspond à une emprise proche de celle de la place qui, dans le temps, se réduit au périmètre qui sera physiquement transformé.

Le territoire des pratiques quotidiennes

Au-delà des fonctions urbaines et des délimitations administratives touchant le quartier de La Plaine, celui-ci peut apparaître comme une entité territoriale produite et imaginée par les individus en fonction du vécu de chacun. Ce territoire de sociabilité et de convivialité se construit grâce aux apprentissages sociaux, aux informations emmagasinées par chacun, à la fréquentation des espaces publics dans la vie de tous les jours, et aux relations de voisinage.

Pour saisir ce quartier vécu par les habitants et usagers, nous avons élaboré une série de cartes représentant le quartier pour des personnes interviewées. Ces cartes sont faites à partir des délimitations données en réponse à la question : « Qu'est-ce que La Plaine ? Pourriez-vous dessiner l'emprise de La Plaine sur cette carte ? » ou « Pourriez-vous me dire quelles sont les limites du quartier de La Plaine ? » – puisque c'est cette appellation qui a été retenue pour décrire l'espace par les usagers (document 2).

Chaque personne interrogée avance des considérations différentes pour évoquer les limites de son quartier. Les personnes tracent les limites en fonction de leurs pratiques quotidiennes, de leur intérêt pour certains commerces, ou de leur lieu de résidence. Apparaît alors un quartier à la géographie multiple où transparait un territoire pluriel, qui peut parfois correspondre au territoire du projet de rénovation, ou être bien plus vaste.

Le territoire de la lutte

Enfin, nous pouvons nous demander quelle est l'emprise du quartier évoqué ou convoqué par l'assemblée de La Plaine qui lutte contre le projet.

La Plaine est un quartier dont l'identité festive et alternative est revendiquée par une partie de ses habitants. Les militants de l'assemblée de La Plaine semblent être très présents dans les lieux de sociabilité du quartier, bars, cafés concerts, cafés alternatifs et associatifs, qui participent de cette identité alternative. Ces espaces sont d'ailleurs souvent les lieux qui accueillent les réunions de l'assemblée de La Plaine.

Une cartographie des lieux de réunions pratiqués et devenus représentatifs de la lutte nous a semblée pertinente pour cerner ce territoire de la lutte contre le projet de rénovation de la place (Carte a – document 3). Ce territoire pourrait être considéré comme le « berceau » de la lutte.

Nous l'avons précisé précédemment, « La Plaine » évoque une dimension spatiale vaste pour les militants de l'assemblée qui en a repris le nom. Et dans l'optique de mobiliser toujours plus de citoyens dans la lutte contre le projet, cette dimension spatiale du quartier est investie et matérialisée par des affiches produites par l'assemblée.

Ainsi, nous avons cartographié une portion de ville accueillant les affiches annonçant la grande réunion-débat « pour ou contre le projet de rénovation de la Plaine », organisée le 28 janvier 2017, et qui pourrait représenter le territoire que l'assemblée pense être concerné par la question de l'aménagement de la place et donc potentiellement mobilisable (Carte b – document 3).

À partir de l'annonce du projet, l'assemblée de La Plaine a tout mis en œuvre pour agrandir le territoire symbolique de la place et l'affirmer comme un territoire vaste, de l'ordre du quartier, face à une maîtrise d'ouvrage qui prend en compte un espace public à rénover, vu comme levier dans le processus de valorisation de certains pôles urbains et qui devra rayonner à l'échelle de la métropole.

À travers l'usage d'une toponymie spécifique, la maîtrise d'ouvrage valorise l'échelle urbaine et métropolitaine. En mobilisant l'image du quartier dans son discours, l'assemblée de La Plaine veut démontrer, de son côté, que la place répond aux besoins d'espace de sociabilité des habitants d'un vaste quartier spécifique dans Marseille.

3. La lutte contre le projet, catalyseur de la mobilisation : un partage ou un projet commun ?

Nous désirons montrer, pour finir, que le projet contre lequel lutte l'assemblée de La Plaine est le catalyseur de la mobilisation, et, par là même, le moteur des démarches et actions qui veulent favoriser la création de nouveaux liens entre les habitants et les usagers de la place. Cette dynamique témoigne de la volonté de partage, non seulement d'un espace public matériel, concret et accessible à tous et où tout est possible¹³, mais aussi d'une histoire de la place et du quartier et, pourquoi pas, de l'élaboration d'un nouveau projet pour La Plaine.

La mobilisation contre le projet de réaménagement est engagée en octobre 2015 par le collectif d'habitants de l'assemblée de La Plaine, qui oppose, dès les premiers jours, un non catégorique au projet et désire montrer que les habitants peuvent prendre soin de « leur » place.

Ils sont ainsi les initiateurs, depuis octobre 2015, d'une série de journées d'actions et d'événements sur la place : réunions-débats sur le projet, repas de quartier, projections de films, construction de plusieurs bancs et tables dans le square au centre de la place, journées de nettoyage et de verdissement, carnivals, conférence de presse de « la table est plaine » (un groupe de réflexion structuré au sein de l'assemblée), le Festival L'Or de La Plaine (2017), etc.

Ces actions ont pour but de créer et renforcer les liens sociaux dont la place serait l'emblème et le dénominateur commun, l'appartenance territoriale et donc affective des citoyens à cet espace.

L'observation de ces actions, au cours de plus de deux années et demie (de septembre 2015 à juin 2018) de mobilisation, montre plusieurs phases

13 Nous envisageons l'espace public (matériel) comme nous l'avons défini précédemment : « des lieux ouverts, des lieux de sociabilité qui possèdent certaines qualités qui les définissent. Tout d'abord la *plurifonctionnalité* qui explicite que l'on considère des espaces où se déroulent plusieurs pratiques, simultanément ou non. Puis la *visibilité* et l'*exposition*, selon le principe de la publicité "qui énonce que l'action juste est susceptible de se soumettre au droit de regard de tout un chacun [...]" (Joseph, 1995, p. 21). Et enfin l'*accessibilité* et la *mobilité* qui définissent des espaces ouverts à tous, lieux de coprésence, susceptibles d'être partagés. Il s'agit ici du partage du lieu lui-même, comme de l'action qui s'y déroule » (Biehler, 2010, p. 336).

d'action et la transformation du positionnement de l'assemblée de La Plaine dans sa lutte.

3.1. Dire l'opposition et affirmer l'appropriation de la place

Dès l'automne 2015 et la diffusion de l'intention des pouvoirs publics de réaménager la place, la volonté de s'opposer et de lutter contre le projet est visible à travers l'organisation de réunions durant lesquelles le refus d'un nouvel aménagement, mais aussi celui d'une éventuelle proposition de projet alternatif à celui de la mairie, sont affirmés.

Une forme de boycott de la concertation et les premières manifestations rendent publics cette opposition et le début de la lutte. Ce mouvement est également médiatisé par des conférences de presse, la création d'un journal, l'envoi d'une lettre aux paysagistes sélectionnés pour le concours de rénovation de la place.

L'affirmation d'une appropriation vive de la place est médiatisée à travers une série d'actions sur les lieux. L'assemblée de La Plaine veut démontrer la capacité des habitants à rénover seuls « leur place ». Dès le mois de décembre 2015, des tables et bancs sont construits dans le square central et deviennent le symbole de la contestation. Des journées consacrées au nettoyage de la place sont organisées : peinture des grilles du square, des tables et bancs, de la fontaine Wallace, tentative de verdissement avec la construction de jardinières. L'assemblée de La Plaine fait même appel à un collectif d'Architectes (ETC) « support à l'expérimentation urbaine » spécialisé dans les actions temporaires dans l'espace public dont certaines actions sur La Plaine peuvent d'ailleurs être considérées comme des micro-projets d'aménagement pour la place.

L'organisation de fêtes se multiplie et rend cet espace toujours plus vivant. Les travaux et soins apportés à l'espace sont non seulement une démonstration de l'appropriation de la place par ses habitants mais aussi de leur capacité à participer à son avenir par leurs aménagements.

La mobilisation, rendue visible par les manifestations en cortège dans les rues de Marseille ou l'organisation d'événements festifs sur la place, est un moyen de médiatiser la lutte, tout comme le sont les émotions des personnes mobilisées qui voudraient être partagées avec d'autres habitants ou usagers de la place et du quartier, et pourquoi pas avec tous les citoyens de la ville dans le cas des cortèges de manifestations en direction d'autres espaces publics du centre (La Canebière où se trouve

siège de la Soleam, le Vieux Port jusqu'à la mairie centrale de Marseille, ou encore la rue de la République, espace symbole d'une lutte contre la politique urbaine de la mairie).

Les citoyens témoins des mobilisations pourraient ainsi adhérer et défendre la cause de l'assemblée de La Plaine. Un travail sur l'identité participe aussi de cette construction sensible et de ce partage d'émotions. En effet, entre 2015 et 2017, « les voix de La Plaine », un groupe spécifique au sein de l'assemblée, cherche à questionner ce qu'est La Plaine. Par exemple, une exposition de photos personnelles d'habitants, intitulée « L'histoire de La Plaine » a rassemblé, sur les grilles du square, photos de famille, souvenirs et anecdotes diverses. Cette initiative témoigne de l'envie de partager le savoir, l'histoire passée, cette petite histoire qui participe de la construction sociale du lieu approprié par les riverains.

Analyser, informer, expliquer et convaincre à propos du projet de rénovation

Le résultat du concours pour la rénovation de la place, au printemps 2016, marque le début d'une nouvelle phase de la lutte.

L'analyse du projet gagnant donne lieu à des expositions et des points d'information réguliers sur la base de panneaux présentés par les opposants sur les grilles du square central. Ceux-ci visent à informer les habitants et usagers de la place, mais aussi à les convaincre du bien-fondé de la lutte. La participation à une émission d'une radio locale procède de la même volonté.

La mobilisation de spécialistes qui pourraient être une aide à la construction d'une lutte sur le plan juridique marque aussi cette nouvelle phase. Informer et convaincre, cela passe par une démarche d'analyse de documents qui se veut *objective*, documents du concours pour La Plaine mais aussi documents d'urbanisme de la ville comme le Plan local d'urbanisme (PLU) ou l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) qui lui est annexée.

Cela passe aussi par l'analyse de situations de luttes urbaines qui pourraient être similaires, présentées dans le cadre du festival « L'Or de La Plaine » (du 10 au 18 juin 2017) durant lequel ont lieu des conférences sur la ville de Barcelone (« Tourisme et luttes de quartier ») ou sur des luttes de quartier à Hambourg (« La genèse d'une contestation collective »).

Convaincre de nouveaux citoyens passe enfin par le partage d'un patrimoine symbolique qui s'appuie sur les souvenirs des participants à

l'assemblée de La Plaine, éléments de mémoire qui constituent une part de l'histoire récente du quartier. En effet, lors du festival L'Or de La Plaine, a lieu une soirée présentée comme un « Apéro historique : l'histoire vécue de La Plaine racontée par les anciens ». Cette soirée s'est tenue au café-concert « La Maison hantée », l'un des premiers lieux festifs apparus dans les années 1980, années de transformation du quartier. L'organisation de ces moments festifs vise à un rassemblement plus large, en mobilisant de nouvelles personnes par le biais plus *subjectif* de l'émotion et de l'histoire particulière de La Plaine transmise par certains habitants déjà mobilisés.

Des propositions alternatives en question ?

À partir de septembre 2017, la possibilité d'élaborer des propositions alternatives est à nouveau évoquée lors de réunions publiques sur la place. Mais « résister » semble le mot d'ordre qui reste dominant. Le souhait de ne pas faire de contre-projet vient du constat que, pour les membres de l'assemblée de La Plaine, « la ville préfère produire du vide, plutôt que de prendre en compte les vrais souhaits des habitants » (échange informel avec un membre de l'Assemblée de plaine, octobre 2017). Pourtant, lors de journées sur « les communs, la cité, la ville »¹⁴ organisées par plusieurs chercheurs en sciences sociales en décembre 2017, des membres de l'assemblée de La Plaine sont présents et évoquent une proposition de micro-projets qui pourraient être envisagés. Il s'agit de micro-projets imaginés, construits et entretenus par des groupes d'habitants pour transformer et gérer l'espace de la place, et faire ensemble dans une autre temporalité, plus longue que celle construite jusqu'à présent lors des différentes opérations menées depuis 2015.

Avec ce que nous pourrions appeler « le partage comme projet », le collectif désire faire des actions de l'assemblée de La Plaine des moments de partage, et de la place un territoire toujours plus partagé par les habitants et les usagers, non seulement dans leurs usages quotidiens mais aussi dans leurs investissements et dans son animation.

De manière générale, il est vrai que le territoire est un support de formation de l'identité individuelle et collective, avec des comportements d'agrégation, de ségrégation et d'exclusion (Brunet *et al.*, 1993). Ici

¹⁴ Journées des 8 et 9 décembre 2017 organisées à l'occasion de la parution du *Dictionnaire des biens communs*, sous la direction de Marie Cornu, Fabienne Orsi et Judith Rochfeld (Paris : PUF, 2017).

l'exclusion est aussi parfois présente, rappelée dans certains discours ou sur certaines affiches ou des tags lors d'événements sur la place à destination des non-Marseillais, habitants « bobo », « parisiens », etc.

Mais entre l'automne 2015 et le printemps 2018 (l'automne 2018 a vu la situation et le cadre du projet changer), c'est un éveil et une activation de liens de sociabilité et de moments de partage entre des habitants du quartier qui ont été recherchés à travers la mobilisation, un partage sans « le projet », c'est-à-dire sans le projet de la ville, pressenti par l'assemblée de La Plaine comme un vecteur de déstructuration du quartier et de sa perte d'identité.

Conclusion

Lieu d'expressions et de revendication

Si La Plaine a toujours été un espace public plurifonctionnel, elle est devenue depuis l'automne 2015 un lieu propice à l'expression de luttes et revendications sociales et urbaines. Sur fond de contestation du projet, nous avons pu observer, concomitamment à la période de lutte et de festivités sur la place, de nombreuses autres mobilisations. Ces manifestations, qui se rendent visibles sur l'espace de la place Jean Jaurès, sont liées à des revendications d'échelles territoriales différentes. Elles vont de l'opposition à la construction d'un nouveau bâti sur un espace de loisirs du quartier, jusqu'à à l'échelon national avec le soutien aux migrants.

Il nous semble que par ces actions, l'assemblée de La Plaine participe à transformer progressivement la place en lieu-support de revendications sociales et parfois politiques. Ce processus nous permet de mettre en évidence l'émergence d'un véritable espace public à propos du projet de la place mais aussi à propos de la fabrique de la ville, mise en débat à cette occasion. L'espace public est ici entendu comme la superposition de l'espace public physique, lieu de coprésence, et de l'espace public immatériel du débat et du partage d'opinion (Biehler, 2010).

L'espace public, fragile et temporaire

La mobilisation contre le projet de réaménagement de La Plaine se construit dans le contexte économique et politique actuel de la ville. Mais elle se construit aussi dans le cadre humain et social engendré par

l'attachement au quartier et à son histoire récente, qui a vu l'émergence d'une génération représentant la nouvelle identité, notamment festive, du quartier. Cette structuration semble parfois conduire à la formation d'une dichotomie forte entre « ceux qui appartiennent au groupe » et « ceux de l'extérieur », c'est-à-dire les nouveaux résidents, les citoyens qui ne sont pas du quartier. Le risque de la construction d'un « entre-soi » existe, même si l'assemblée s'ouvre à d'autres problématiques et soutient activement d'autres luttes urbaines à Marseille et dans la région.

Ceci nous permet d'évoquer le caractère fragile, et surtout temporaire de ce « véritable espace public » dont nous parlions précédemment.

L'attachement au territoire

Cet espace public de débat est bien visible dans l'espace matériel de la ville, sur la place elle-même, mais aussi plus largement via les manifestations et les affiches, comme nous l'avons montré. Il est aussi présent dans l'espace immatériel grâce à une grande capacité de l'assemblée de La Plaine à être présente dans les médias et sur les réseaux sociaux.

Cette présence médiatique facilite le ralliement d'habitants à sa cause, mais sa présence physique dans la ville est également importante et témoigne d'un attachement fort à ce territoire.

C'est d'ailleurs un territoire vaste et ses habitants qui sont sollicités pour construire une forme de projet. Ce projet est en fait le partage de la place et de sa dimension patrimoniale, le partage de sa gestion dans le temps, mais aussi le refus du projet proposé par la ville.

Bibliographie

- Biehler A. (2010). *Enjeux et modes de constitution des espaces publics à Ouagadougou (Burkina Faso)* (Thèse de doctorat). Université Panthéon Sorbonne, Paris.
- Bouyala A. (1961). *Évocation du vieux Marseille*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Brunet R., Ferras R., Théry H. (1993). *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*. Paris : La Documentation française.
- Choay F, Merlin P. *et al.* (1988). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris : PUF.

- Fournier P., Mazzella S. (2004). *Marseille, entre ville et ports. Les destins de la rue de la République*. Paris : La Découverte.
- Gallocher P. (b) (1989). *Marseille, zigzags dans le passé* (tome II). Marseille : Tacussel.
- Gervais-Lambony P. (1994), *De Lomé à Harare : Le fait citoyen*. Paris : Karthala-IFRA.
- Grésillon B. (2011). *Un enjeu « capitale » : Marseille-Provence 2013*. La Tour-d'Aigues : Éditions de l'Aube.
- Harvey D. (1989). From Managerialism to Entrepreneurialism : The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism. *Geografiska Annaler B*, 71, 3–17.
- Joseph I. (1995). Reprendre la rue. Dans I. Joseph (dir.), *Prendre place : espace public et culture dramatique* (pp. 11–35). Paris : Éditions recherches/plan urbain.
- Mateos Escobar D. (2017). Le processus de gentrification rend-il compte des dynamiques de peuplement des quartiers centraux de Marseille ? *Langage et société*, 162(4), 47–51.
- Morel B. (2010). Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture : la vision de l'urbaniste et du politique. *Méditerranée*, 114, 31–34.
- Paquot T. (2011). Qu'est-ce qu'un « territoire » ? *Vie sociale*, 2(2), 23–32.
- Peraldi M., Samson M., Dupont C. (2015). *Sociologie de Marseille*. Paris : La Découverte.
- Rousseau M. (2013). Villes postindustrielles : pour une nouvelle approche. *Métropolitiques*. Repéré à <http://www.metropolitiques.eu/Villes-post-industrielles-pour-une.html>.
- Rousseau M. (2014). Redéveloppement urbain et (in)justice sociale : les stratégies néolibérales de « montée en gamme » dans les villes en déclin. *Justice spatiale | Spatial Justice*. Repéré à <https://www.jssj.org/article/redeveloppement-urbain-et-injustice-sociale-les-strategies-neoliberales-de-montee-en-gamme-dans-les-villes-en-declin/>
- Tizon, P. (1996). Qu'est-ce que le territoire ? Dans G. Di Méo (dir.), *Les territoires du quotidien* (pp. 17–34). Paris : L'Harmattan.
- Vignau M., Grondeau A. (2018). Marketing territorial et politique de labellisation culturelle : entre transformations socio-urbaines et contestations, l'exemple de Marseille-Provence 2013 « capitale européenne de la culture ». CIST2018 – Représenter les territoires / Representing

territories, CIST, Rouen. Repéré à <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01854362/document>.

Littérature grise

AGAM (2008). *Centre-ville/Vieux Port. Un cœur de ville, reflet des ambitions de la métropole. Cahier 1*. Repéré à https://doc.agam.org/index.php?lvl=notice_display&id=11051.

AGAM (2009). *Cahier de territoire – État des lieux – Territoire Centre*. Repéré à https://doc.agam.org/index.php?lvl=notice_display&id=11119.

Mission interministérielle pour le projet métropolitain Aix-Marseille-Provence. (2013). *Vers une vision commune de la métropole d'Aix-Marseille-Provence. Document de convergence stratégique*. Repéré à https://www.acadie-cooperative.org/travauxenligne/docs1_marseille.pdf.

Soleam, Samop, Cyclades (2016). *Opération Grand Centre-Ville – Quartier de la Plaine – Marseille – Aménagement de la place Jean Jaurès. Programme du concours, mars 2016*. Repéré à <https://www.soleam.net/wp-content/uploads/2017/06/Programme-mars-2016VF.pdf>.

Soleam (2013).

Soleam (a) (2017). *Le livret du projet Marseille – La plaine. Réaménagement de la place Jean Jaurès*. Repéré à <https://placejeanjaures.soleam.net/wp-content/uploads/2019/04/MJJ-SYN-MOE-APS-NTE-0001-Le-livret-du-projet-052.pdf>.

Soleam (b) (2017). *Dossier de presse. Réaménagement de la place Jean Jaurès*. Repéré à <https://www.soleam.net/wp-content/uploads/2017/06/Dossier-de-presse-place-Jean-Jaures.pdf>.

Sous le soleil, La Plaine. *Journal insolent de quartier n°1* (2016). Repéré à <https://journalplaine.files.wordpress.com/2017/10/souslesoleilnc2b01-def-correction.pdf>

Chapitre 2

Projet urbain, action culturelle et mixité sociale à partir de la comparaison de deux places : la Praça da Estação à Belo Horizonte et la place du marché de Wazemmes à Lille

PAULINE BOSREDON, FRÉDÉRIC DUMONT,
FLAVIO CARSLADE, ANNICK DURAND-
DELVIGNE, DIOMIRA MARIA CICCII PINTO
FARIA, ABDELHAFID HAMMOUCHE ET
FREDERICO COUTO MARINHO

Introduction

Ce chapitre propose une réflexion sur le projet, la culture et la mixité sociale à partir de la comparaison de deux places publiques et des projets qui les transforment : la Praça da Estação à Belo Horizonte et la place de la Nouvelle Aventure, dite place du marché de Wazemmes, à Lille. Cette réflexion a été élaborée dans le cadre des études mises en œuvre au sein du projet franco-brésilien « Richesses en partage » (2015–2018) cofinancé par la région des Hauts de France et l'État du Minas Gerais (Brésil).

L'espace en partage (Bonny, Bautès, Gouëset, 2017), indissociable de la diversité sociale, peut être générateur d'identités collectives et de solidarités. Il est aussi parfois un espace disputé, accaparé, objet de conflits pour son appropriation, marqué par les inégalités et les dominations. Dans tous les cas, l'espace est un enjeu central des rapports sociaux : il est au cœur de la lutte des places (Lussault, 2009), au cœur du droit à la ville (Lefebvre, 2009). L'analyse proposée ici se base sur ce cadre conceptuel et questionne les usages et les appropriations de l'espace des places de la

gare à Belo Horizonte et du marché de Wazemmes à Lille qui, chacune, fait ou a fait l'objet de projets de requalification et d'action culturelle mis en œuvre par les pouvoirs publics municipaux. Dans ces projets, nous souhaitons analyser le rôle de l'action publique lorsque celle-ci entend promouvoir une mixité sociale ainsi que la latitude qu'elle laisse aux autres acteurs (associations et collectifs, riverains, usagers).

La mixité s'entend selon deux dimensions souvent liées, une dimension spatiale appelée mixité urbaine ou fonctionnelle, et une dimension sociale dite mixité sociale. La mixité urbaine qualifie le regroupement sur un territoire d'une variété d'activités comprenant généralement les activités économiques, les transports, les différents types d'habitat, les équipements, ainsi que les services publics et privés. Cet aspect de la mixité est particulièrement présent dans le champ de l'urbanisme (Launay, 2011). La mixité sociale constitue une notion plus labile, son contenu variant selon les acteurs et selon les contextes dans laquelle elle est mobilisée, c'est une notion qui comprend une forte dimension idéologique. De manière générale, elle renvoie à « la cohabitation dans un même espace résidentiel de catégories dont les ressources (économiques, culturelles et sociales) sont inégales ou différentes » (Launay, 2010, p. 17).

On s'interrogera donc aussi sur la pertinence de la notion de mixité dans l'action publique et sur le lien entre le projet de mixité sociale et le projet culturel. La mixité sociale est-elle souhaitable ? Pour qui et pour quoi faire ? Sa réalisation passe-t-elle forcément par un processus culturel ? Quels en sont les acteurs ? Partagent-ils le même projet, ont-ils les mêmes motivations ?

Nos deux cas d'étude semblent offrir des réponses contrastées. Dans le quartier de la Praça da Estação (place de la gare) à Belo Horizonte, le projet municipal concerne un espace public dont le partage et la mixité sociale sont la vocation première (une gare, une esplanade conçue pour les rassemblements) et l'objet de revendications bruyantes (le mouvement de la Praia da Estação et ses suites) (Bosredon et Dumas, 2014). Initialement sans partage mais faisant ensuite l'objet d'un processus participatif, le projet vise à la restriction de l'accès à l'esplanade et à la limitation de ses usages dans l'objectif de fabriquer un quartier culturel répondant aux objectifs de la municipalité en termes d'image et de centralité.

Dans le quartier de la place du marché de Wazemmes, le projet municipal prétend sans relâche vouloir impulser la mixité sociale et le partage (sans pour autant mettre en œuvre de démarche véritablement

participative) : la mixité sociale est la mission première de la maison Folie, principal équipement culturel du quartier, et ce thème revient également dans l'ensemble de la communication municipale sur Wazemmes, célébrant la communion des moments de fête, le vivre-ensemble dans un quartier qu'on assimile à un village, etc. Le projet aboutit-il pour autant à la mixité sociale recherchée ? La question se pose à l'échelle du quartier de Wazemmes (cf. Bosredon, Dumont *et al.*, 2020) et plus encore à celle de la place du marché et ses alentours, un espace public contrasté dans ses usages, imparfaitement partagé.

Nous dresserons en première partie un portrait des deux places en retraçant leur évolution historique jusqu'à leurs récentes transformations, à la lumière de la mixité sociale et du partage de l'espace. Ces places sont-elles des espaces en transition, tout prêts d'intégrer le centre par absorption progressive ? Sont-elles des espaces en conflit, tiraillés entre une lutte pour le maintien de la culture populaire et/ou alternative, et les assauts de la spéculation immobilière ? Pour répondre à ces questions, la deuxième partie exposera la manière dont ces espaces, et plus largement leurs quartiers, sont mis en mouvement par des projets – tantôt partagés, tantôt contestés. Nous en analyserons le jeu d'acteurs, leurs motivations et leurs intérêts. Enfin, par le décryptage de l'action culturelle publique et du rôle des associations, une troisième partie proposera une réflexion sur la relation entre culture, mixité sociale et gentrification.

1. Un état des lieux avant les projets : le contexte des deux places, à la lumière de la mixité sociale et du partage de l'espace

Cette première partie s'attache à décrire le contexte des deux places avant que ne se mettent en place les projets voués à les transformer, et en propose donc un état des lieux du point de vue du partage de l'espace, notamment par les usages et leur temporalité, et du point de vue de la mixité sociale.

1.1. La Praça da Estação à Belo Horizonte, un espace de mélanges et de circulation

La Praça da Estação tient un rôle important dans le plan d'urbanisme de la ville de Belo Horizonte, la nouvelle capitale de l'État de Minas Gerais inaugurée en 1897. Le plan positiviste et hygiéniste de l'ingénieur Aarão

Reis, inspiré par le Paris d’Haussmann, proposait en effet l’emplacement de la place comme entrée principale de la ville, puisque le train était à l’époque l’option la plus moderne de la mobilité régionale. La gare et son esplanade constituaient donc une centralité incontournable de Belo Horizonte, tous les matériaux ayant servi à la construction de la nouvelle capitale étant arrivés par voie ferrée. La ville planifiée s’est alors développée à partir de ce point névralgique (figure 2.1).

La Praça da Estação désigne aujourd’hui communément l’esplanade sur laquelle se situe le bâtiment de l’ancienne gare centrale datant de 1922 et aujourd’hui transformée en musée, ainsi que l’espace public paysagé situé en vis-à-vis, de l’autre côté de la coupure opérée par les huit voies de circulation de l’avenue dos Andradas (figure 2.2). La place est à l’origine conçue à la fois comme l’espace desservant la gare et comme un lieu de rassemblements populaires et festifs (Trevisan, 2012), mais cette vocation première qui suscita d’abord une intense fréquentation et le mélange de populations diverses fut ensuite affaiblie. La gare commence en effet à perdre de son importance dans les années 1940 et surtout 1950, alors que l’expansion urbaine de Belo Horizonte induit le développement du trafic routier et la perte de l’importance du train comme moyen de transport au profit de l’autobus et de la voiture. Le doublement de l’avenue dos Andradas, en 1963, correspond à ce développement de la route ; il entraîne la suppression d’une partie des jardins et la réduction de fait de l’espace public. Ce mouvement se poursuit dans les années 1980 lorsque la mairie décida de transformer l’esplanade en un vaste parking.

Paradoxalement, les années 1980 sont aussi celles d’une reprise des manifestations et des rassemblements populaires sur l’esplanade de la gare : l’Institut des architectes brésiliens du Minas Gerais (IAB-MG) et des groupes de défense du patrimoine culturel se mobilisent dans ces années-là contre l’implantation d’une gare métropolitaine, un projet porté par la société de transports métropolitains et la municipalité et qui menace l’ensemble architectural qui borde la place. Ces mobilisations débouchent en 1985 sur la définition d’un périmètre de protection autour de la place de la gare et de premières initiatives publiques en faveur du développement culturel de ce secteur : ainsi peut-on citer l’inauguration du centre culturel de l’UFMG, la multiplication d’événements festifs organisés sur l’esplanade ou l’appel d’offre lancé par la mairie en 1995 pour l’élaboration d’un projet urbain de revitalisation du quartier. Le projet retenu débouchera sur le réaménagement des jardins supprimés par le doublement de l’avenue dos Andradas ainsi que sur la requalification

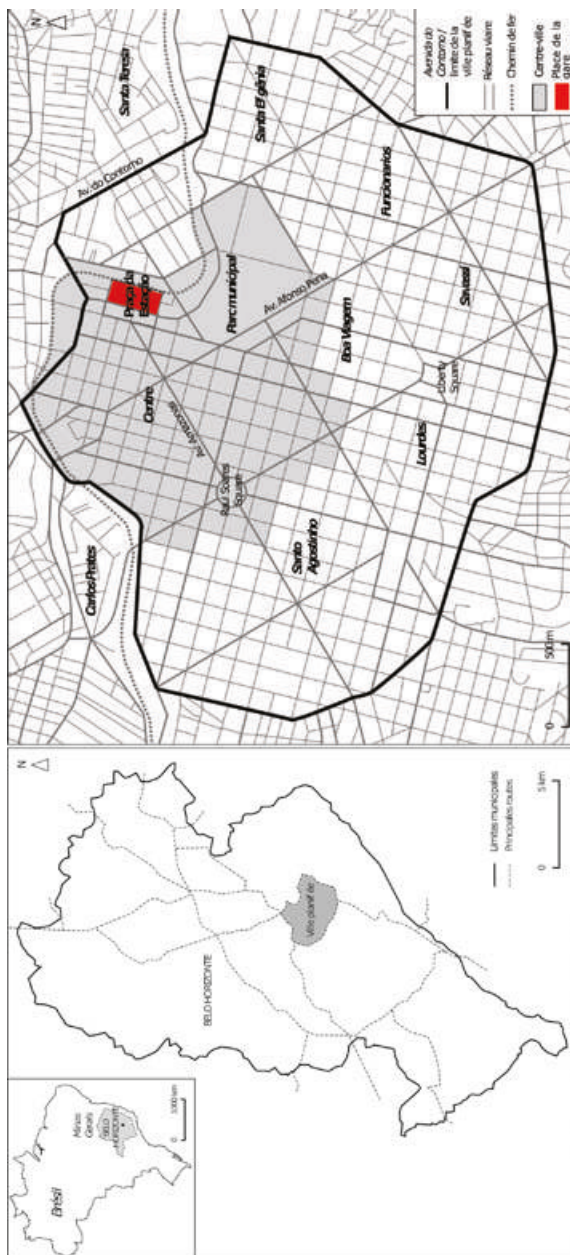


Figure 2.1. Localisation de la Praça da Estação dans Belo Horizonte (Réalisation : Bosredon, 2019)

de l'esplanade, définitivement réouverte et rendue à sa qualité d'espace public (figure 2.2).

La Praça da Estação est ainsi restée jusqu'à aujourd'hui un espace de mélange social. Initialement au cœur d'un espace dédié au transport ferroviaire de longue distance, elle a vu sa vocation changer au tournant des années 1950 et 1960 lorsque les trains de grandes lignes ont cessé de rouler au profit d'un métro circulant dans l'espace métropolitain, et que s'y sont multipliés les arrêts de bus. Elle demeure aujourd'hui un véritable hub de transports publics urbains, puisqu'y convergent l'unique ligne de métro ainsi qu'un grand nombre de lignes de bus municipales et métropolitaines. En raison du rôle central de la place au cœur des mobilités urbaines, la concentration la plus intense de personnes se produit aux heures de pointe des autobus et du métro. La nuit, les circulations piétonnes sur la place faiblissent en raison de la diminution ou de l'interruption des passages des bus et des métros. La place, faiblement éclairée, se vide et le sentiment d'insécurité devient plus prégnant pour les passants qui y transitent.

La zone est par ailleurs composée de plusieurs équipements culturels. Le Musée des Arts et Métiers, situé face à l'esplanade, a justifié le choix de la gare centrale comme écrin pour ses collections par son accessibilité pour les usagers des transports en commun, en particulier le métro.



Figure 2.2. L'esplanade de la Praça da Estação avec le musée des Arts et métiers à droite et l'avenue dos Andradas à gauche (Auteur : Bosredon, 2012)

Les enquêtes montrent toutefois que seulement 25 % des personnes interrogées sur l'esplanade ont visité le musée au moins une fois dans leur vie et que, pour la plupart, elles ne correspondent pas au profil socio-économique des usagers du métro. On peut ici confirmer l'intuition d'un fort contraste entre les usagers des transports publics et ceux du musée, plus éduqués. La partie paysagée de la place est quant à elle principalement occupée par des personnes vivant dans la rue, ce qui inhibe la fréquentation de ces espaces par d'autres personnes, bien que la place soit ponctuellement appropriée par différents groupes sociaux, en particulier dans les bars et dans le métro où l'on observe une certaine mixité sociale et de genre. Les bars sont fréquentés pratiquement tous les jours, en soirée et les week-ends. Le quartier est aussi fréquenté par des groupes populaires qui se réunissent pour des rencontres de hip hop notamment, sous le viaduc Santa Tereza, tous les vendredis soir.

Se fréquentent ainsi sur et autour de la place de la gare une grande diversité de personnes : les publics des musées et des centres culturels, plutôt issus des classes moyennes supérieures et des classes aisées, les participants des manifestations de culture populaire comme le hip-hop et le graffiti, les résidents des logements de la classe moyenne qui bordent la place, les « habitants de rue »¹, les usagers des transports publics appartenant aux classes populaires et petites classes moyennes, ainsi que les petits commerçants traditionnellement présents dans les quartiers de gare (vendeurs de rue et commerçants des nombreuses cafétérias de la rue Aarão Reis).

Cette diversité des usages de l'espace explique que la place est fréquentée et traversée par une grande hétérogénéité de personnes et crée inévitablement des conflits concernant par exemple la présence des sans-abri ou les nuisances sonores liées aux manifestations culturelles. Récemment, la place a joué un rôle primordial dans la relance de mouvements populaires pour l'appropriation des espaces publics à Belo Horizonte, en résistance à un décret municipal émis en décembre 2009 pour interdire toute manifestation publique sur la place.

1 En portugais, les personnes sans-abri sont nommées *os moradores de rua*, littéralement « les habitants de rue ».

1.2. Mélanges et mixité sociale sur la place du marché de Wazemmes avant le « tournant culturel » des années 1990–2000

La place de la Nouvelle Aventure, couramment appelée place du marché de Wazemmes, se situe au cœur d'un quartier péricentral et populaire de Lille (figure 2.3). Commune périphérique annexée à Lille en 1858, Wazemmes en devient progressivement tout au long du 19^e siècle et jusque dans les années 1950 un quartier monofonctionnel tourné vers l'industrie textile (filatures de coton et de lin², usines de tissage, unités de commercialisation de tissus). Durant le siècle et demi que dure cette activité industrielle intense, les flux de main-d'œuvre convergent vers le quartier de Wazemmes – dont la place de la Nouvelle Aventure constitue le cœur – et le quartier voisin de Moulins, qui attirent en nombre toujours plus important les ouvriers et ouvrières de la Belgique voisine. Le quartier de Wazemmes vit donc durant cette période au rythme des usines dont l'activité entraîne le va-et-vient des travailleurs, et la place de la nouvelle Aventure, sur laquelle les halles sont construites en 1869, constitue un espace très intensément fréquenté à certains moments de la journée par une population surtout ouvrière, plutôt mixte du point de vue du genre, de l'âge et de la nationalité (Français, Belges, Italiens, puis Maghrébins), habitant le quartier ou venant de plus loin. À Wazemmes et dans le quartier de Moulins, l'industrialisation spectaculaire, la forte immigration locale, les conditions de vie très difficiles dans les courées font naître des mouvements protestataires, solidaires, coopératifs et politiques. Ainsi la coopérative de l'Union de Lille³ créée en 1892 à Moulins avait pour vocation d'apporter assistance aux ouvriers par la distribution de produits de première nécessité. Ce « Point central de l'organisation ouvrière » (Brizon, Poisson, 1913) lilloise était aussi le siège de la section du Parti ouvrier français, une des racines de la future SFIO. Ce haut lieu coopératif a vu naître le socialisme lillois qui deviendra si puissant par la suite.

2 Alors que le coton et le lin se filent et se tissent surtout à Lille, le travail et le conditionnement de la laine deviennent au 19^e siècle la spécialité des usines de Roubaix et de Tourcoing (Collectif Degeyter, 2017).

3 Elle abritait sur 3000 mètres carrés une coopérative ouvrière de consommation, qui comptait 4000 familles adhérentes en 1900, mais aussi un théâtre de 2000 places, une boulangerie, une imprimerie, une épicerie, une mercerie, une salle de gymnastique.

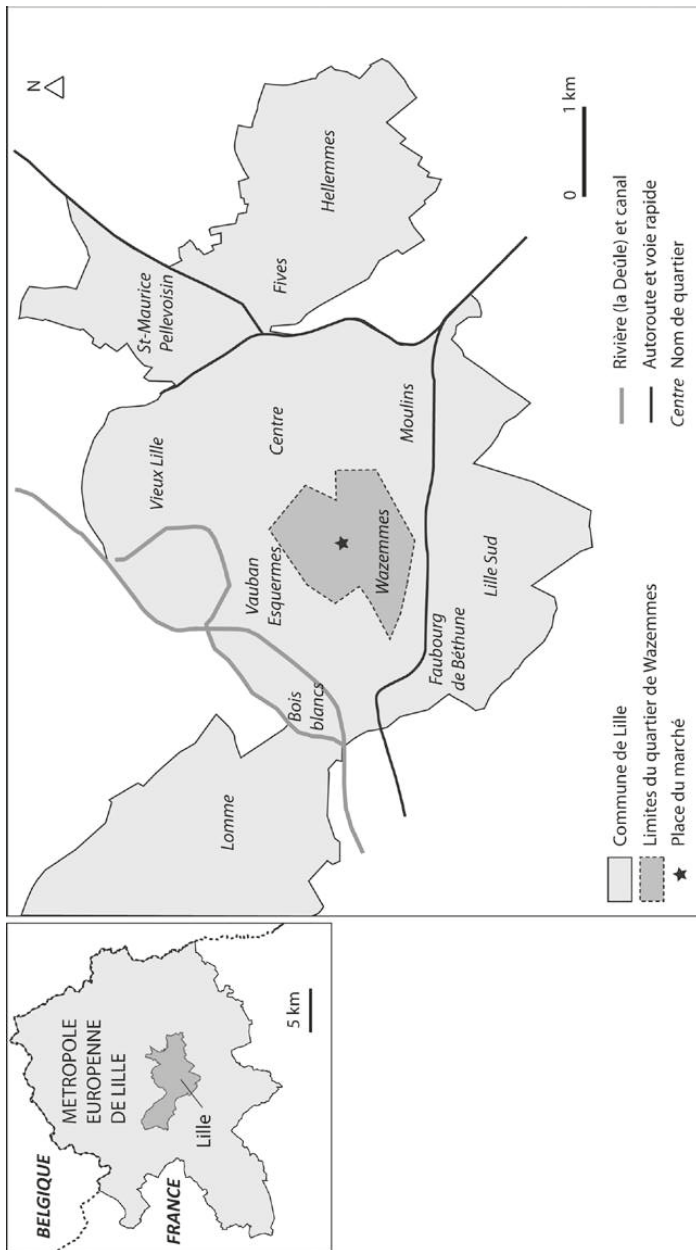


Figure 2.3. Localisation de la place du marché de Wazemmes à Lille (Réalisation : Bosredon, 2019)

Dans un deuxième temps, à partir de la fin des années 1950, le quartier subit de plein fouet la crise de la désindustrialisation dont les conséquences économiques, sociales et urbaines sont encore sensibles aujourd'hui. Dans le paysage urbain de la place du marché et son immédiat voisinage demeurent d'ailleurs de nombreuses traces de l'époque industrielle comme les courées, des ensembles résidentiels ouvriers formés de petites maisons regroupées de part et d'autre d'une impasse, nombreuses dans la rue Jules Guesde, ou l'ancienne usine de filature de lin Leclerc.

Wazemmes se tertiarise alors peu à peu et devient un quartier d'étudiants (Collectif Degeyter, 2017, p. 57) qui prennent la place des ouvriers dans les logements de petite taille qui n'ont pas tous été rénovés. Une nouvelle forme de mixité émerge alors dans le quartier et singulièrement dans les lieux de sociabilité qui bordent la place du marché (bars, lieux de concert...), représentatifs des pratiques de consommation particulières des étudiants, surtout festives, avec leur propre temporalité. Parmi ces étudiants qui fréquentent assidûment la place du marché de Wazemmes se trouvent aussi ceux de la faculté de droit qui s'est installée en 1995 dans l'ancienne usine Leblan à Moulins. La volonté politique était alors d'en faire un outil de redynamisation urbaine, de conforter la diversification du tissu urbain et de poursuivre la revalorisation du quartier, Moulins est alors le second quartier lillois le plus en difficulté après Lille-Sud (Devroe, 2000).

L'animation de la place est fortement marquée par le marché qui s'y déploie trois fois par semaine et où afflue et se côtoie une population apparemment mixte. Le marché du dimanche, le plus prisé, présente la plus forte affluence des clients et des flâneurs, à la fois les clients des étals du marché où s'approvisionnent les classes populaires, notamment pour des produits à bas prix, ceux – plutôt jeunes et aisés – de la halle couverte qui y trouvent des produits de bonne qualité, entre autres biologiques, et ceux enfin des nombreuses terrasses des bars et des cafés situés tout autour de la place. Le marché du mardi et du jeudi est plus un marché de proximité il draine une clientèle plus locale. L'observation permet de repérer de multiples présences, de femmes, d'hommes, d'âges distincts, des langues différentes, de tenues variées associées à diverses cultures. Le cosmopolitisme est observable dans des expressions diversement situées : bon enfant apparemment le dimanche matin avec un exotisme plutôt valorisé et à visées fonctionnelles (se provisionner) ou divertissantes (boire un verre), plus illicites lorsqu'il est question de groupes de jeunes dealers. La configuration de la place et des rues adjacentes change du

tout au tout lors des temps où l'espace se vide : image répulsive, craintes, espace public genré, trafic de drogue sont alors les mots qui reviennent le plus dans les entretiens.

1.3. Des espaces propices à la mixité sociale ?

Ces deux espaces sont d'abord rendus propices à la mixité par l'empreinte sociale et urbaine qu'elles gardent de leur histoire et de leur situation géographique. Ce sont en effet des espaces centraux à l'échelle de l'agglomération mais péricentraux à l'échelle de la ville, ce sont en fait des espaces intermédiaires situés, par définition, entre des espaces considérés comme typés ou « extrêmes », des espaces marqués par l'hybridation et la mixité (Merle, 2011, p. 89–92), à la fois lieux de tensions et de passage, à la fois partagés et « médians » (Boulineau et Coudroy de Lille, 2009, cité dans Merle, 2011, p. 92). La place de la Nouvelle Aventure est ainsi située entre le sud populaire de Lille, marqué par les barres de logements sociaux du sud de Wazemmes et du quartier de Lille-Sud, et le centre bourgeois, la place de la République n'étant qu'à 700 mètres au nord. La place du marché, au centre du quartier de Wazemmes, marque donc une frontière sociale qu'on peut lire à la fois comme discontinuité et comme espace de contact.

À Belo Horizonte, la place de la gare aussi est un espace intermédiaire entre la ville planifiée qui constitue aujourd'hui le cœur historique de la ville et les quartiers suburbains de Floresta et de Santa Teresa qui ont été conçus initialement comme des quartiers ouvriers périphériques. L'emplacement de la Praça da Estação, à la fois entrée de ville et zone de contact entre l'intérieur et l'extérieur, révèle donc dès l'origine de la ville la forme ségrégationniste de la distribution spatiale de la population dans la nouvelle capitale. Résider à l'intérieur de l'avenue du Contorno qui délimite la zone planifiée se révèle difficile pour les plus pauvres contraints de s'installer dans la zone suburbaine plutôt que dans la zone urbaine pourtant équipée de meilleures infrastructures (Guimarães, 1991).

Ces espaces sont donc des lieux économiquement plus abordables que les parties centrales, ce qui favorise aussi la mixité sociale. Le prix du foncier ainsi que le coût du locatif privé y sont moins élevés que dans l'hypercentre : le secteur de la Praça da Estação n'est concerné que marginalement par la fonction résidentielle, mais à Wazemmes cela concerne surtout les chambres d'étudiants, les anciennes maisons de courées et les immeubles HLM. Depuis la crise du textile qui a frappé

Wazemmes et plus largement l'agglomération lilloise, le quartier est l'objet de politiques municipales en matière de logement. En 1971, pour Pierre Mauroy alors maire de Lille le constat est sévère :

« Wazemmes [...] où régnait la tristesse la plus insoutenable ; mais sur le zinc des cafés, il y avait des petits cochons-tirelires où chacun mettait son obole pour les vieux ou pour que les enfants aillent à la mer » (*Libération*, portrait de Pierre Mauroy, 1988⁴).

« Une première rénovation urbaine, initiée dans les années 1970, a laissé des traces, notamment un parc social important, plus éloigné du centre-ville. Le retrait des classes populaires de la partie péricentrale du quartier s'est ensuite engagé, à partir du milieu des années 1980, avec les politiques de réhabilitation de l'habitat ancien ainsi que la spécialisation du marché immobilier privé dans le logement étudiant » (Collectif Degeyter, 2017, p. 57).

La conséquence des prix abordables du quartier est en effet qu'à Wazemmes le secteur de la place de la Nouvelle Aventure accueille aujourd'hui majoritairement des populations en transition (jeunes adultes en transition familiale et sociale, migrants en transition géographique, etc.). Le quartier de Wazemmes, en particulier dans sa partie nord, est ainsi devenu ces dernières décennies l'un des quartiers étudiants de Lille, la part des jeunes en âge d'études (18–24 ans) atteignant 45 % dans l'Iris Stations contre 32 % à Wazemmes et 22 % à Lille qui est une ville jeune parmi les villes françaises comparables. On peut faire l'hypothèse qu'il s'agit, plus largement, d'un type « d'espaces transitionnels pour des jeunes adultes ayant complété des études supérieures et qui remettent à plus tard le moment des engagements familiaux » (Van Crielingen, 2008, p. 156).

Attention cependant, la coprésence résidentielle ne signifie pas forcément la mixité sociale, comme l'ont bien démontré les travaux de Chamboredon et Lemaire sur la proximité spatiale et la distance sociale (Chamboredon et Lemaire, 1970). Il faut aussi différencier la mixité sociale du simple croisement, du « frottement » de populations cohabitant dans un même espace. Ici la mixité sociale se présente « davantage comme un côtoiement de populations et de mobilités différenciées, comme le produit social d'un jeu complexe dans lequel sédentaires et mobiles se côtoient » (Lévy, 2002, p. 200, cité dans Giroud, 2015). Comme nous

4 https://www.liberation.fr/france/1998/02/17/pierre-mauroy-gros-quinquin_227497

l'avons vu plus haut en effet, dans le cas des deux places, la mixité sociale n'est pas permanente ; cette temporalité est accentuée à Wazemmes par le turnover des étudiants qui viennent s'installer et repartent après un cycle d'étude.

La part du logement social (HLM) est relativement faible à Wazemmes avec 14 % en 2015 contre 21 %⁵ à Lille. Concernant la part de la population qui réside en HLM, elle atteint 26 % à Lille et 18 % à Wazemmes, avec de fortes disparités à l'intérieur du quartier : 45 % dans l'Iris Sarrazin, 3 % pour celui de Stations qui est celui de la place du marché. Cette faible part du logement social public est à mettre en relation avec la spécificité du parc locatif privé, le centre de Wazemmes étant composé de maisons de ville ayant subi une division du logement importante, sous le poids de la pression immobilière engendrée par la forte présence étudiante. Les logements d'une ou deux pièces sont nombreux, ils représentent 56 % des logements à Wazemmes contre 41 % à Lille et 62 % dans l'Iris Stations. Là le turnover est plus important, 40 % des ménages y ont emménagé depuis moins de deux ans en 2015, contre seulement 26 % à Lille.

On peut donc parler de mixité historique pour évoquer la fréquentation des deux espaces qui constituent les cas d'étude de ce chapitre. Les projets de mixité sociale qui se développent ensuite s'appuient sur ces racines historiques : la mixité n'y est pas totalement créée et le mélange initial sert dans un cas comme dans l'autre le projet et son partage.

2. Les projets et leurs acteurs

Les projets menés par les acteurs publics pour faciliter ou limiter la mixité sociale sont de deux ordres, celui de l'aménagement de l'espace et celui des politiques culturelles (qui se combinent plus largement avec les dispositifs de la politique de la ville). D'une part sont conduites des actions de réhabilitation du bâti pour de nouveaux usages ou de requalification des espaces publics, notamment via l'installation de nouveaux mobiliers ou matériels urbains (par exemple des caméras de vidéosurveillance).

5 Chiffres INSEE : % de résidence principale HLM louée vide en 2015 rapporté au total des résidences principales (INSEE). La municipalité sur sa page web (2/04/2019) fait état de 27 % de logements sociaux dans la ville de Lille en 2014 (contre 25 % minimum imposés par la loi). L'objectif de Martine Aubry est de parvenir à 30 % en 2020. Cf. rapport ADULM, Habitat et peuplement 2018, p. 29.

D'autre part, des actions culturelles sont menées pour multiplier les activités, occuper le temps et l'espace, susciter de la présence et tenter de réduire les craintes associées aux espaces peu fréquentés, au soir, à la nuit.

Les quartiers de la place de la gare à Belo Horizonte et de la place du marché de Wazemmes font ainsi l'un comme l'autre l'objet de projets orchestrés par les pouvoirs publics visant à leur affirmation ou à leur renforcement comme centralité culturelle. Dans les deux cas, nous observons que les acteurs publics profitent de la mixité déjà existante des usages et des personnes fréquentant les deux espaces pour y mettre en œuvre des projets d'aménagement qui rencontrent les intérêts du secteur privé, notamment via la valorisation foncière et immobilière des deux quartiers.

Pour en tirer profit, deux alternatives s'offrent en effet aux acteurs privés : faire table rase de l'existant (ancien, bas et souvent dégradé) et verticaliser les projets immobiliers de reconstruction (c'est bien souvent l'option choisie dans les villes brésiliennes, en particulier dans les quartiers les plus centraux et/ou réservés aux classes les plus aisées) ; ou bien exploiter en les valorisant l'identité et la culture spécifiques des quartiers anciens, leur paysage urbain préservé, le patrimoine qui les singularise. Un projet de valorisation foncière et immobilière peut là aussi trouver sa place, mais il s'opère différemment et peut s'inscrire dans une culture et une mémoire populaire, historiquement ancrées. C'est ce qui caractérise nos deux places et leurs quartiers respectifs : tous deux sont des espaces intermédiaires entre le centre bourgeois et monumental et les quartiers pauvres périphériques, tous deux sont des espaces en mutation. Nous allons dans cette deuxième partie présenter la motivation des acteurs en présence pour les projets de mixité sociale, puis la chronologie des revendications populaires et des projets qui ont mis les deux espaces en mouvement.

2.1. Pourquoi la mixité sociale ? La motivation des acteurs

Les acteurs et les intérêts à créer ou à favoriser la mixité sociale dans un quartier sont divers et l'espace est conflictuel : les intérêts peuvent en effet sembler convergents, mais parfois les objectifs révélés par le projet divergent. De manière générale, la mixité sociale permet la valorisation du quartier en créant de la richesse économique, foncière, commerciale mais aussi culturelle et symbolique. Elle contribue à l'urbanité, définie comme une combinaison de densité et de diversité sociale dans un lieu

donné (Lévy, 2018). Or plus l'urbanité d'un espace ou d'un quartier est forte, plus grande est la capacité de ses habitants d'accéder à des biens et à des services, à des formes de capital (économique, social, culturel ou symbolique). Selon la théorie du *rent gap* (Smith, 1979, 1987), c'est la perspective de bénéficier de cet avantage de localisation et donc d'une plus-value économique (acquisition à bas prix, rénovation du bâti et « amélioration » du quartier, revente avec profit) qui amène les couches de classe moyenne à investir dans les quartiers anciens délaissés et qui fait advenir le processus complet de gentrification. L'accessibilité, la mixité, le surcroît d'urbanité vont aussi permettre ou favoriser la création sociale et culturelle, l'unicité et l'originalité qui constituent le fondement d'une rente de monopole particulièrement recherchée par les investisseurs (Harvey, 2008, 2015) : celle-ci apparaît en effet « lorsque des acteurs sociaux se trouvent en mesure d'augmenter leurs revenus sur une longue période parce qu'ils disposent d'un contrôle exclusif sur un article directement ou indirectement exploitable, et qui doit à certains égards être unique et non reproductible » (Harvey, 2008, p. 25).

Par ailleurs, dans l'appel parfois incantatoire à la mixité sociale transparait la croyance en l'idée magique qu'il est possible en agissant sur la localisation de transformer les mœurs des populations et de favoriser leur allégeance à l'ordre politique et social dominant, une « croyance dans les effets sociaux des configurations spatiales » (Desage, Morel Journal, Sala Pala, 2011, p. 22–26). Les pouvoirs municipaux privilégient ainsi ce mélange, cette diversité sociale, ethnique, générationnelle ou culturelle qui, en favorisant la création culturelle, provoquerait un enrichissement économique tout en maintenant une paix sociale politiquement rentable. C'est bien ce qui sous-tend le discours politique de Martine Aubry, maire de Lille, qui ne cesse de vanter les bienfaits de la mixité, en particulier dans le quartier de Wazemmes :

« Lille est une ville mixte, avec des gens de toutes cultures, de tous âges, de toutes catégories sociales. Pour moi, c'est ça, une ville : un endroit où tout le monde vit bien ensemble. [...] La ville est un mélange de toutes les fonctions (travail, loisirs, culture...) et un mélange de toutes les catégories sociales. Lille se prête à ce mélange ? Oui, d'abord grâce aux gens du Nord, qui ont toujours été accueillants et ouverts sur le monde. Notre ville est aujourd'hui le reflet de cette diversité. C'est une de nos forces » (*Le Point*, 12/05/2011⁶).

6 https://www.lepoint.fr/villes/la-confession-verite-d-aubry-12-05-2011-1330382_27.php

« Chaque quartier est typifié ; Fives devient le symbole du passé industriel de Lille, le Vieux Lille celui de la résistance à l'uniformisation à travers les idées défendues par l'association "Renaissance du Lille-Ancien", Wazemmes le symbole de la réussite de la mixité sociale. C'est alors l'imagerie villageoise qui est convoquée, "Wazemmes c'est un village au cœur de la ville, il y a l'esprit d'un village avec sa place, son église, son marché. C'est comme cela qu'il faut concevoir la vie dans nos villes" (Martine Aubry, réunion publique à Wazemmes) » (Nonjon, 2005, p. 176).

On passe ainsi du constat de la diversité et de ses bienfaits à des projets de mixité planifiée par la municipalité, du moins à Lille car à Belo Horizonte la planification est faible au final.

Si l'on s'interroge sur la place de la culture dans cette recherche de la mixité et sur les objectifs des projets culturels municipaux, il faut distinguer différentes étapes. À celle du processus de création, on peut tout à fait concevoir qu'il existe des formes culturelles qui n'ont pas vocation à être mixtes, à être partagées. Leur force originelle peut être due au confinement dans un groupe qui se nourrit artistiquement d'une certaine homogénéité, d'une même vision de l'art. Dans cette phase créative, les pouvoirs publics peuvent chercher à attirer les artistes dans un décor aménagé et contribuer ainsi à l'émergence de lieux de création : c'est ce qu'ils feront en installant la maison folie Wazemmes en 2004 (lieu de création et de diffusion) au sein d'une ancienne usine, copiant par-là d'autres initiatives antérieures et non institutionnelles (citons par exemple le 49 Ter, l'une des premières friches culturelles de Lille située à la lisière des quartiers de Wazemmes et de Moulins, investie en 1986, ou le collectif voisin de la Malterie qui s'installe en 1995 : cf. Bosredon, Grégoris, 2012).

La phase suivante ou parallèle, qui est celle de la diffusion des productions artistiques et de la mixité potentielle, peut occuper les mêmes lieux mais à des moments différents, selon une autre temporalité. La captation de la phase sauvage, brute, créative, enfermée dans des espaces aménagés pour elle, puis l'exhibition, l'invitation et l'ouverture donnent une couleur artistique recherchée au quartier et contribue à sa gentrification. Ce phénomène, dont on ne peut douter qu'il soit un effet espéré, sinon recherché, par les pouvoirs publics dans les quartiers les plus populaires, a déjà bien été observé et analysé ailleurs (comme à Paris : Clerval, Fleury, 2009 ; Fleury, Goutailler, 2014).

2.2. Sur la Praça da Estação : du partage de l'espace au projet négocié

Les différents plans directeurs de la municipalité de Belo Horizonte, depuis 1975 jusqu'au plus récent qui date de 1996 (révisé en 2010), ont renforcé la double centralité de la Praça da Estação : centralité pour les transports urbains et nouvelle centralité culturelle qui vient s'articuler aux centralités plus anciennement installées de la ville planifiée. La stratégie de la Municipalité de Belo Horizonte est en effet de faire du quartier de la gare un haut lieu du patrimoine et des loisirs culturels de la capitale du Minas Gerais. Elle s'appuie pour cela sur le Plan de Réhabilitation de l'hypercentre de Belo Horizonte qui qualifie en 2007 le secteur de « quartier à vocation patrimoniale et culturelle ». Le projet de la mairie est de transformer le visage de ce quartier ancien pour qu'il incarne à la fois son histoire et sa modernité en accueillant artistes et équipements culturels contemporains. La mise en œuvre de cette stratégie commence en 1988 par la patrimonialisation de l'esplanade de la gare et se poursuit par sa requalification qui s'achève en 2004. S'en suit l'installation d'activités culturelles dans plusieurs édifices patrimoniaux et friches industrielles ou ferroviaires à proximité de la gare. L'un des tout premiers équipements ouverts, au début de l'année 2006, est le Musée des Arts et Métiers qui s'installe à l'intérieur du bâtiment historique de la gare centrale, en partenariat avec l'Institut Culturel Flávio Gutierrez, fondation privée propriétaire d'une importante collection d'objets appartenant à l'histoire des arts et métiers brésiliens. Suivent d'autres équipements culturels comme le Funarte (Fondation Nationale des Arts) qui accueille des expositions d'art contemporain et des artistes en résidence, l'espace CentoeQuatro, une structure privée installée depuis 2009 dans la friche 104 Tecidos et soutenue par la municipalité, ou le centre culturel de l'UFMG (Université Fédérale du Minas Gerais).

La transformation du quartier est donc en marche lorsque Márcio Lacerda, alors maire de Belo Horizonte, décide en décembre 2009 d'interdire par décret l'organisation des événements de toutes natures sur la place de la gare. Ce sont les pratiques existantes sur l'esplanade qui indisposent les autorités municipales dont l'intérêt croise ici celui de la fondation Gutierrez, propriétaire de la collection et gestionnaire du Musée des Arts et Métiers. Tout comme la mairie, cette dernière ne souhaite plus voir se renouveler sur la place, à proximité du musée, les habituels rassemblements populaires, spectacles musicaux, théâtre

de rue, manifestations politiques ou assemblées évangélistes. Bien que la thématique du Musée des Arts et Métiers soit résolument populaire, puisqu'elle traite d'un large inventaire de différents types de métiers, ce dernier n'attire pas spontanément le public qui traverse la Praça da Estação et se sent menacé par les usages de cet espace public considérés comme excessifs. C'est bien cette préoccupation qui conduit le maire à interdire l'utilisation de la place pour les événements. Cette forme de gestion publique du territoire, soutenue par le Musée, limite les possibilités de mixité sociale et va à l'encontre de l'intégration du patrimoine à la vie quotidienne des populations. Pour mettre en œuvre sa fonction formatrice, éducative et référentielle, le patrimoine doit en effet être accessible et approprié avec intensité.

Le décret suscite l'indignation d'un groupe de Belorizontains qui organisent une première manifestation le 7 janvier 2010. De nombreuses suivront et, chaque samedi pendant près d'un an, le mouvement transforme la place en une plage de centre-ville, un espace symbolique à plus d'un titre : la plage est probablement l'espace où l'on s'affranchit le plus des différences sociales, l'espace commun par excellence ; c'est aussi un espace qui fait défaut à Belo Horizonte, rare métropole brésilienne de l'intérieur et dépourvue de rivage. Le mouvement se surnomme *Praia da Estação* (plage de la gare) et rassemble de plus en plus de monde en une foule bigarrée de baigneurs venus avec leurs jeux de plage, leurs instruments de musique et leurs slogans. *A Praça é nossa Praia*, la place est notre plage : c'est en effet la revendication pour tous d'un droit à l'occupation de l'espace public et d'un droit d'accès au patrimoine commun que porte le mouvement de la *Praia* (Bosredon, 2014 ; Bosredon, Dumas, 2014). Outre l'événement festif, le premier tract invite d'ailleurs les participants à un débat sur la « revitalisation par décret » : accompagnant la contestation de la privatisation des espaces, dès le début point donc aussi la revendication d'une participation des habitants aux projets urbains qui les concernent tous. Ces revendications sont portées par des activistes issus d'une classe sociale assez aisée (ou possédant pour le moins un fort capital culturel) : ils sont jeunes, intellectuels, militants, artistes, mais ils se pensent et se voient malgré tout comme les porte-parole de l'ensemble de ceux qui fréquentent ce quartier, y compris les sans-abri relativement nombreux dans ce secteur.

La *Praia da Estação* est progressivement devenue une sorte de tribune pour des revendications multiples dont les causes se sont parfois rejointes (par exemple celles du groupe de tagueurs les *Piores de Belo*, emprisonnés

plusieurs mois en 2011). « La question du décret est devenue un symbole et a offert l'opportunité de parler de tous les problèmes urbains à Belo Horizonte » (entretien avec Rafael Barros, personnage charismatique et médiatique de la *Praia*, février 2012). Le mouvement est également à l'origine de la renaissance du carnaval à Belo Horizonte : alors que le carnaval existait depuis la fondation de la ville de la capitale du Minas Gerais mais s'était considérablement essoufflé, plusieurs *blocos*⁷ de rue ont spontanément émergé du mouvement en 2010. Leur nombre n'a cessé d'augmenter depuis. Le débat politique et la contestation sont les carburants de ces *blocos* qui, pour beaucoup, défendent le droit à la ville et l'inclusion des minorités dans la vie urbaine. Di Souza, le meneur du *bloco Então Brilha* qui a commencé à défiler dans les rues de Belo Horizonte en 2011, nuance cependant :

« Les gens ont occupé les rues, mais il y a toujours une interrogation sur qui est dans la rue. Parce que le carnaval est surtout organisé par la classe moyenne. C'est pourquoi aujourd'hui nous devons nous poser d'autres questions : comment "noircir" les *blocos*, comment rapprocher la périphérie de la fête, donner la parole aux minorités » (Di Souza, cité dans Rodrigues, 2017).

2.3. Sur la place du marché de Wazemmes : la mixité sociale par la culture, un projet politique

Le quartier de la place du marché a été un terrain privilégié de l'action culturelle lilloise qui s'est voulue, au fil du temps, une combinaison de ce qui est considéré comme une culture populaire en continuité d'un passé industriel et ouvrier aujourd'hui partiellement valorisé et d'interventions plus ou moins directement liées à l'art contemporain. Ainsi la maison Folie Wazemmes est-elle inaugurée dans une ancienne usine textile en 2004, année de Lille Capitale européenne de la culture, alors que les lofts, les rénovations et les réhabilitations de l'habitat ancien se multiplient. Et les changements morphologiques se doublent d'un renforcement de l'offre culturelle et d'une valorisation du « festif » par les festivals et les fêtes populaires reprises et soutenues institutionnellement. Le projet de la Ville de Lille pour l'espace central de Wazemmes, articulé autour de la place de la Nouvelle Aventure, est ainsi à la fois tourné vers :

7 Un *bloco* de carnaval est un groupe de personnes défilant sous la même bannière, souvent issues du même quartier.



Figure 2.4. La maison Folie Wazemmes (Auteur : Bosredon, 2019)

- la valorisation de l'héritage industriel, mis en mouvement par l'art contemporain (maison Folie Wazemmes) ;
- la valorisation de la mixité sociale, du mélange des populations et d'une vie sociale particulièrement dynamique (réelle ou fallacieuse ? on peut ici se questionner sur la réalité de cette prétendue mixité et sur les effets des projets municipaux en termes de vie sociale partagée et harmonieuse) ;
- et la valorisation de la fête comme culture populaire d'un ancien quartier ouvrier.

À Wazemmes, l'action culturelle municipale a essentiellement consisté en la création de la maison Folie (figure 2.4), dont la programmation est orientée vers la culture populaire, les grandes fêtes (Wazemmes l'Accordéon) et des spectacles ou des ateliers portant sur des sujets de société comme les communautés, l'altérité, la place des femmes dans la ville et les discriminations⁸. La scène locale y a également sa place ainsi que les événements volontairement tournés vers la jeunesse du quartier (via le festival Hip Open Dance par exemple, autour de la danse hip-hop).

⁸ Cf. entretien avec Aline Lyoen, chargée d'action culturelle aux maisons Folie Wazemmes et Moulins, juin 2016.

Le projet de maison Folie se veut en 2004 un geste fort visant à s'inscrire à la fois dans la célébration de l'histoire industrielle et dans la création contemporaine et le renouveau (Bosredon, Graverau, Grégoris, 2016). La maison Folie est aussi conçue au départ comme un lieu de circulation et de croisement, d'où la création d'une nouvelle rue : la mixité des publics et le mélange des populations fait – en quelque sorte – partie du cahier des charges (Sergent, 2010).

« À Wazemmes, Martine Aubry précise le projet de reconversion de l'usine Leclerc en "Maison Folies", occasion de présenter ce concept dont elle veut faire une réalisation forte de son mandat durant lequel Lille sera déclarée capitale européenne de la culture en 2004. Dans chacune des réunions, elle présentera longuement la politique culturelle décentralisée qu'elle entend promouvoir autour d'infrastructures culturelles et festives construites ou rénovées dans chaque quartier. Elle présente ces "Maisons Folies" comme une chance de renouer avec les sociabilités anciennes et de décloisonner les quartiers populaires : "Des gens de toute la ville, mais aussi de toute la région et même d'ailleurs viendront ici" (Martine Aubry, réunion publique, 2001) » (Ethuin, Nonjon, 2005, p. 181).

Mais le décloisonnement et la mixité sociale restent un objectif difficile à atteindre : si l'animation de la place du marché, de la rue des Sarrazins et de la place Casquette (où se trouve la maison Folie) est assurée les soirs d'événements, l'équipement reste perçu par beaucoup de jeunes et moins jeunes habitants du quartier comme un lieu qui ne leur est pas destiné (« le lieu des bobos », le lieu des jeunes du centre-ville), contrairement aux activités annoncées lors de réunions publiques présentant le projet aux habitants de Wazemmes (entretien avec la directrice du centre social-maison de quartier, 2017).

3. Les effets de l'action culturelle publique sur la mixité sociale

Une culture bien encadrée et institutionnalisée, débouchant sur une certaine uniformisation culturelle, un cadre urbain qui « s'embellit » : pour parvenir à ce résultat, il fallut favoriser la mixité sociale, ce fut la première étape. Aujourd'hui débute la deuxième étape qui est celle de la gentrification : une gentrification résidentielle à Wazemmes (dans le quartier de la place du marché), une « gentrification des pratiques » (via la requalification et l'hygiénisation des espaces publics) sur la Praça da Estação à Belo Horizonte. Dans nos quartiers en effet, la mixité

correspond à différentes formes temporelles, des temporalités d'usage et de présence à des temporalités plus longues, résidentielles. Ces formes qui évoluent peuvent s'articuler, se compléter, s'alimenter. Elles découlent en partie de la fréquentation des deux espaces par des non-résidents (pour le marché, pour les festivals, pour les fêtes et les sorties). Mais certains, plus sensibles aux attraits du secteur, finissent parfois par s'y installer, ce qui mène progressivement à sa gentrification. De ce point de vue, la place du marché à Wazemmes et la Praça da Estação à Belo Horizonte, où la fonction résidentielle est bien moindre, ne dessinent pas les mêmes formes.

3.1. Praça da Estação : récupération et institutionnalisation de la contestation

Avec la contestation du décret de Lacerda est né un espace public de revendications (cf. Bosredon, Dumas, 2014), un espace de partage et de discussion dont l'objectif était initialement de fédérer largement. Il y eut ensuite confrontation puis velléité municipale de partager le projet via un processus participatif : ont ainsi été organisées plusieurs réunions publiques qui ont abouti en mars 2013 à la création d'une « Commission d'accompagnement du Corridor Culturel de la Place de la gare », représentative de la diversité des acteurs opérant dans le quartier et dans le champ de la culture. La commission se composait ainsi de représentants de la Fondation Municipale de la Culture, du Conseil Municipal de la Culture (COMUC) qui est une structure collégiale, consultative et délibérative constituée pour moitié de membres élus issus de la société civile et pour moitié de membres désignés par le pouvoir exécutif municipal, mais aussi de représentants des équipements culturels, des mouvements sociaux, de la classe artistique, des commerçants, des résidents du quartier, des architectes et des urbanistes, des pratiquants de sport de rue et des sans-abri.

La commission s'est réunie pendant deux mois en soutien à l'équipe d'architectes choisie par la Ville pour la conception de la réhabilitation urbaine du secteur. Ses conseils ne sont pas limités à des interventions physiques, mais se sont étendus à toute une série d'initiatives et d'innovations pour le corridor, comme la mise en œuvre d'une politique d'aide aux sans-logis, l'installation de toilettes publiques et d'un éclairage public là où il fait défaut, l'amélioration des abribus, la révision du décret réglementant l'utilisation de la place de la gare, la prolongation des

heures d'ouverture du parc municipal situé à côté de la place, la définition d'actions culturelles par un appel public à propositions permettant la participation de tous, etc. Rafael Barros (au nom du COMUC) a constamment ponctué le débat avec les trois impératifs suivants : le projet doit partir du présupposé qu'il existe de multiples façons d'habiter la ville et qu'elles doivent toutes être prises en considération ; le projet doit tenir compte de la nécessité de construire un espace d'*empowerment* des citoyens afin de renforcer leur pouvoir d'agir ; chacun doit pouvoir s'inscrire dans la dynamique du projet, de son initiation à sa mise en œuvre et à sa réalisation.

Malgré tout, ni la conception architecturale ni les actions finalement proposées par le bureau d'étude choisi par la municipalité ne se sont avérées conformes aux attentes de la commission. La proposition architecturale du bureau d'étude était en effet basée sur des hypothèses jugées exotiques (géométrie sacrée, Feng Shui) et esthétisantes (travail sur le pavage des trottoirs, décoration urbaine). Elle suscita des inquiétudes quant à la possible gentrification du quartier, aggravées par le caractère confidentiel des études préalables à l'opération urbaine.

Une des principales caractéristiques des récents mouvements sociaux populaires au Brésil, dont la *Praia* est un bon exemple, est leur forme d'organisation très libre qui fédère des groupes hétérogènes s'unissant derrière des revendications tout aussi diverses. Certains de ces mouvements ont comme stratégie l'occupation d'immeubles vacants ou d'espaces publics et se caractérisent par des formes de lutte nouvelles. Lorsque l'administration en place reconnaît, bon gré mal gré, la puissance de ces revendications, elle les intègre à son cadre institutionnel. Le fait que certains leaders du mouvement soient devenus des membres du Conseil Municipal de la Culture, combiné aux efforts de la commission d'accompagnement du Corridor Culturel, a créé l'illusion que le système avait reconnu la légitimité de la lutte. Mais, ainsi récupéré par la politique municipale, le mouvement contestataire d'origine s'est en partie vidé de son caractère subversif. Les thèmes de la contestation de la *Praia da Estação* ont ainsi été mis en lumière dans le débat public sans opposition frontale des autorités municipales : l'explication tient en grande partie dans le fait que le mouvement de la *Praia* sert au final la stratégie initiale de la mairie : systématisées, voire ritualisées, les *Praias* ressemblent de plus en plus à des happenings ludiques qui ne déparent pas dans le projet municipal de renouvellement par la culture, présenté comme une transformation négociée du quartier.

Le paysage politique brésilien a récemment été totalement bouleversé, tant au niveau national qu'au niveau local où de nouvelles orientations clairement plus libérales et moins sociales ont été prises. Au niveau fédéral et en lien avec notre sujet, deux mesures se démarquent. La première, à la suite d'une politique de répression de l'activisme politique et de suppression des pratiques démocratiques de représentation directe, concerne la fin de tous les conseils de participation civile dans les instances fédérales. La seconde a consisté à désamorcer les politiques culturelles par la disparition du ministère de la Culture et le plafonnement du soutien financier des entreprises à la promotion de la culture, ce qui affectera la grande majorité des musées et des centres culturels du pays, fortement dépendants des ressources privées compte-tenu du manque notoire de budget fédéral pour le secteur. Il est à craindre que ces initiatives fédérales, comme celles des États, atteignent aussi les municipalités et menacent l'existence des conseils de gestion participative de l'espace.

3.2. À Wazemmes : valorisation de la culture populaire et prédominance des acteurs publics

A Wazemmes, la force du pouvoir municipal réside dans le monopole culturel qu'il exerce via la maison Folie qui est un équipement sous régie municipale. Même si elle se dit à l'écoute du quartier et de ses associations, l'équipe de direction reste seule maîtresse de la programmation de l'équipement :

« Tout le travail, c'est de trouver un équilibre entre le fait d'être à l'écoute du quartier, des habitants et des projets qui nous sont proposés au niveau local par les associations et, en même temps, d'avoir un rayonnement national ou international. C'est un subtil mélange. La complexité c'est que cela correspond à des temporalités différentes. L'idéal est de faire venir un artiste un peu phare et puis autour de décliner et de déployer des actions à différentes échelles. D'autres Maisons folie fonctionnent davantage par thématiques. Mais le principe est toujours de provoquer des croisements entre disciplines, entre publics, entre amateurs et professionnels » (O. Sergent, directeur de la Maison folie de Wazemmes de Lille, le 11 juin 2007, cité dans Guillon, 2012, p. 431).

On peut établir un parallèle entre la Praça da Estação et Wazemmes en considérant les associations culturelles qui ont été amenées à coopérer avec la politique municipale, en particulier à l'occasion de l'organisation de Lille 2004 Capitale européenne de la culture puis des grands

événements récurrents qui ont été organisés par Lille 3000, la structure créée par la Ville de Lille pour pérenniser les impacts de Lille 2004. Parmi ces associations se trouve Attacafa dont Vincent Guillon dans sa thèse montre bien toute l'ambiguïté, « entre opportunisme, contrainte et résistance » (Guillon, 2011, p. 483). Cette association, créée en 1984, lance en 2001 le Festival de la soupe en réaction à l'annonce du projet d'implantation de la maison Folie en plein cœur de Wazemmes dans le cadre de la capitale européenne de la culture. Sa présidente explique en effet que l'événement Lille 2004 a asséché tous les projets alternatifs, y compris les initiatives habitantes, en imposant des procédures extrêmement techniques et complexes, hors de portée du premier venu et destinées à contrôler les projets culturels, éloignant de fait les habitants de leurs espaces publics. Le Festival de la soupe a donc été initialement créé pour retisser ce lien entre les habitants de Wazemmes, leur quartier (le site du festival se situe dans les rues et parcs jouxtant la maison Folie de Wazemmes, à deux pas de la place du marché) et leurs cultures métissées (cf. présentation du festival sur le site lalouchedor.com).

« Depuis son lancement, le succès de la manifestation ne s'est pas démenti, rassemblant désormais chaque année plus de 80 000 personnes dans le quartier de Wazemmes. Mais s'il gagne en popularité, l'événement perd en convivialité, l'association obtenant ainsi l'effet inverse de celui recherché. La municipalité lilloise s'en saisit également de plus en plus dans sa communication externe, et plusieurs villes européennes s'inspirent de l'expérience de Wazemmes pour organiser leur propre festival de la soupe. Attacafa est dépossédée de la manifestation au fur et à mesure de son institutionnalisation, conduisant à l'affaiblissement de la dimension contestataire et innovante du projet » (Guillon, 2011, p. 485).

Le principal moyen de la récupération de l'initiative culturelle et de son institutionnalisation étant bien sûr la subvention publique, on peut ainsi se demander – comme le suggèrent les auteurs de la *Sociologie de Lille* (2017) ou E. Da Lage, présidente de l'association Attacafa (Guillon, 2011) – si, à Wazemmes, l'omniprésence de la Ville de Lille dans le secteur culturel ne contribue pas à inhiber l'initiative associative locale dans le champ de la culture.

Quant aux actions de réhabilitation, le centre de Wazemmes, et singulièrement la place du marché, offre aujourd'hui un cadre suffisamment attrayant et rassurant pour que chacun s'approprie les espaces selon ses attentes, tout en excluant ou en limitant les passages dans des lieux moins appréciés. La multiplication des activités culturelles, en

concordance avec la requalification des espaces publics et la rénovation de l'habitat, sont autant d'opérations concrètes qui illustrent la transformation qui se veut une transition mesurée entre passé et présent. Plus largement, la vie sociale est appréciée, même si certains déplorent des nuisances et découvrent progressivement des inconvénients (le bruit, les vols, les trafics) ou vivent des déconvenues. Plusieurs associations continuent toutefois à agir en faveur de l'amélioration du cadre de vie, encore ressenti comme mal entretenu voire délaissé par les pouvoirs publics dans certaines rues (comme la rue Jules Guesde), quand d'autres secteurs focalisent l'attention.

Cette valorisation du quartier dans le sens d'une patrimonialisation culturelle du monde ouvrier est aujourd'hui une des caractéristiques de sa gentrification, en particulier dans sa partie centrale. Dans son projet de rénovation urbaine préparé au titre du PNRU⁹, la Ville de Lille reconnaît que « le quartier de Wazemmes est un secteur où la pression immobilière et foncière importante s'exerce au détriment des populations modestes » et elle affiche une stratégie de lutte contre « le phénomène de gentrification et d'exclusion des populations modestes constaté au Nord du quartier » (Lille Grand projet urbain, 2007, p. 15).

Le projet de mixité sociale de la Ville de Lille semble généreux mais il demeure néanmoins un risque de violence sociale dans le processus d'appropriation des formes culturelles populaires. Leur captation s'apparente en quelque sorte à un travers de la reconnaissance sociale : identifier et reconnaître la valeur de la culture populaire pour la réifier en produit culturel. La mixité, dans les espaces résidentiels ou dans les espaces publics n'est pas nécessairement le gage d'un égal droit à la ville pour tous les citoyens, et pourrait au contraire « aboutir, de manière contournée, à l'imposition de normes, de valeurs, d'usages et de pratiques, par certains groupes (dominants) sur d'autres (dominés) » (Lehman-Frisch, 2009, p. 112)¹⁰. L'appropriation de valeurs d'usage destinées

9 Programme National pour la Rénovation Urbaine.

10 Par ailleurs, comme le montre le paradigme groupes dominants-groupes dominés (Lorenzi-Cioldi, 2009), la co-présence dans un même espace, de manière temporaire ou plus pérenne, de groupes en situation sociale asymétrique a un effet sur la dynamique identitaire des personnes selon la position sociale du groupe d'appartenance, les dimensions individuelles et collectives s'affirmant alors de manière différenciée. Ainsi, les individus appartenant à un groupe dominé seront davantage perçus et se percevront davantage en termes catégoriels, et seront de fait assimilés comme interchangeables et personnellement invisibilisés.

initialement aux familles ouvrières par une population plutôt jeune, diplômée, travaillant dans des secteurs créatifs sera alors d'autant plus violente que, dans la forme aboutie de la gentrification, les nouveaux venus s'approprient également l'espace public, la rue, les trottoirs, les cafés et les commerces des quartiers où ils habitent. Se crée alors, de fait, une convivialité urbaine que ne pourront plus jamais revivre les ouvriers partis dans des zones périphériques. Cet impérialisme urbain va de pair, paradoxalement, avec la volonté affichée de promouvoir la mixité sociale (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2014).

Ce processus de confiscation ne se déroule pas toujours sans heurts ni sans conflit.

« La mixité sociale telle qu'elle est pensée par les pouvoirs publics et certains gentrificateurs constitue un ressort de la compétition à laquelle se livrent les groupes sociaux pour l'accès aux ressources urbaines dans les quartiers en gentrification. La lutte est inégale, mais certains gentrifiés parviennent à opposer une certaine résistance. Parfois cette résistance s'exprime dans des luttes et de mobilisations collectives, qui peuvent être très variées dans leur forme, leur contenu, voire même dans leur degré de contradictions internes. Si elle ne constitue que rarement une revendication première, la critique de la mixité sociale apparaît souvent en filigrane de ces diverses formes de mobilisations » (Giroud, 2015).

C'est ce que l'on constate sur la place de la gare à Belo Horizonte où la mise en place de la politique publique a entraîné des formes de contestation. Mais des propositions sont déjà faites par les autorités municipales pour intensifier les usages de la place, en particulier ceux qui sont liés à une appropriation culturelle plus mixte, via un soutien aux manifestations culturelles et aux sports de rue. Quant à Wazemmes, l'action culturelle de la Ville de Lille peut être interprétée comme le recyclage de ce qui est renvoyé aux cultures dites populaires. Le festival de la soupe ou celui de l'accordéon en fournissent des exemples. Dans cette perspective, la « mixité » serait pensée comme une combinaison d'activités culturelles conventionnelles et d'une culture populaire revisitée. Mais dans la réalité on observe aujourd'hui que le processus participatif que cette orientation appelle s'est affaibli, soit qu'on n'y arrive pas, soit qu'au fond ce n'est plus un objectif prioritaire parce qu'on a avancé sur le chemin de la gentrification :

« Le recours à la proximité et à la participation dans la rhétorique des décideurs locaux au moment de la création des Maisons folie, suscite un afflux de demandes extrêmement variées et parfois liées à la sphère privée

(mariages, anniversaires, fêtes religieuses, etc.). Le refus quasi systématique de ce type de sollicitation génère de nombreuses frustrations qui conduisent, en retour, au rejet des Maisons folie dans certains quartiers. Le slogan « lieux ouverts sur le quartier et la population » fait naître de nombreuses attentes de la part des habitants, mais qui entrent en contradiction avec la volonté des directeurs des Maisons folie de maintenir un positionnement artistique fort » (Guillon, 2011, p. 435).

Conclusion

Nos deux places sont à des degrés divers, dans l'espace et dans le temps, des zones de passage, de transit et des espaces de transition entre différents mondes sociaux. Ces propriétés les rendent propices à la conception et à l'expression de projets culturels qui opposent ou fédèrent un grand nombre d'acteurs différents. L'emplacement, la spatialité, les caractéristiques urbaines de la Praça da Estação en font aussi un lieu favorable aux mouvements sociaux de protestation. Son importance historique, son patrimoine culturel, son potentiel éducatif recèlent des éléments d'appropriation collective et de transmission d'idéaux et de propositions contestataires, ce dont l'histoire industrielle, ouvrière et sociale de Wazemmes est aussi riche.

Dans les projets mis en œuvre dans chacun des quartiers, certains acteurs sont plus influents que d'autres. Parmi eux se trouvent les acteurs municipaux dont la force vient en partie de la conception de politiques culturelles. Si chacune des places suit sa dynamique sociale et urbaine propre, on perçoit une détermination plus canalisée de l'action publique municipale à Lille. Pour Wazemmes en effet la mairie semble fortement préoccupée à travers sa politique culturelle par la stimulation affichée de la mixité sociale. À Belo Horizonte, au contraire, l'ancienne équipe municipale a entrepris une forme d'hygiénisation locale, pour limiter l'action populaire et la présence de groupes considérés comme « inappropriés » sur la place de la gare. L'actuel pouvoir municipal paraît plus neutre sur ce point mais n'a pas contribué à transformer en projets concrets les débats, se limitant à des actions ponctuelles liées au calendrier officiel.

Malgré l'existence de politiques publiques visant à favoriser et à renforcer la mixité sociale, on peut se demander si ces politiques atteignent leurs objectifs. Dans les deux cas (Belo Horizonte et Lille), malgré le potentiel important des deux places en termes d'urbanité,

on distingue bien des moments de coexistence des différentes classes sociales, mais pas vraiment de mélange ou de pas de mixité effective. On peut même se demander si les politiques culturelles ne contribuent pas – au contraire – à limiter les initiatives populaires et à favoriser la gentrification et la concentration sociale. Ainsi, la Praça da Estação, même après sa revitalisation et malgré une certaine volonté populaire, est toujours considérée par la population comme un lieu de passage. Elle n'est pas utilisée de façon permanente et est occupée ponctuellement pour des événements spécifiques, dont des manifestations culturelles et politiques de divers groupes sociaux. Plusieurs facteurs, parmi lesquels le manque d'ombre et l'insécurité, en limitent la fréquentation piétonnière pour autre chose que l'accès aux transports en commun.

Quand les projets urbains et les politiques culturelles vont dans le sens de la mixité sociale, l'effet annoncé n'est pas forcément l'effet recherché à terme. La mixité sociale peut constituer parfois un leurre utile dans un premier temps. En effet, les projets culturels construits dans l'objectif de créer ou de renforcer une mixité sociale dans la fréquentation du quartier et ses lieux de sociabilité et de consommation, pour *in fine* aboutir à la mixité résidentielle, peuvent mener à terme à la gentrification (effet peut-être recherché bien qu'inavoué).

À ce propos, lorsque les pouvoirs publics parlent ouvertement de la gentrification – c'est le cas dans le « Projet de rénovation urbaine – Quartiers dégradés » préparé au titre du PNRU par la Ville de Lille en 2007 –, ils utilisent le terme de façon négative, pour le dénoncer, et ont donc conscience d'un danger. Or, dans les discours politiques dominants, il n'est jamais question de gentrification. On peut alors se demander si la gentrification fait partie intégrante du projet, si elle pourrait en être l'aboutissement et pourquoi, dans ce cas, elle n'est pas assumée. Les mots utilisés varient en effet aux différentes étapes du processus, les acteurs politiques parlant de mixité sociale au moment du projet – de son initiation, de son déroulement – et ne parlant de gentrification que lorsque le processus est terminé et irréversible (par exemple au sujet du Vieux Lille).

Bibliographie

Aubry M. (2011). La confession vérité d'Aubry. Dix ans déjà que Martine Aubry règne sur la métropole du Nord. Bilan. [Interview de Michel

- Revol]. *Le Point*, 12 mai 2011. Repéré à https://www.lepoint.fr/villes/la-confession-verite-d-aubry-12-05-2011-1330382_27.php.
- Bonny Y., Bautès N., Gouesët V. (dir.) (2017). *L'espace en partage, approche interdisciplinaire de la dimension spatiale des rapports sociaux*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Bosredon P. (2014). Expériences poétiques et contestataires de la ville : les artistes-activistes du quartier de la Praça da Estação à Belo Horizonte (Brésil). Dans A. Da Cunha et S. Guinand (dir.), *Qualité urbaine, justice spatiale et projet* (pp. 245–259). Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
- Bosredon P., Grégoris M.-T. (2012). Friches culturelles et territoires urbains à Lille : des micro-expériences de lieux à la fabrique d'une nouvelle urbanité. *Actes du colloque international pluridisciplinaire « De la friche industrielle au lieu culturel »*, Atelier 231 – Centre National des Arts de la Rue, Sotteville-lès-Rouen, 14 juin 2012, Équipe La Friche, UMR CNRS IDEES. Repéré à <http://www.scienceaction.asso.fr/userfiles/livretColloqueLafrichesept2012.pdf>.
- Bosredon P., Dumas J. (2014). Régulations et contestation du droit : la production des espaces urbains en question. Le cas de la *Praça da Estação* à Belo Horizonte (Brésil). *Géocarrefour*, 88(3), 227–237.
- Bosredon P., Gravereau S., Grégoris M.-T. (2016). Des équipements culturels à la production des quartiers dans la métropole lilloise. Dans C. Liefoghe, D. Mons, D. Paris (dir.), *Lille, métropole créative ? Nouveaux liens, nouveaux lieux, nouveaux territoires* (pp. 277–315). Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Bosredon P., Dumont F., Diniz A. M. A., Melo A. M. (dir.) (2020). *Richesses en partage au Brésil et en France : approches socio-spatiales croisées dans le Minas Gerais et le Nord-Pas de Calais*, Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Boulineau E., Coudroy de Lille L. (2009). Introduction du colloque « Penser les espaces intermédiaires en Europe ». ENS LSH Lyon.
- Brizon P., Poisson E. (1913). La coopération. Dans *Encyclopédie socialiste syndicale et coopérative de l'Internationale ouvrière*. Paris : Quillet.
- Chamboredon J.-C., Lemaire M. (1970). Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement, *Revue française de sociologie*, 11(1), 3–33.

- Clerval A. et Fleury A. (2009). Politiques urbaines et gentrification, une analyse critique à partir du cas de Paris. *L'Espace politique*, 8(2). Repéré à <http://journals.openedition.org/espacepolitique/1314>.
- Collectif Degeyter (2017). *Sociologie de Lille*. Paris : Editions La Découverte.
- Desage F., Morel Journal C, Sala Pala V. (dir.) (2011). *Le peuplement comme politiques*. Rennes : PUR.
- Devroe K. (2000). La réinsertion de la faculté de droit dans un quartier péricentral de Lille : Moulins. *Hommes et Terres du Nord*, 1, 49–54.
- Ethuin N., Nonjon M. (2005). Quartiers de campagne. Ethnographie des réunions publiques de la liste Martine Aubry à Lille. Dans J. Lagroye, P. Lehingue, F. Sawicki (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001* (pp. 171–191). Paris : PUF.
- Fleury A., Goutailler L. (2014). Lieux de culture et gentrification. Le cas de la Maison des métaux à Paris. *Espaces et sociétés*, 158, 151–167. Repéré à <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2014-3-page-151.htm>.
- Giroud M. (2015). Mixité, contrôle social et gentrification. *La Vie des idées*. Repéré à <http://www.laviedesidees.fr/Mixite-controle-social-et-gentrification>.
- Guillon V. (2011). *Mondes de coopération et gouvernance culturelle dans les villes : une comparaison des recompositions de l'action publique culturelle à Lille, Lyon, Saint-Étienne et Montréal* (Thèse de doctorat). Université de Grenoble.
- Guimarães B. M. (1991). *Cafuas, barracos e barracões : Belo Horizonte, cidade planejada* (Thèse de doctorat). Institut Universitaire de Recherches de Rio de Janeiro.
- Harvey D. (2015). *Villes rebelles*. Paris : Buchet-Chastel.
- Harvey D. (2008). *Géographie de la domination*. Paris : Les Prairies ordinaires.
- Launay, L. (2010). De Paris à Londres : le défi de la mixité sociale par les « acteurs clés ». *Espaces et sociétés*, 140–141(1), 111–126.
- Launay L. (2011). Les politiques de mixité par l'habitat à l'épreuve des rapports résidentiels. Quartiers populaires et beaux quartiers à Paris et à Londres (Thèse de doctorat). Université Paris Ouest, Paris.
- Lefebvre H. (2009). *Le droit à la ville*. Paris : Economica.
- Lehman-Frisch S. (2009). La ségrégation : une injustice spatiale ? Questions de recherche, *Annales de géographie*, 665–666, 112.

- Lévy J.-P. (2002). Gentrification. Dans M. Segaud, J. Brun, J.-C. Driant (dir.), *Dictionnaire de l'habitat et du logement* (p. 200). Paris : Armand Colin.
- Lévy J. (2018). *Théorie de la justice spatiale. Géographies du juste et de l'injuste*. Paris : Odile Jacob.
- Lille Grand projet urbain (2007). *Projet de rénovation urbaine Ville de Lille – Quartiers dégradés*. Dossier préparé au titre du programme national pour la rénovation urbaine (ANRU).
- Lussault M. (2009). *De la lutte des classes à la lutte des places*. Paris : Grasset.
- Merle A. (2011). De l'inclassable à « l'espèce d'espace » : l'intermédialité et ses enjeux en géographie. *L'Information géographique*, 75, 88–98.
- Pinçon M, Pinçon-Charlot M. (2014). *La violence des riches*. Paris : La Découverte.
- Rodrigues L. (2017). *Movimentos de ocupação do espaço público fizeram ressurgir blocos de rua de BH*, Agência Brasil. Repéré à <http://agenciabrasil.ebc.com.br/cultura/noticia/2017-02/movimentos-de-ocupacao-do-espaco-publico-fizeram-ressurgir-blocos-de-rua-de>.
- Sergent O. (2010). Réflexion sur cinq années de pratiques. Retranscriptions du séminaire : *Nouveaux lieux culturels en Europe*. Banlieues d'Europe, p. 17–22.
- Smith N. (1987). Gentrification and the Rent Gap, *Annals of the Association of American Geographers*, 77-3, 462–465.
- Smith N. (1979). Toward a theory of gentrification : a back to the city movement by capital not people, *Journal of the American Planning Association*, 45, 538–548.
- Trevisan E. (2012). *Transformação, ritmo e pulsação : o baixo centro de Belo Horizonte* (Mémoire de master). Université PUC-Minas, Belo Horizonte.
- Van Criekingen M. (2008). Réurbanisation ou gentrification ? Parcours d'entrée dans la vie adulte et changements urbains à Bruxelles. *Espaces et sociétés*, 134, 149–166.

Chapitre 3

Une expérience de planification et de projet métropolitain et local au Brésil : possibilités de convergence et de contrôle social

A Brazilian experience of metropolitan and local planning and project : possibilities of convergence and social control

HELOISA COSTA, GERALDO COSTA ET ROBERTO
LUÍS MONTE-MÓR

Introduction

Cet article présente un récit et des réflexions portant sur une expérience menée par l'Université Fédérale du Minas Gerais dans le cadre la planification de la Région métropolitaine de Belo Horizonte (Brésil), développée depuis 2009 en trois étapes : le Plan directeur de développement intégré (PDDI-RMBH), le Macro-zonage métropolitain (MZ) et la révision des plans directeurs des municipalités de la région métropolitaine conformément au processus de planification métropolitaine mentionné.

Il vise ainsi à aborder la question des relations entre planification locale et métropolitaine, tout comme les structures de participation et de contrôle social créées pendant et pour la conduite de ce processus. Il s'agit donc d'une tentative d'analyser les possibilités d'articulation entre les universités et les politiques publiques, en mettant en exergue l'apprentissage mutuel entre l'équipe de l'université et les habitants de la Région Métropolitaine.

Afin de contextualiser le propos, il convient de préciser que la Région métropolitaine de Belo Horizonte (RMBH) se situe dans la région Sud-Est du Brésil et qu'elle est constituée de 34 municipalités qui comptent un peu plus de 5 millions d'habitants, dont près de la moitié concentrée dans la municipalité de Belo Horizonte qui centralise aussi une partie significative de l'emploi, du commerce, des services et des opportunités de la région (figure 3.1). En termes économiques, la RMBH concentre près d'un tiers du produit intérieur brut de l'État du Minas Gerais avec une importante production industrielle, principalement dans le secteur minier-métallurgique, articulée aux activités industrielles des autres zones du sud-est du pays. La région a fait l'objet de politiques de développement économique du gouvernement du Minas Gerais destinées à transformer cette base industrielle traditionnelle pour attirer de nouvelles entreprises des secteurs de la haute technologie, de l'information et de la culture (Santos, 1993). Nonobstant, le secteur minier et la dynamique immobilière restent des activités essentielles et à fort impact dans la RMBH, tout particulièrement en ce qui concerne la concentration foncière et l'expansion urbaine par lotissements, ce qui provoque souvent des conflits importants entre les intérêts économiques et les initiatives de planification du territoire, mais aussi – c'est ce que nous verrons dans cet article – des conflits entre intérêts locaux et métropolitains.

Au Brésil, les plans directeurs constituent le principal instrument de l'aménagement du territoire municipal. Ils sont obligatoires pour les municipalités dont la population dépasse 20 000 habitants, ainsi que pour celles qui sont situées dans les régions métropolitaines et celles qui pourraient souffrir des effets négatifs de certaines activités économiques. Ils expriment par conséquent les projets actuels, futurs ou possibles de production de l'espace et de construction de la vie collective dans ces lieux. Ils identifient aussi les convergences et les conflits d'intérêts des acteurs urbains de la municipalité, ainsi que les rapports de pouvoir, généralement asymétriques, qui pourraient s'exprimer au cours du processus bien qu'ils soient arbitrés par les cadres institutionnels et les procédures de participation.

Le fil conducteur de ce chapitre s'intéresse aux relations entre l'échelon métropolitain et l'échelon local (ce dernier désignant en général le niveau municipal) dans la construction collective des plans, des projets et des propositions d'action. Au-delà d'une relation dialectique entre échelles spatiales, il s'agit entre autres défis d'une tentative d'articulation de plusieurs dimensions politiques, de champs disciplinaires qui

Localisation de la Région Métropolitaine de Belo Horizonte au Brésil



Région Métropolitaine de Belo Horizonte

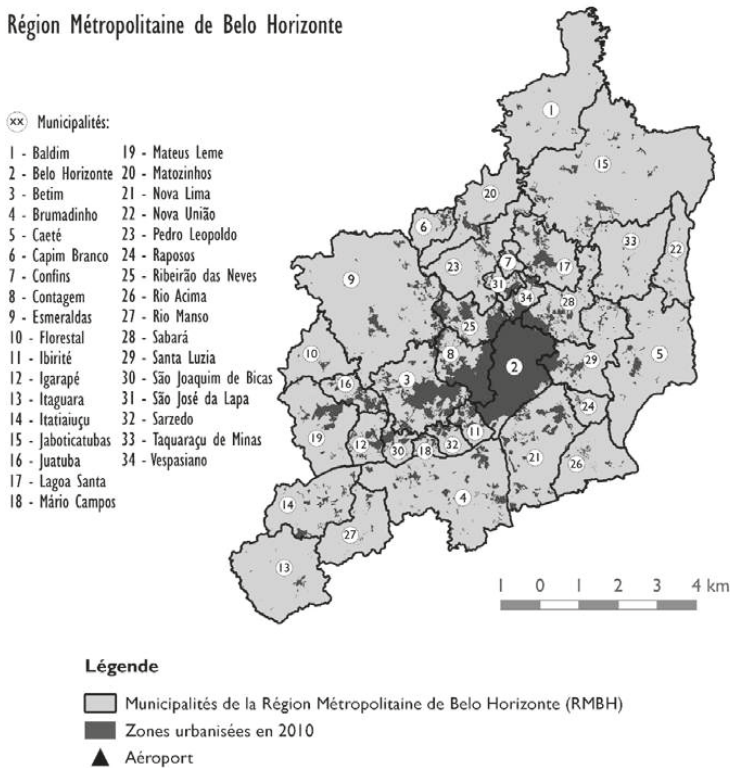


Figure 3.1. Localisation de la Région métropolitaine de Belo Horizonte (RMBH) et ses municipalités (source : www.aueufmg.wordpress.br)

s'entrecroisent, de savoirs traditionnels communs issus de la vie quotidienne et de savoirs produits par les experts et les universitaires (Friedmann, 1987 ; Sousa Santos, 2007). La méthodologie adoptée se base sur divers moments d'échanges qui ont eu lieu dans les ateliers et les séminaires, et se penche également sur la création d'espaces de référence de la participation dans les municipalités, les LUMEs (Lieux d'Urbanité Métropolitaine), embryons d'articulation entre la société civile locale, les représentations institutionnelles et l'Université.

La première partie de ce chapitre aborde le contexte général de la planification métropolitaine et locale au Brésil et le contexte spécifique de l'expérience concrète de planification de la RMBH depuis 2009. On se concentrera ainsi sur les projets de restructuration territoriale métropolitaine, exprimés par un Projet de Macrozonage du territoire métropolitain qui servira notamment de base pour référencer la révision des plans directeurs locaux.

La seconde partie examine ce contexte innovant consistant à réaliser un plan au sein et à partir de l'Université, impliquant par moments plus d'une centaine de chercheurs, professeurs et étudiants, ainsi que des représentants de la société civile et des structures institutionnelles municipales de l'État du Minas Gerais dans un processus d'apprentissage collectif, stimulant et enrichissant.

1. Planification urbaine, locale et métropolitaine

Depuis les années 1990, les efforts de planification urbaine au Brésil ont été motivés par la perspective de surmonter l'influence d'un passé fonctionnaliste, technocratique et centralisateur, en allant vers la construction d'expériences participatives guidées par les principes d'une réforme urbaine centrée sur la notion de fonction sociale de la propriété et sur le développement de la citoyenneté et de l'inclusion sociale. Cette trajectoire a abouti à la consolidation d'une législation progressiste, particulièrement au niveau des municipalités, mais d'une efficacité très faible à cause de nombreuses limites dans sa mise en pratique. Outre cela et les pressions politiques de toutes sortes, cette tradition de planification s'oppose à la tendance globale de réduction de la participation de l'État dans les politiques publiques et à l'émergence de logiques de projet et de politiques urbaines orientées par le marché qui deviennent hégémoniques. Elle contribue enfin à la persistance des inégalités et de l'exclusion sociale.

Durant cette période, la question locale/municipale a acquis une importance centrale sur les plans spatial et politique, tandis que la planification métropolitaine, associée aux politiques de l'État autoritaire de la période dans laquelle elle est apparue, a été négligée, malgré un processus d'urbanisation qui s'est étendu à presque tout le territoire du pays (Lefebvre, 1999).

Un premier moment de planification métropolitaine technocratique a eu lieu durant le régime militaire au Brésil (1964–1984), en particulier avec son institutionnalisation en 1973/1974 aboutissant à la création de neuf régions métropolitaines au moyen d'un système centralisé et symétrique, c'est-à-dire une structure de planification et de gestion identique pour chacune des neuf institutions métropolitaines, en dépit de leurs différences sociales, économiques et culturelles et/ou de leur localisation et de leur taille. Il s'agissait d'une période d'euphorie du régime militaire, marqué par des taux de croissance économiques élevés durant la période 1968–1973 appelée le « Miracle économique ». Le deuxième Plan National de Développement (II PND), entre 1975 et 1979, exprimait une stratégie très efficace de soutien public au processus de croissance et de modernisation économique. Selon Monte-Mór (2008, p. 55), « l'aspect spatial, régional ou urbain a commencé à être vu comme un élément intégrant des directives économiques des stratégies de développement national ». Selon Davidovich (2004, p. 198), « la création de ces entités [les régions métropolitaines] a constitué une stratégie du régime autoritaire, comme support d'une géopolitique d'intégration du territoire national et de développement économique, avec le soutien d'une société autoritairement urbaine ».

Exceptée la courte période allant de 1975 à 1979, où la stratégie de croissance et de modernisation a atteint son point culminant, les institutions métropolitaines n'ont pas disposé d'une autonomie financière et administrative capable de consolider durablement les processus de planification et de gestion orientés vers de possibles solutions aux problèmes socio-spatiaux des métropoles, tout particulièrement ceux qui concernent la question du logement social et de la mobilité – défis majeurs qui exigeaient une planification et des actions intégrées. Des investissements dans la provision des conditions générales de production étaient presque intégralement déterminés par le biais de politiques sectorielles et d'institutions contrôlées de manière centralisée, qui ne s'engageaient presque jamais en termes de moyens de reproduction sociale à l'instar de la provision de logements pour une force de travail

habitant dans des conditions précaires dans les favelas et les périphéries métropolitaines.

À partir des années 1980, la politique urbaine nationale centralisée – qui incluait les neuf régions métropolitaines institutionnalisées – entra en déclin, en grande partie à cause de la crise de l'État qui a débouché sur l'incapacité de continuer à produire les conditions générales pour assurer la continuité de la stratégie de croissance et de modernisation économique (Costa, 2012).

1.1. La planification métropolitaine à la RMBH – les débuts

Un organisme gouvernemental, le Plambel, a été créé en 1974 pour assurer les activités métropolitaines de planification et de gestion de la Région métropolitaine de Belo Horizonte (RMBH). La planification et la coordination de la mise en œuvre des services d'intérêt commun dans les municipalités métropolitaines figuraient parmi ses principales responsabilités statutaires. Une équipe multidisciplinaire d'analystes urbains – architectes urbanistes, sociologues, économistes, avocats, géographes, ingénieurs, entre autres professionnels – fut constituée.

En parallèle d'actions centralisées pour créer des conditions générales de production dédiées à la croissance économique, cette équipe a développé des analyses et des propositions en vue de la planification métropolitaine, municipale et urbaine. Bien que ces analyses aient été réalisées dans la période 1974–1985, elles demeurent une référence importante pour la reprise de la planification métropolitaine au début du 21^e siècle. Toutefois, à l'époque, la participation et le contrôle social n'étaient pas des mécanismes qui faisaient partie des processus de planification.

Les activités du Plambel devaient en principe être contrôlées par deux conseils : l'un délibératif et l'autre consultatif. Le Conseil délibératif était composé de cinq membres : le vice-président du Conseil de développement du Minas Gerais, qui le présidait, et quatre autres membres « avec une capacité technique et administrative reconnue, nommés par le gouverneur de l'État » (cf. Loi de l'État 6303/1974 qui a créé le Plambel). On peut ainsi conclure qu'il n'existait aucun contrôle social des activités du Plambel. Le Conseil consultatif – composé de 14 membres, représentant le pouvoir exécutif des 14 municipalités qui formaient la RMBH à ce moment-là – était coordonné par le président

du Conseil délibératif, c'est-à-dire par un membre du pouvoir exécutif. De fait, le schéma métropolitain de planification et de gestion faisait partie d'un régime politique et institutionnel centralisé et autoritaire, qui ne laissait pratiquement aucun espace aux actions de participation et de contrôle par la société civile.

À partir des années 1980, la politique urbaine nationale centralisée – qui incluait les neuf régions métropolitaines – était en discrédit, en bonne partie à cause de la crise financière touchant l'État et de la politique du régime militaire. Dans la RMBH, la croissance des périphéries métropolitaines, sans régulation de la parcellisation ni de l'occupation des sols, s'est accélérée pendant la période de production fordiste et des grands flux migratoires. En même temps, on note l'abandon des idées de planification en général et de celles concernant l'urbanisme métropolitain en particulier pour les moyen et long termes. Le Plambel a d'ailleurs été supprimé en 1996.

Dans ce contexte, à partir du début des années 1980, d'intenses mouvements sociaux commencent à surgir, principalement initiés par des organisations professionnelles et populaires. Ils proposent une réforme urbaine ayant pour base la construction d'un système de contrôle et de régulation des formes d'appropriation du foncier au moyen d'un système légal d'usage et d'occupation du sol. Ces mouvements ont été responsables du débat, de l'élaboration et de la présentation d'un amendement à la Constitution fédérale promulguée en 1988, trois ans après la fin du régime militaire. Quelques-unes des propositions de cet amendement, celles qui insistaient sur la fonction sociale de la propriété et de la ville comme étant la question centrale d'une réforme urbaine progressiste, ont été acceptées par les constituants et incluses dans le texte constitutionnel. Ce texte détermine que la politique urbaine est de la responsabilité des municipalités, lesquelles ont vu leur autonomie restaurée dans ce texte constitutionnel. La question métropolitaine a été déléguée à la compétence des États fédérés qui l'ont traitée avec un intérêt assez variable au long de ces années. Au niveau fédéral, c'est seulement en 2015 que la planification métropolitaine est effectivement reprise avec la promulgation du Statut de la Métropole, comme mentionné ci-dessous.

Depuis lors, on observe la création de formes participatives de gestion des villes, tout particulièrement au moyen de conseils délibératifs et/ou consultatifs, en plus des expériences de budgets participatifs, en tant qu'instruments capables de transcender les limites

politico-institutionnelles de la démocratie représentative¹. Cependant, pour revenir à l'objet de ce chapitre – c'est-à-dire la planification et la gestion métropolitaine –, l'autonomie municipale dans la conduite de la politique urbaine, même sans en être la cause principale, a contribué à gêner la reprise d'une politique territoriale de portée régionale et métropolitaine (Costa, 2012).

1.2. La période récente de la planification dans la RMBH

Dans le Minas Gerais, la planification métropolitaine a repris d'une façon un peu pionnière dès le début des années 2000, à partir d'une modification de la législation de l'État qui a créé une nouvelle structure institutionnelle pour la gestion métropolitaine composée d'une Assemblée métropolitaine, d'un Fond financier métropolitain, d'un Conseil de développement métropolitain (avec une participation réduite mais toutefois significative de la société civile), d'une Agence métropolitaine pour la mise en œuvre des plans et des projets, et d'un Plan directeur de développement intégré pour la région métropolitaine. Dans ce contexte, l'Université Fédérale du Minas Gerais (UFMG) a été engagée pour élaborer ce plan à partir duquel nous avons cherché à construire l'analyse et la réflexion.

Le nouvel arrangement administratif approuvé en 2006 par la RMBH – qui compte aujourd'hui 34 municipalités – se base sur une structure traditionnelle, similaire à d'autres arrangements antérieurs ou à d'autres instances de planification et de gestion territoriale, mise à part la présence de représentants de la société civile dans le Conseil délibératif. Il convient donc de souligner qu'il ne s'agit d'une nouveauté qu'à l'échelle métropolitaine étant donné que depuis la Constitution fédérale de 1988 et le Statut de la Ville de 2001, des conseils de gestion participative existent déjà à l'échelle municipale.

L'Assemblée métropolitaine est composée de 73 membres : quatre représentants du pouvoir exécutif régional, un représentant du législatif régional et deux représentants de chacune des 34 municipalités métropolitaines (le maire et le président de la chambre municipale).

1 L'évaluation de ces expériences va au-delà des objectifs de ce chapitre. Mais on peut dire qu'elles ont eu un succès relatif, dû particulièrement aux disputes politiques qui presque toujours résultent en faveur des intérêts économiques hégémoniques, plus particulièrement du capital engagé dans la production immobilière urbaine.

Le Conseil délibératif de développement métropolitain est composé de 16 membres, qui représentent les institutions suivantes : l'exécutif régional (cinq) ; l'Assemblée législative (deux) ; la Municipalité de Belo Horizonte (deux) ; la Municipalité de Contagem (un) ; la Municipalité de Betim (un) ; les 31 autres municipalités de RMBH (trois) ; et la société civile organisée (deux).

Si l'on ne prend en compte que la structure et la composition de chacune de ses institutions, il est difficile d'affirmer qu'il y a eu de grandes avancées en termes de contrôle social des processus de planification et de gestion métropolitaine : les votes des cinq représentants de l'exécutif et du législatif régional pèsent autant dans les décisions de l'Assemblée métropolitaine que les représentants des municipalités ; les trois municipalités ayant le plus de poids économique, et certainement aussi politique, de la RMBH – Belo Horizonte, Contagem et Betim – sont représentées nominalement au Conseil délibératif avec quatre sièges au total ; d'un autre côté, les 31 autres municipalités ayant un poids économique et politique inférieur, ont seulement trois sièges dans ce Conseil ; et finalement, la société civile dispose de seulement deux représentants dans le Conseil délibératif. Comme l'histoire le montre, de telles avancées dépendront de l'existence de gouvernements – aussi bien régionaux que municipaux – impliqués dans la recherche de formes socialement plus justes de reproduction sociale et d'appropriation de l'espace urbain (Costa, 2012).

Toutefois, le processus de discussion et de mise en œuvre de cette nouvelle structure institutionnelle a permis l'émergence de processus d'organisation de la société civile, certes informels, mais relativement autonomes et efficaces. Un premier pas dans cette direction fut l'élection des représentants de la société civile au Conseil délibératif lors de la Conférence métropolitaine en 2007. À cette occasion, on note une grande mobilisation de la société civile organisée qui a manifesté son insatisfaction au regard du petit espace occupé par ses représentants au Conseil. En réponse, un Collège métropolitain de la société civile fut proposé : il fut créé en dehors de l'arrangement légal, mais, de par sa légitimité, il s'est montré très efficace. Initialement composé de 20 membres² représentants d'universités, d'ONG, d'associations professionnelles (ingénieurs et

2 Lors d'une conférence métropolitaine postérieure, ce nombre fut élevé à 30, mais apparemment cela ne s'est pas concrétisé.

architectes, entre autres), de syndicats de travailleurs, d'organisations populaires, etc., le Collège regroupe des intérêts liés à un large éventail de questions métropolitaines d'intérêt social. Outre qu'il apporte un soutien technique et politique aux deux représentants de la société civile siégeant au Conseil délibératif, ce Collège informel a agi comme un important forum de discussion et de propositions d'idées, que ce soit par de nouvelles recherches et analyses de divers thèmes métropolitains ou par le processus intégré de planification et de gestion.

Ces initiatives et ces actions de plusieurs acteurs de la société civile – y compris de l'Université Fédérale du Minas Gerais, qui fut responsable de l'élaboration du Plan Directeur de Développement Intégré (PDDI), du Macro-zonage Métropolitain (MZ) et de la révision des onze plans directeurs des municipalités de la RMBH – constituent des pratiques autonomes prometteuses pour la création d'un processus participatif de planification et de contrôle social à l'échelle métropolitaine. Enfin, on peut dire que l'implication de l'Université dans la planification et dans les pratiques sociales urbaines, comme cela s'est observé dans le cas de la RMBH, a effectivement contribué à la construction de politiques alternatives progressistes et à des formes de contrôle social dans un contexte de gestion urbaine/métropolitaine démocratique.

2. La planification métropolitaine et l'université

Dans cette section, nous examinons les défis et le caractère innovant de l'expérience : non seulement il s'est agi de réaliser un plan métropolitain dans et à partir de l'Université, mais aussi d'intégrer la problématique de la planification et ses acteurs aux activités de l'Université, avec des développements pour l'enseignement et la recherche. L'équipe était composée de professeurs, de chercheurs et d'étudiants de deuxième et troisième cycle, réunissant plus d'une centaine de personnes. Le projet a impliqué plusieurs disciplines et des départements comme, entre autres, ceux de géographie, d'économie, d'architecture et d'urbanisme, d'ingénierie, de sciences sociales, de droit et de design. Il a aussi impliqué la collaboration de secteurs de l'Université Catholique du Minas Gerais (PUC-Minas) et de l'Université de l'État du Minas Gerais (UEMG).

Cette équipe a interagi de manière permanente avec des représentants de la société civile et des structures institutionnelles municipales de l'État du Minas Gerais dans un processus d'apprentissage collectif, stimulant et enrichissant. Certaines dimensions du potentiel éducatif,

pédagogique, social et politique de l'expérience avaient été discutées au préalable (Monte-Mór, Costa, Costa, Melo, 2016) et sont reprises dans ces réflexions. L'objectif est de mettre en évidence, entre autres aspects, la nécessaire convergence entre les différentes disciplines dans l'élaboration du plan, ainsi que l'apprentissage vécu dans le processus d'élaboration de ce plan, dans la construction de la méthodologie qui n'était pas donnée a priori, mais qui s'est construite au cours du processus. Plusieurs travaux de premier, deuxième et troisième cycles ont présenté des analyses et des réflexions critiques du plan, de ses projets, des limites et des potentialités du processus. Cette expérience vient depuis lors servir de soutien, de référence et de source d'études de cas sur le terrain pour plusieurs des disciplines enseignées en deuxième et troisième cycles à l'UFMG.

Cette expérience de planification en est à sa troisième étape. La première, celle du plan métropolitain – Plan Directeur de Développement Intégré (PDDI-RMBH) – s'est développée entre 2009 et 2011. Bien que le plan ait permis un rapprochement majeur avec la réalité socio-spatiale métropolitaine, tout particulièrement en se basant sur la méthode d'apprentissage participative du processus de « *learning by doing* » de John Friedmann et de l'« écologie des savoirs » de Boaventura de Sousa Santos, il y a un certain degré d'abstraction dans l'établissement de programmes et de politiques métropolitaines. Dans les étapes suivantes, quand la dimension territoriale s'est affirmée, les propositions sont devenues plus concrètes. Le processus a cherché à associer des lectures techniques du territoire – faites à partir de recherches universitaires déjà réalisées, de la consultation de documents, de réunions avec les organes responsables pour les politiques publiques et de visites de terrain – avec la connaissance et l'expérience quotidienne des habitants. La méthodologie impliquait la réalisation de plusieurs ateliers publics, séminaires, cartographies collaboratives, théâtre et autres formes ludiques de communication, ainsi que la création d'un site internet (www.rmbh.org.br) qui est devenu une base de données en libre accès et contenant toutes les informations, documents et résultats du projet. Les figures 3.2 à 3.5 illustrent ce processus participatif.

Après une lecture complète de la région s'appuyant sur le processus participatif, une trentaine d'axes politiques ont été formulés et déployés dans les programmes et les projets (UFMG/PUC-Minas/UEMG, 2011) et au sein des divers secteurs de planification métropolitaine. Ces politiques ont cherché à prendre en compte simultanément les dimensions sociales, économiques et environnementales du territoire,



Figures 3.2 à 3.5. Groupe de théâtre Parangolé aidant à discuter des questions d'intérêt métropolitain (à gauche) et exemples de cartographie collaborative pour la lecture communautaire du territoire des municipalités métropolitaines (à droite).

Source : www.rmbh.org.br

selon la conception implicite du Plan. En outre, d'autres politiques ont été formulées dans deux autres dimensions transversales du plan, l'institutionnalité et la territorialité. Ces dernières ont abouti à une proposition de restructuration territoriale métropolitaine, dont le Projet de macro-zonage qui sera présenté ci-dessous et le programme de soutien aux révisions des plans directeurs des municipalités métropolitaines, qui constitue la troisième étape de l'expérience de planification à partir de l'Université (UFMG, 2011 et 2015).

La proposition de restructuration territoriale métropolitaine avait pour objectif principal d'inverser la concentration excessive dans la municipalité centrale (Belo Horizonte) en proposant la création d'un réseau de centralités, articulées par un réseau de mobilité intermodale qui renforcerait de nouvelles liaisons routières, ainsi que l'identité et le potentiel économique des divers centres (en général les sièges de municipalités plus petites et les sous-centres régionaux existants), réduisant ainsi les très fortes disparités entre le centre et les périphéries

de la RMBH. La proposition agit fortement sur l'expansion urbaine, formelle et informelle, en cherchant à densifier les zones urbanisées et à occuper les vides urbains qui contribuent à l'augmentation continue des prix du foncier et qui favorisent les processus immobiliers spéculatifs. Suivant cette conception, la protection des zones fragiles ou importantes d'un point de vue environnemental fut mise en valeur, tout comme les espaces destinés à l'usage agricole, et tout particulièrement à la production à échelle locale, si possible solidaire et agro-écologique.

Le plan cherche ainsi à penser le territoire dans sa globalité, en rompant avec les distinctions très rigides entre les zones urbaines et rurales, construites et non construites. Il envisage également de penser l'économie en lien avec l'écologie en insistant sur l'économie populaire et solidaire en tant qu'alternative complémentaire à la base économique traditionnelle, centrée sur la grande industrie et sur l'exploitation minière. Il cherche enfin à renforcer les dimensions environnementales et culturelles fondamentales pour le futur de la RMBH.

Sur le terrain de la mobilisation sociale, en plus des ateliers et des activités participatives qui ont marqué le processus, une politique de démocratisation de l'accès aux espaces publics a été proposée et a suscité la création des LUMEs – Lieux d'urbanité métropolitaine – qui sont des noyaux existants ou créés de tout part dans les diverses municipalités pour permettre l'échange d'information en langage accessible, stimuler le débat, articuler le réseau social et les organisations existantes dans la RMBH, accompagner et suivre le processus de planification, tout en fortifiant les identités locales, en maintenant la mobilisation autour des projets et des politiques métropolitaines et en devenant progressivement un point d'articulation de l'université dans les municipalités, en contribuant à fortifier les relations entre les échelles locales et métropolitaines.

Étant donné l'expérience brésilienne de processus participatifs dans l'élaboration de plans qui bien souvent ne constituent qu'une confirmation de propositions faites au niveau technique, il convient de souligner que les éléments que nous présentons ici peuvent être considérés comme étant innovants en termes méthodologiques et de formulation de contenu des propositions. Ils transparaissent dans la majorité des politiques et servent de principes directeurs aux étapes suivantes du processus de planification.

2.1. Le Projet de Macro-zonage métropolitain

Dans sa deuxième étape, en 2014, le Projet de Macro-zonage métropolitain (MZ-RMBH) a adopté les mêmes principes méthodologiques du plan et constitue un tournant fondamental dans le processus de rapprochement avec la réalité socio-spatiale métropolitaine. Conçu au sein de la Politique métropolitaine intégrée d'usage et d'occupation du sol, le macro-zonage est l'instrument urbanistique le plus usuel de la planification territoriale au Brésil. Il vise à traduire, en termes spatiaux, les propositions d'usage du sol et ses possibilités d'occupation, ainsi que les critères de parcellisation et de contrôle de l'expansion urbaine. Un nouveau macro-zonage métropolitain pour la RMBH n'avait pas été proposé depuis les années 1970, lorsque que Plambel formula un Plan d'usage et d'occupation des sols de l'agglomération métropolitaine (Plambel, 1976) qui devait orienter les municipalités à élaborer leurs propres lois d'usage et d'occupation des sols. À ce moment-là, seules les municipalités les plus sous pression de l'urbanisation intégrèrent quelques directives du Plan tandis que d'autres n'en firent rien, étant donné que les évaluations faites par Plambel avaient pointé que les directives de l'usage et de l'occupation des sols n'ont pas été suffisantes pour éviter la valorisation de la terre et la continuité du processus de périphérisation que le Plan cherchait à contenir (Costa, 2003). Quatre décennies plus tard, dans un autre contexte politico-institutionnel et avec d'autres conceptions de la planification, l'instrument de zonage continue à être utilisé de la même manière, bien qu'il soit le résultat d'un processus de discussion publique.

Les politiques et les programmes du PDDI ont commencé à gagner plus de matérialité territoriale et sociale grâce à la spatialisation par le biais du zonage. À ce stade, les connexions et les éventuels conflits de compétences entre les niveaux locaux et métropolitains ont fortement émergé car c'est la municipalité qui a la prérogative légale de légiférer sur l'aménagement du territoire, tandis que le plan métropolitain devait établir des directives d'aménagement du territoire pour l'ensemble des 34 municipalités qui composent la RMBH. Il est clair que cette duplicité suppose des articulations politiques et techniques afin que le processus puisse avancer.

L'option méthodologique adoptée fut celle de proposer le Macro-zonage pour les domaines dans lesquels l'intérêt métropolitain primait sur l'intérêt local/municipal ou du moins y était clairement identifié

(UFMG, 2015), et non pas pour la totalité du territoire de la RMBH. Il s'agit des Zones d'intérêt métropolitaines (ZIM) et des Aires d'intérêt métropolitaines (AIM). Dans les autres zones, le zonage demeure celui qui est établi par la législation spécifique de chaque municipalité.

Il convient de noter que ce fut un moment assez intense du processus de travail en commun entre l'Université et la société, avec la réalisation d'ateliers de cartographie collaborative qui ont abouti à l'identification des éléments et des activités d'intérêts métropolitains suivants : les centralités urbaines et les axes routiers où s'établissent les équipements et les services ; les zones de montagnes considérées comme patrimoine naturel et du paysage, éléments d'identité importants de la région ; les zones de protection des bassins d'approvisionnement métropolitain en donnant une place centrale à la protection des eaux. La figure 3.6 illustre la méthodologie adoptée et les Zones d'intérêt métropolitain qui ont été établies.

Les zones de production agricole importantes pour la sécurité alimentaire de la région métropolitaine et les zones d'habitations sociales qui nécessitent des investissements publics pour des améliorations urbaines, d'assainissement et d'accès aux services urbains de base ont également été considérées comme étant des espaces d'intérêt métropolitain. Ceux-ci n'ont cependant pas été établis dans le cadre d'un zonage spécifique, car il n'y a pas eu de consensus sur ce point dans les débats des ateliers de discussion publique. Ils ont été définies comme des AIM – Aires d'intérêt métropolitain – et considérés comme des zones prioritaires de mise en œuvre des politiques de PDDI devant être détaillés postérieurement, ce qui n'a pas encore été fait.

La dimension environnementale a pris beaucoup d'importance dans la définition participative de l'intérêt métropolitain, ce qui est lié à des discussions à différents niveaux, allant du local au global. Il convient de souligner que les questions environnementales et/ou touchant plus largement à la nature, sont plus facilement comprises comme des questions qui concernent tout le monde et sont rapidement définies comme étant d'intérêt métropolitain. Les questions liées aux inégalités sociales et particulièrement celles liées à l'habitat précaire et au manque d'accès au foncier, sont reconnues comme importantes, mais appréhendées comme des problèmes locaux devant être résolus par chaque municipalité. Cette perspective de valorisation de la nature, en particulier la ressource en eau, du patrimoine naturel et des zones de protection environnementale s'est matérialisée dans la proposition d'une trame verte et bleue, inspirée par

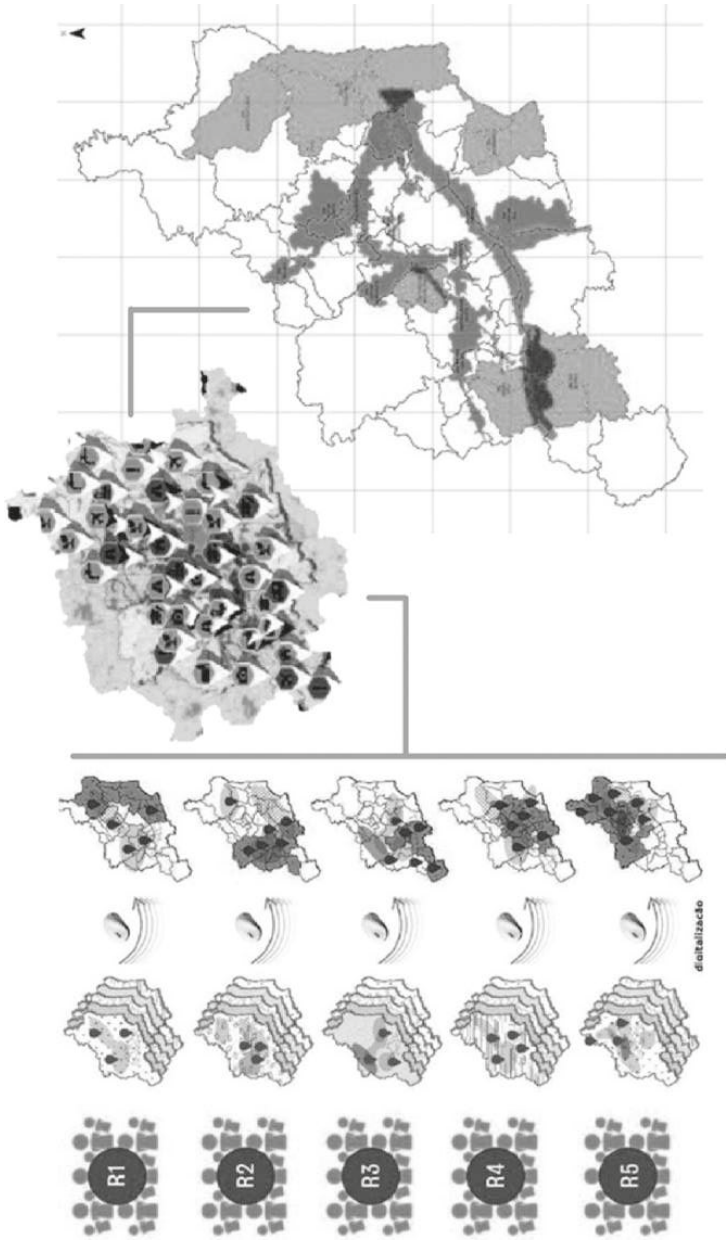


Figure 3.6. Méthodologie de définition des ZIMs
Source : UFMG, 2015

l'expérience française et adaptée aux conditions locales de manière à y inclure des activités économiques durables – agriculture agro-écologique, tourisme, récupération des zones dégradées par l'activité minière, etc. – et comme élément clé pour la construction de la restructuration territoriale métropolitaine. Ceci fut une avancée conceptuelle importante car à l'étape précédente, celle de l'élaboration du plan métropolitain, la notion de restructuration territoriale métropolitaine était assez centrée sur des éléments plus abstraits – réseau de centralités et de mobilité, inversion de la concentration dans la municipalité centrale, limitation de l'expansion urbaine – tandis que, dans cette phase, les éléments constitutifs de la trame verte et bleue se sont démarqués.

Il est intéressant d'observer que la proposition de restructuration territoriale à partir de la trame verte et bleue (TVB) a provoqué un véritable enchantement dans les ateliers participatifs, peut-être parce qu'elle ne représentait pas seulement une perspective d'identité métropolitaine commune, mais aussi une utopie partagée de relations plus durables entre nature et urbanisation. Bien plus qu'un simple projet d'urbanisme, la TVB interroge les instruments et les mécanismes d'incitation et de participation de la société dans son territoire.

La description détaillée de la TVB au niveau local est ensuite expérimentée dans le processus de révision des plans directeurs des municipalités métropolitaines qui s'intensifie à partir de 2016.

Les résultats de ces deux étapes – le PDDI-RMBH et le MZ-RMBH – ont été transformés en projet de loi. La détermination du Statut de la Métropole, selon la nouvelle loi fédérale de 2015, institue en effet l'obligation d'élaborer un plan métropolitain dans toutes les régions métropolitaines du pays, ainsi que celle de résoudre officiellement les conflits de compétence mentionnés. La viabilité politique de cette loi est discutable, mais elle est pourtant une tentative de garantir par la loi la réalisation des propositions ainsi que les principes démocratiques et méthodologiquement innovants du processus de planification métropolitaine. L'élaboration du projet de loi était à la charge de l'Agence de développement métropolitain, et celle-ci a maintenu intégralement les politiques proposées par le PDDI-RMBH, à l'exception de quelques menus ajustements dans la cartographie du Macro-zonage après la manifestation des municipalités.

On compte uniquement un cas de conflit explicite entre le niveau métropolitain – représenté par le projet de Macro-zonage – et l'intérêt

local d'une municipalité, Contagem, principal centre industriel de la RMBH – qui défendait un autre zonage pour les Zones d'intérêt métropolitain proposées sur son territoire. Cette confrontation de visions différentes du territoire existe aussi au niveau local et s'annonçait déjà durant les ateliers participatifs réalisés. La résolution des conflits a été transférée à l'Assemblée législative du Minas Gerais lors de la délibération et du vote sur le projet de loi.

2.2. La révision des plans directeurs des municipalités de la RMBH

La troisième étape de cette expérience de planification, récemment conclue, a consisté dans la révision des plans directeurs de onze des 34 municipalités métropolitaines, à partir de l'adhésion de celles-ci à l'initiative collective portée par l'Agence de développement métropolitain. Celle-ci a représenté une opportunité de comptabiliser et de détailler, au niveau local, les propositions élaborées au niveau métropolitain, plus spécifiquement celles liées aux ZIM et à la TVA. Cette étape a suivi les mêmes principes que les projets antérieurs, à savoir stimuler la participation et le contrôle social, valoriser l'apprentissage social comme un complément au savoir technique, considérer la municipalité comme un partenaire du processus, tout en renforçant l'identité et la citoyenneté métropolitaines. La démarche adoptée a intégré le territoire municipal dans sa globalité, en élaborant des propositions pour les zones rurales et les zones urbaines ainsi que des instruments de contrôle des espaces de transition, en accord avec les principes du projet de restructuration territoriale métropolitaine mentionné plus haut.

Cette fois-ci, une nouveauté fut établie dans le processus de contrôle social participatif : il s'agit de la création de Groupes d'accompagnement (GA) qui ont pour responsabilité, en plus de participer à la préparation des plans et des projets, de proposer des sujets au débat et de devenir une institution permanente de contrôle citoyen de la planification urbaine dans chacune des municipalités. Les GA ont été formés par des membres locaux du gouvernement, du législatif et de la société civile, et ont été conseillés par des membres de l'équipe de l'UFMG, incluant les élèves de second et de troisième cycle. Les GA ont participé à tout le processus de révision des Plans directeurs et sont parfois restés actifs en tant qu'instance de discussion, même après la fin officielle du travail.

Conclusion

La séquence présentée ci-dessus montre un processus de planification qui essaie d'articuler le territoire métropolitain et les municipalités. C'est une expérience riche et innovante, pleine de possibilités et de défis. Comme elle repose sur la construction d'un contrôle social, elle a le potentiel pour se transformer en un véritable processus de gestion urbaine et métropolitaine permanent et démocratique.

Les possibilités de convergences inter-scalaires et entre les multiples acteurs dans la production et l'appropriation du territoire métropolitain ont été activées par l'intervention de l'Université, dans la mesure où cette dernière présente une légitimité pour la médiation entre les divers intérêts en conflit. L'expérience a clairement montré qu'une action articulée des différents niveaux et échelles de pouvoir de décision est possible, et que la médiation de l'Université, en tant qu'acteur neutre et engagé en faveur du bien commun et de la production de connaissances, est utile en ce sens.

Nous estimons que la participation de l'Université contribue également à l'affirmation du contrôle social de la planification, aussi bien par sa capacité à donner du pouvoir aux populations fragilisées et/ou exclues, que par la production et la dissémination des connaissances. Le programme des LUME, tout comme les GA et autres processus de participation sociale qui ont surgi, visent également à construire des mécanismes de contrôle social, par l'approfondissement des processus démocratiques de gestion.

Toutefois, en ce moment de régression politique, morale et civique au Brésil, les possibilités d'avancées démocratiques sont directement menacées par l'autoritarisme récemment implanté dans le pays, avec des conséquences qui ne sont pas encore tout à fait claires aux échelles régionale et municipale. Les directives et les principales propositions de ce processus de planification inauguré par cette expérience menée à l'Université, en articulation avec le pouvoir étatique et municipal mais fondé sur la législation fédérale, se trouvent donc en danger. Plusieurs progrès réalisés en termes de gestion partagée, aussi bien au niveau de la gouvernance qu'à celui de la participation de la population, tendent à être mis de côté dans cette nouvelle vague de néo-libéralisme qui envahit le pays.

Outre la participation sociale et politique qui a orienté les travaux décrits ci-dessus, les politiques environnementales (présentes

principalement, mais non seulement, dans la trame verte et bleue) vont également à l'encontre des orientations anti-environnementalistes dominantes au niveau fédéral et au niveau des gouvernements des États et des municipalités. De fait, des conflits d'intérêt entre des groupes pro-environnement et des entrepreneurs du secteur immobilier – ces derniers étant presque toujours articulés aux gouvernements municipaux – apparaissaient déjà clairement dans le processus de planification municipal abordé.

Finalement, il convient de souligner l'importance de l'expérience de planification métropolitaine conduite par l'Université dans la production de connaissances systématiques sur la région et les municipalités métropolitaines, et dans la diffusion de cette connaissance à travers la formation de nouveaux cadres académiques (étudiants et professeurs), mais aussi par le biais de la participation systématique de représentants du pouvoir local, d'associations et d'élèves du réseau d'enseignement aux réunions publiques et aux séminaires. Finalement, il faut aussi mettre en exergue la continuité de l'action des LUME au travers de disciplines qui font aujourd'hui officiellement partie du cursus universitaire. Cela étant, une meilleure compréhension de cet impact dans la formation de la citoyenneté et dans la préparation de la population à participer activement à la planification territoriale, ce qui reste l'un des objectifs centraux de l'équipe, ne sera possible qu'à moyen terme.

Bibliographie

- Costa G. (2012). As possibilidades do planejamento e da gestão participativa na escala metropolitana como meio para a mudança social : o caso da Região Metropolitana de Belo Horizonte. Communication présentée au XV Seminário Sobre a Economia Mineira, 2012, Diamantina. *Anais...* Belo Horizonte : Cedeplar/UFMG. Repéré à www.cedeplar.ufmg.br/redirect/diamantina2012.php/.
- Costa H. (2003). Natureza, mercado e cultura : caminhos da expansão metropolitana de Belo Horizonte. Dans Mendonça J., Godinho M. H. (dir.). *População, espaço e gestão na metrópole : Novas configurações, velhas desigualdades* (pp. 159–178). Belo Horizonte : PUCMINAS.
- Davidovich F. (2004). A “volta da metrópole” no Brasil : referências para a gestão territorial. Dans Ribeiro L. C. (dir.). *Metrópoles : entre a*

- coerção e a fragmentação, a cooperação e o conflito* (pp. 197–229). Rio de Janeiro : FASE ; São Paulo : Editora Fundação Perseu Abramo.
- Friedmann J. (1987). *Planning in the public domain*. Princeton : Princeton University Press.
- Lefebvre H. (1999). *A revolução urbana*. Belo Horizonte : Editora da UFMG.
- Monte-Mór R. (2008). Do urbanismo à política urbana : notas sobre a experiência brasileira. Dans Costa G. M., Mendonça J. G. (dir.). *Planejamento urbano no Brasil : trajetória, avanços e perspectivas* (pp. 31–65). Belo Horizonte : C/Arte.
- Monte-Mór R., Costa G., Costa H., Melo M. (2016). The university and metropolitan planning : an innovative experience. *Nova Economia*, 26, 1133–1156.
- PLAMBEL. (1976). Plano de Uso e Ocupação do Solo da Aglomeração Metropolitana de Belo Horizonte. Belo Horizonte.
- Santos M. (1993). *A urbanização brasileira*. São Paulo : Hucitec.
- Sousa Santos B. (2007). Para além do pensamento abissal : das linhas globais a uma ecologia de saberes. *Novos Estudos*, 79. São Paulo : Cebrap.
- UFMG. (2015). Projeto do MacroZoneamento Metropolitano – MZ-RMBH. Belo Horizonte.
- UFMG/PUCMINAS/UEMG. (2011). Plano Diretor de Desenvolvimento Integrado da Região Metropolitana de Belo Horizonte – PDDI-RMBH. Belo Horizonte.

Chapitre 4

L'intégration du projet urbain dans un tissu ancien en déclin :

le cas du quartier du Pile à Roubaix

PAULINE CHAVASSIEUX

Emblème de l'essor économique textile du 19^e siècle, Roubaix, véritable ville-champignon, se caractérise par une exceptionnelle croissance urbaine et industrielle à partir de 1850. Cette position hégémonique du textile dans son économie la fragilise un siècle plus tard. Frappée de plein fouet par la désindustrialisation à l'instar des anciennes villes mono-industrielles, Roubaix connaît dès les années 1970 une baisse démographique significative avec la perte d'environ 20 000 habitants entre 1968 et 2011, passant de 115 000 à 95 000 Roubaisiens¹. La ville, bien qu'ayant engagé une dynamique de rénovation urbaine dans l'espoir d'enrayer le déclin économique et social, demeure aujourd'hui la troisième ville la plus pauvre de France² avec 44,3 % de sa population vivant sous le seuil de pauvreté et un taux de chômage s'élevant à 31,5 % en 2015³. L'apparent regain d'habitants ces dernières années ne suffit pas à effacer les stigmates d'une ville qui semble sur une trajectoire de déclin urbain en conjuguant pertes démographique, d'emplois et manque d'attractivité

1 Lhd/EHESS/Cassini. (1968). Notice communale. <http://cassini.ehess.fr/cassini/fr>
Insee. (2015). Population. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-59512>

2 Centre d'observation de la société. (2017). Pauvreté : quelles sont les communes les plus touchées ? <http://www.observationsociete.fr/revenus/pauvrete/pour-la-premiere-fois-linsee-publie-des-donnees-sur-la-pauvrete-des-communes.html>

3 Insee. (2015). Emploi-Chômage. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-59512>

(Wolff, Fol, Roth, Cunningham-Sabot, 2013). Toutefois, cette situation assimile aujourd'hui Roubaix à « une terre d'élection pour les sciences sociales » ou encore « un laboratoire quasi expérimental » (Lefebvre, 2006, p. 19) de la ville, comme en témoigne la récente commercialisation des maisons à un euro⁴. C'est dans ce contexte propice à l'expérimentation qu'une tentative de « projet en partage » est menée.

Accumulant successivement les dispositifs contractuels de la Politique de la Ville ou du Renouveau urbain depuis les années 1990 (Escudé, 2008), Roubaix, « le jurassic park de la politique de la ville »⁵, est aujourd'hui l'une des cibles du Programme métropolitain de requalification des quartiers anciens dégradés (PMRQAD), nom du programme lillois au titre du Programme national (PNRQAD). Il est initié par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), qui cible les quartiers soumis à de fortes concentrations d'habitat précaire et des situations économiques et sociales indignes. C'est par ce guichet de l'État qu'est signée en 2012 le PMRQAD de Lille, portant sur cinq sites de la métropole. La SPLA « La Fabrique des quartiers », créée en 2010 pour assurer la requalification et la revitalisation des quartiers d'habitat ancien dégradé, assure la coordination et la mise en œuvre opérationnelle du projet dans le cadre d'une concession d'aménagement d'une durée de dix ans. Le quartier du Pile à Roubaix, qui constitue d'objet de cet article, représente à lui seul près de 50 % du budget global de la concession d'aménagement. Situé à proximité du centre-ville, il représente le stéréotype du quartier ouvrier du début du 20^e siècle avec ses maisons de courées, disposées en séries et construites dans l'urgence pour résoudre le problème du logement face à l'essor économique intense. Aujourd'hui, si elles ne sont pas vacantes et murées, les maisons sont manifestement sombres, insalubres et habitées par une population pauvre. Les usines ont laissé place à des friches industrielles, les longues rues, sales et ponctuées de dépôts illicites d'ordures, sont encombrées de voitures. Sous ses allures de quartier dégradé et abandonné, le Pile a pourtant bien été la cible de réflexions engagées depuis plus de 40 ans par les collectivités locales. Si leurs traces semblent bien lointaines, l'objectif de cet article vise

4 Expérimentation lancée en mars 2018, quatre des 17 maisons à un euro se situent au Pile. <https://www.capital.fr/immobilier/acheter-une-maison-a-1-euro-a-roubaix-la-bonne-affaire-1277366>

5 René Vandierendonck, maire de Roubaix de 1994 à 2012, cité par Rémi Lefebvre (2006, p. 16).

justement à comprendre les raisons de ce contraste entre l'inertie actuelle du tissu urbain et les moyens investis auparavant.

S'appuyant sur la réalisation d'une vingtaine d'entretiens menés aussi bien avec les habitants, les associations, les services municipaux, la SPLA « la Fabrique des quartiers » et l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine « Pile Fertile », cet article résulte également d'un long travail d'observation sur le terrain. Il s'organise selon une perspective chronologique qui, en articulant les grands temps de la rénovation du quartier, confronte la forme urbaine presque figée aux politiques de démolition successivement menées pour transformer le quartier. En passant de la rénovation « bulldozer » quantitative à une politique « de la dentelle » qualitative et menée avec les habitants, la pratique de la démolition est pensée et mise en œuvre différemment par les acteurs. La volonté de conduire un « projet en partage » dans le contexte du PMRQAD du Pile se heurte aux hostilités des habitants lorsque la démolition est annoncée. Il s'agit dans cet article de mettre en évidence ce hiatus entre la fabrique partagée du projet et le processus de démolition. De son annonce à sa mise en œuvre, la démolition est entravée par des réticences des habitants et se meut en véritable frein à la mise en œuvre du « projet en partage ». La démolition est-elle de ce fait incompatible avec une fabrique conjointe de la ville ?



Figure 4.1. Rue Jules Guesde, quartier du Pile
Photographie personnelle (novembre 2017)

1. La rénovation urbaine du Pile à partir de 1980 : d'un « projet en partage » à un « partage sans projet »

1.1. Les premières résorptions de courées

Les premières transformations des quartiers roubaisiens apparaissent dans les années 1970 par la résorption de courées. Situées en cœur d'îlots, ces cours sombres et étroites sont composées d'une ou deux rangées de 10 à 30 petites maisons, aux logements très exigus, sans confort et où existent une pratique collective de l'espace (eau, sanitaires) et d'importants liens d'entraide (Hatzfeld, 1986, p. 375). Forme d'urbanisation fortement développée au 19^e siècle, les courées sont omniprésentes à Roubaix qui en compte 1524 en 1912, ce qui représente la moitié des maisons de la ville (Prouvost, 1969). Ces dernières devenant surpeuplées, vétustes et insalubres, le projet de rénover les courées est alors engagé par des opérations de résorption spécifiques⁶.

En parallèle, la construction périphérique de HLM permet d'accueillir les populations ouvrières touchées par ces différentes tranches de résorption, quand elles sont en capacité d'accéder au logement social. Ces départs étant rapidement remplacés par la venue d'immigrés étrangers drainés par l'industrie textile, les maisons de courées deviennent alors symbole de la paupérisation et de la dégradation sociale des quartiers. Supposé toucher l'ensemble de la ville, le projet de résorption des courées reste ponctuel et délaisse toutefois certains quartiers comme le Pile, en concentrant ses opérations sur des quartiers très dégradés comme l'Alma (Platteau, Leroy, 2002, p. 76).

1.2. La rénovation urbaine de l'Alma-Gare

En parallèle, dans un contexte national de rénovation urbaine de grande ampleur se pose la question d'une transformation plus radicale des quartiers populaires aux logements indignes. À Roubaix, le quartier

6 Elles sont engagées par l'ORSUCOMN (Organisation pour la suppression des courées de la métropole Nord) créée en 1971 sous égide du patronat local CIL (Comité Interprofessionnel du Logement) suite à un colloque sur les courées en 1969 qui permet d'obtenir de l'État l'extension de la loi bidonvilles aux courées à Roubaix. Hélène Hatzfeld (1986). Municipalités socialistes et associations. Roubaix : le conflit de l'Alma-Gare. *Op. cit.*, p. 379.

de l'Alma-Gare est pointé du doigt dès 1966. Durant dix ans s'engage alors une lutte entre la municipalité et les habitants qui refusent une destruction totale du quartier, leur relogement en périphérie et le projet d'un habitat attractif pour les classes moyennes (Hatzfeld, 1986, p. 379). C'est au sein de l'Atelier populaire d'urbanisme créé en 1974 et à la lumière des expériences de Bologne et Bruxelles que les habitants entrent en résistance et proposent leur schéma directeur, qui tient compte des différents aspects de leur vie quotidienne. En 1977, la nouvelle équipe municipale, plus jeune, met fin à une période d'attentisme. Une structure originale de décision opérationnelle est mise en place, c'est-à-dire qu'un groupe de travail rassemblant toutes les parties concernées rédige un nouveau projet. Pour poursuivre cette vie de quartier particulière où l'entraide est une nécessité, il s'agit alors de retrouver la forme urbaine de l'îlot et de la rue, à la place de plots d'habitation collective initialement prévus.

Ces luttes urbaines jettent les bases d'une réouverture du champ politique local sur la base du quartier en introduisant l'habitant dans la figure de « co-décideur » (Tir, 2006, p. 191). En effet, habiter devient alors un acte militant, impliquant une responsabilisation des habitants locataires dans la vie sociale du quartier, loin de l'anonymat des grands ensembles. On peut alors parler d'un véritable « projet en partage », inédit à l'époque, où toutes les parties prenantes sont intégrées. Roubaix se place ainsi comme pionnière de la démocratie participative, aussi portée par des acteurs locaux comme Marc Vandewynckele (Platteau, Leroy, 2002, p. 102), à l'initiative des premiers comités de quartier. Une position qui n'est pas indissociable de son histoire, entre première ville socialiste de plus de 100 000 habitants en 1892 et figure du mythe ouvrier avec la présence de son député Jules Guesde, créateur du Parti Ouvrier Français. Le projet de l'Alma-Gare s'inscrit donc bien dans cet héritage en devenant une référence nationale en termes de luttes urbaines mais aussi d'expérimentations d'autogestion mises en place *a posteriori* (Cossart, Talpin, 2015).

D'un point de vue morphologique, le tissu urbain se voit profondément bouleversé par les démolitions, les restructurations foncières et les reconstructions modernes, mais il répond désormais aux aspirations locales. Si l'esprit de cette expérience demeure, ses limites deviennent rapidement perceptibles. Vingt ans après, si les difficultés sociales s'accumulent, les tensions remplacent l'entraide et la paupérisation refait surface, c'est seulement quarante ans plus tard qu'un nouveau projet est

engagé dans le cadre du deuxième programme de rénovation urbaine, qui tend alors à banaliser une aventure révolutionnaire en son temps (Cossart, Talpin, 2018).

1.3. Une politique « de dentelle » menée au Pile

Conformément aux choix effectués pour le projet de l'Alma-Gare, une étude pré-opérationnelle pose la question de la démolition du quartier du Pile. À l'inverse, plusieurs facteurs s'accordent pour maintenir le tissu ancien, encore représentatif d'une forme urbaine spécifique et porteur d'une forte identité locale, que ce soit pour les habitants ou le comité de quartier. Les propriétaires occupants étant très majoritaires, l'étude en conclut qu'il est préférable de les subventionner pour qu'ils réinvestissent le quartier. De toute façon, les dépenses publiques ont été largement asséchées par le projet de l'Alma-Gare.

Comme l'article du Nord Éclair l'indique en 1983, une approche plus fine de recomposition urbaine est suggérée : « Le fragile équilibre du Pile impose un traitement de l'ensemble des réalités du quartier, mais un traitement global et doux, excluant tout bouleversement brutal de son cadre bâti, de son organisation spatiale, bref, de son caractère ancien et populaire. Il ne peut donc s'agir que d'une action longue mais continuée⁷. » Par opposition à la politique « du bulldozer » reflet d'une démolition radicale et brutale visible à l'Alma-Gare, c'est une politique dite « de dentelle » (Platteau, Leroy, 2002, p. 6), et donc de longue haleine qui est menée au Pile. Pour J.-L.S., co-chef du projet du Pile de 1982 à 1991, ce sont surtout les réhabilitations et l'action sociale qui sont alors privilégiées : « Il s'agissait pour nous de réfléchir à un urbanisme plus humain, et de mettre en place des équipes qui allaient non plus démolir, mais reconquérir un territoire en ayant une action d'amélioration sociale et d'incitation à la réhabilitation. On inventait des modes de faire avec des équipes plurielles : architectes, sociologues, agents de développement, pour produire de l'habitat et du social » (Platteau, Leroy, 2002, p. 121).

Dix ans après, peu de transformations sont visibles au Pile. Certes les réhabilitations sont moins visibles et appréciables que la destruction totale ou partielle d'îlots, mais en réalité, il apparaît qu'un nombre très réduit d'interventions ont été concrètement conduites. On compte quelques

7 D'après le *Nord Éclair* (1983), dans Platteau, Leroy (2002, p. 119).

opérations de Résorption de l'habitat insalubre, mais très ponctuelles et sur de petits espaces. L'exemple de l'intervention sur l'îlot Delezenne, qui correspond à la construction de 31 logements sociaux répartis sur deux petits ensembles, met notamment en lumière les difficultés à surmonter pour un projet de restructuration de quelques maisons dans un quartier de propriétaires occupants. Le refus de ces derniers face à la démolition de leur logement et le temps long de l'acquisition foncière rallongent considérablement le temps d'action. En agissant pour et avec les habitants, l'accent s'est donc davantage porté sur des déconstructions très ponctuelles, des actions d'amélioration sociale et des réhabilitations privées permises par des Opérations programmées d'amélioration de l'habitat. Pourtant, le sujet polémique de la démolition est discuté, notamment dans le cas des îlots lanières entre les rues Marie Buisine et Desaix, comme l'explique J.-L.S. : « Il y avait déjà ces deux îlots lanières qui posaient problème. Une enquête auprès des habitants rend compte qu'il y a suffisamment d'énergie et de moyens pour les maintenir le plus longtemps possible, ce qui sous-entend quand même qu'il y a une fin⁸ ! » Peu affecté, le tissu urbain n'est donc pas restructuré à l'échelle du quartier. La problématique de la forte densité bâtie avec ses aspects sous-jacents (insalubrité, vétusté, dégradation des maisons et manque d'espaces publics et de végétation) semble véritablement escamotée par les acteurs de la rénovation urbaine. La ville s'accorde en effet le droit de préemption sur le quartier, en prévision d'un futur projet mais aussi « pour empêcher les gens de la seconde génération d'immigration d'acheter »⁹, le Pile représentant une affaire lucrative pour les marchands de sommeil. Les maisons sont alors rapidement murées sans qu'aucun projet urbain ne soit engagé.

La participation des habitants au projet constitue-t-elle un frein pour une prise en compte totale et une restructuration efficace du tissu urbain ? Ici, la déconstruction semble être un préalable nécessaire pour dé-densifier le quartier et de fait, améliorer le cadre de vie des habitants. L'acte de démolir est-il compatible avec une fabrique de la ville avec ses habitants ?

8 Entretien avec J.-L.S., bénévole à l'Université Populaire Citoyenne et co-chef de projet du Pile de 1982 à 1991, le 10/11/2017 à Roubaix.

9 Entretien mené à Roubaix en novembre 2017

1.4. Une succession d'études urbaines

Des études urbaines sont pourtant en cours (dont l'une est portée Christian Devillers¹⁰) et se poursuivent jusqu'en 2006 pour tenter d'apporter des réponses, sur plan. La dégradation physique et sociale étant toujours le marqueur du Pile, le quartier apparaît de fait dans les projets de l'ANRU dès 2005. Un plan de référence à l'échelle de la ville est proposé suivi d'une étude pré-opérationnelle dans le cadre du premier programme de rénovation urbaine sur les quartiers Est de Roubaix, où le Pile est un pôle d'appui. Quelques opérations sont conduites mais pas suffisamment¹¹, le Pile ne constituant pas le cœur de l'action publique.

En 2012, le quartier a donc physiquement peu bougé, ce qui n'est pas le cas des propriétaires. Pendant ces années d'attente, plusieurs quittent le quartier lorsqu'ils parviennent à vendre avant que leur bien ne perde trop de valeur, augmentant en conséquence le stock de maisons murées de la politique foncière. En réaction, les petits commerces ferment tour à tour, accentuant l'image d'un quartier dégradé et abandonné des pouvoirs publics. Pourtant, quarante années de politiques urbaines se sont écoulées. Si l'ambition de restructuration du quartier de manière plus fine et sensée, au cas par cas avec les habitants semble plus judicieuse, les effets pervers d'une politique de la dentelle sont néanmoins réels, tels que l'absence de visibilité, la lassitude des habitants ou encore la lenteur des réalisations. On peut donc parler du passage d'un « projet en partage » à un « partage sans projet ».

« Le projet ambitieux consistait à maintenir le tissu urbain dans le tissu existant, mais c'est un projet non rentable politiquement, à contre-courant de l'urbanisme opérationnel » (J.-L.S., dans Platteau, Leroy, 2002, p. 186). Cette citation montre bien que la volonté de faire autrement, au-delà d'une faiblesse d'interventions réelles, se heurte aussi à un manque de visibilité et de reconnaissance politique. Mener une politique de dentelle en conjuguant une approche à grande échelle et une restructuration concrète du tissu urbain avec la participation des habitants constitue alors le nouvel enjeu du projet du PMRQAD.

10 Architecte-urbaniste de la fin du 20^e siècle, il pose les jalons du projet urbain « à la française » lors d'une conférence en 1994 au Pavillon de l'Arsenal à Paris.

11 Seul un immeuble de logements sociaux porté par Parténord Habitat est construit à côté du parc de la Teinturerie.

2. La méthode Pile Fertile, amorce d'un nouveau « projet en partage » (2012-2014)

2.1. Le dialogue compétitif

Créé en 2012, le Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) a pour objectif « la requalification urbaine et sociale des quartiers, la résorption de l'habitat indigne, l'amélioration et la diversification de l'offre de logements, l'amélioration de la performance énergétique des logements et le maintien de la mixité sociale au sein de ces quartiers »¹². Le quartier du Pile devient donc naturellement la cible principale du programme métropolitain de Lille (PMRQAD), donnant une nouvelle occasion de restructurer le quartier.

Face à des procédures plus conventionnelles sur les autres sites du PMRQAD, un dialogue compétitif est choisi pour désigner l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine du quartier du Pile, reflet d'une volonté de mener un « projet en partage ». Pour la Fabrique des quartiers, ce site est singulier par son histoire et sa configuration urbaine, avec des enjeux forts et contrastés en matière d'habitat et de renouvellement urbain, mais aussi par ses dimensions sociale, culturelle, humaine. Cette double singularité plaide selon eux pour une approche différente et expérimentale, en association avec les habitants. Cette démarche permet de tester en amont l'adhésion à cette vision des trois équipes de maîtrise d'œuvre urbaine candidates et de s'approprier l'histoire riche d'actions et de projets du quartier pour en dégager des éléments d'analyse et des objectifs.

Pendant la première phase dite « ouverte », les équipes partagent leurs réflexions au fur et à mesure de leur avancement avec la maîtrise d'ouvrage, suite aux rencontres avec les habitants et acteurs associatifs locaux laissant présager la conduite d'un « projet en partage ». À l'issue de la seconde phase, l'équipe Pile Fertile est choisie. Au lieu de présenter un plan directeur classique avec des éléments de programme, l'équipe développe une proposition originale : une méthode, intitulée « Le Pile fertile, cultivons l'autre face ». Pour l'architecte-urbaniste mandataire, proposer un document écrit est inédit : « Il nous aura fallu résister à l'habitude et au plaisir de dessiner le projet, en tout ou partie, pour revenir

12 <https://www.anru.fr/fre/Programmes/Programme-Quartiers-Anciens>

inlassablement à des questions préalables et supérieures, ancrées dans le réel et ses contraintes, comme : avec qui ? Et, comment ? » (Équipe Pile Fertile, 2013, p. 11).

L'enjeu de cette méthode est clairement énoncé : « Redevenir un quartier ordinaire (ou comment la pauvreté n'est plus un marqueur du Pile) ». Selon l'équipe, la paupérisation du quartier est donc un vecteur d'évolution et de transformation plus radical et plus puissant que les tentatives successives de renouvellement engagées (*ibidem*, p. 5). Le risque d'une même impuissance est alors palpable s'il n'y a pas de confrontation entre les objectifs et moyens d'une transformation physique du quartier, à sa réalité humaine et sociale. En analysant les échecs passés, l'implication des habitants semble donc toujours indispensable là où il semble ne plus être une question de forme urbaine mais de manière de faire. Afin d'embrasser la totalité des enjeux que représente le projet, l'équipe Pile Fertile est pluridisciplinaire. Un architecte-paysagiste, une sociologue et trois bureaux d'études techniques, d'économie de la construction et spécialiste de la démarche participative accompagnent l'architecte-urbaniste.

La procédure plus longue et ouverte du dialogue compétitif, où la totalité des acteurs sociaux impactés par le projet semblent avoir été sollicités, paraît présager la mise en œuvre d'un « projet en partage », comme l'annonce l'équipe Pile Fertile : « Mais surtout, alors que nous plaçons l'instance du faire ensemble en son centre, la première incohérence serait évidemment de prétendre l'établir sans partage » (*ibidem*, p. 125).

2.2. La coproduction comme moteur de la méthode Pile Fertile

La coproduction du projet est l'enjeu préminent de Pile Fertile. Elle est mise en évidence dans quatre domaines : « la revalorisation spatiale et fonctionnelle du logement, une reconquête de l'espace public, un confortement de la mixité sociale endogène et à terme, exogène et un renforcement de l'identité du Pile autour de valeurs positives et d'atouts » (*ibidem*, p. 11) et représente une manière de faire non seulement destinée à faciliter l'opérationnalité du projet mais également à garantir l'adhésion de la population. « La méthode que nous proposons est fondée sur l'ambition de placer les habitants du Pile au cœur du processus de conception et de réalisation dont ils sont ordinairement que les spectateurs » (*ibidem*, p. 12). De nombreuses ambitions sont ainsi

projetées, à l'image du concept des maisonnées productives. Lieux de partage d'idées et de services, elles rassemblent des habitants mettant en commun des moyens afin de réaliser des tâches qu'ils ne pourraient accomplir seuls (Chabard, 2014, p. 3).

L'équipe Pile Fertile explique dans l'ouvrage de sa méthode que ces formes de coproduction doivent aussi être accompagnées de dispositifs de gouvernance qui accroissent le pouvoir de l'habitant sur son environnement, donc d'un processus d'*empowerment* de la population. Cependant, sa prise en compte politique reste encore un défi, surtout quand des paradoxes viennent freiner cette ambition. La maîtrise d'œuvre est généralement confrontée aux problèmes techniques inhérents à l'espace public, à l'évolution des réglementations, à la multiplication des niveaux de décisions, qui entravent souvent le bon déroulement des projets. Il apparaît alors nécessaire de surmonter ces contradictions au préalable du processus de projet urbain.

Si l'équipe Pile Fertile a des convictions fortes liées à la coproduction, il semble que son engagement seul ne soit pas suffisant pour créer les conditions d'une bonne gouvernance. Un dialogue doit pouvoir s'établir avec toutes les parties prenantes du projet : habitants, élus, techniciens, représentants institutionnels. L'équipe va même jusqu'à montrer une volonté d'expérimenter de nouveaux systèmes de gouvernance : « Il s'agit d'inventer des services publics et des modes de gestion de projet territorialisés avec une vraie fonction de pilotage politique stratégique » (Équipe Pile Fertile, 2013, p. 17). L'idée est d'évaluer au fur et à mesure de l'avancement du projet la mise en œuvre d'un schéma de gouvernance soumis au comité de pilotage en accord avec la fabrique des quartiers. Que ce soit le choix du dialogue compétitif ou la méthode ambitieuse et enthousiasmante de Pile Fertile, tout semble concourir à la mise en œuvre d'un « projet en partage », où le partage devient le moteur du projet.

3. La mise en œuvre de la méthode auprès des habitants : un décalage entre objectifs affichés et réalités sociales

3.1. Les invariants du projet et les nouvelles propositions de Pile Fertile

La Fabrique des quartiers impose dans le projet plusieurs éléments dits « impondérables », qui s'apparentent dans le cas du Pile à la création obligatoire d'espaces et équipements publics (la placette Beaurepaire, le parc de la Teinturerie, une crèche). En effet, c'est à l'issue du « diagnostic en marchant » effectué en 2013 et d'enquêtes publiques que le manque d'espaces publics mais surtout d'espaces verts est identifié comme un enjeu central. L'histoire de la rénovation du quartier évoquée précédemment permet de comprendre cette morphologie urbaine actuelle caractérisée par une densité bâtie très importante, où les « pleins » de la forme urbaine l'emportent largement sur les « vides » : à part celle de la teinturerie en 2000, aucune démolition ne s'est opérée dans le quartier. Par contre, de nombreuses extensions de maisons, trop petites pour accueillir les éléments de confort comme les sanitaires, sont venues empiéter sur les jardins de cœur d'îlots. Pour répondre à ces éléments invariants, seules quelques démolitions de maisons vacantes, propriétés de la municipalité depuis longtemps, sont prévues. Aucune démolition supplémentaire n'est alors annoncée aux habitants. Toutefois, pour l'équipe Pile Fertile, les impondérables fixés ne suffisent pas à répondre aux attentes des habitants en quête d'espaces verts et de jardins, c'est pourquoi elle élabore de nouvelles propositions.

La première concerne le prolongement du parc de la Teinturerie, situé à l'emplacement de la teinturerie démolie, pour lui donner plus de visibilité et d'ouvertures sur le quartier, selon l'architecte mandataire : « La restructuration de cet îlot est une nécessité pour donner au parc de la Teinturerie une véritable façade urbaine, digne du grand espace vert public qui sera réalisé » (Équipe Pile Fertile, 2013, p. 12). Cette extension sous-entend néanmoins la démolition d'une trentaine de maisons supplémentaires lors d'une seconde phase en 2020. La deuxième proposition s'attache quant à elle à la création de petits espaces publics, nommés « respirations » ou « aérations » permis par une « restructuration » des deux îlots lanières – on ne parle pas de « démolition » dans la méthode Pile Fertile. D'une part, il n'y *a priori* pas

d'autres démolitions prévues que celles fixées par les impondérables et d'autre part, ce mot se heurte généralement aux résistances des habitants. Ces deux raisons semblent expliquer que le terme « démolition » ne soit pas clairement nommé.

Les îlots lanières, point névralgique du quartier déjà soulevé dans les études urbaines précédentes, représentent le lieu de concentration des principales difficultés (surdensité, vacance, mal vivre, précarité énergétiques).

Ce dispositif d'aérations vise donc à redonner un paysage urbain estimable au quartier, à reconquérir l'usage de la rue grâce à un apport de lumière et de végétation et à proposer des espaces partagés pour les habitants. Il nécessite cependant la fragmentation de la masse bâtie continue par la démolition de choques, qui sont des structures bâties rendant interdépendantes plusieurs maisons mitoyennes. L'idée est de démolir deux choques de part et d'autre de l'îlot à quatre endroits différents pour rythmer la rue d'une part, et offrir un espace partagé pertinent pour une cinquantaine de maisons d'autre part. L'emplacement des démolitions est donc proposé par l'équipe Pile Fertile à partir de l'étude de ces structures en choque mais aussi par la maîtrise foncière et le dessin du projet. Il en suppose la démolition d'une trentaine de maisons



Figure 4.2. Cœur de l'un des îlots lanières entre la rue Desaix et la rue Jules Guesde

Photographie personnelle (novembre 2017)

(dont environ 8 vacantes maîtrisées, 6 vacantes privées, 14 occupées) et un hangar pour la mise en œuvre de quatre aérations en quinconce. Que ce soit par l'agrandissement ou par l'invention d'espaces publics, ces nouvelles propositions posent ainsi la démolition de plusieurs maisons comme préalable nécessaire à leurs mises en œuvre. La démolition, qui représente un aspect non négligeable, ne semble toutefois pas avoir été clairement annoncée aux habitants dès le début du projet.

Pour enclencher la coproduction des invariants et soumettre leurs suggestions, le programme Pile Fertile dégage alors cinq modules d'action. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux modules concernant le parc de la Teinturerie et les îlots lanières, dont la dimension sociale est contrastée.

3.2. La coproduction du parc, un succès généralisé (2015)

La coproduction du parc de la Teinturerie est engagée sous forme d'ateliers dans la maison du projet. Le parc étant considéré comme une œuvre ouverte et un espace de représentation pour les habitants, sa coproduction est un succès aux yeux de tous les acteurs. La présence de la maîtrise d'œuvre urbaine sur place et d'une cinquantaine d'habitants pendant une semaine la rend efficace. L'élaboration de maquettes par groupes de travail pour questionner les usages du parc va permettre d'établir un programme et un plan précis. Pour l'architecte paysagiste de l'équipe, coproduire le parc fait consensus : « Le parc est un sujet a priori plus facile à aborder, tout le monde peut se sentir concerné et participer »¹³. En effet, commencer par sa programmation permet de fédérer les habitants autour d'un projet commun, dont la dimension sociale représente un exemple accompli de la méthode. Ces « bonnes pratiques » de mise en œuvre connaissent cependant des limites.

3.3. Les aérations ou l'échec d'un « projet en partage »

En parallèle de la coproduction du parc est discutée la forme que pourraient prendre les aérations des îlots lanières, qui sont alors davantage présentées comme des éléments impondérables du projet. Fortement contestées par les services techniques de la ville pour qui la cogestion de ces espaces avec les habitants semble difficile, elles provoquent de plus

13 Entretien avec l'architecte-paysagiste de l'équipe Pile Fertile le 09/11/2017 à Lille.

vives réactions de la part des habitants surpris, pour qui la démolition de leur maison n'avait pas été imaginée. L'inquiétude et la colère surgissent alors pendant les ateliers de coproduction du parc, où la priorité pour les habitants devient celle de connaître le devenir de leur maison.

« On nous a parlé du parc [...] et au bout d'une heure et demi je me suis levé et j'ai dit, moi le parc sincèrement j'en ai rien à cirer, ce qui m'importe le plus, c'est qu'est-ce que vous allez faire des maisons ? Qu'est-ce que vous allez faire de nous ? Ça c'est la priorité. Qu'est-ce que vous allez faire des gens expulsés ? Des questions existentielles quoi. On n'était pas là pour voir si on allait planter du basilic » (Roxo, Pillan, 2018).

Pour faire face à ces tensions, un atelier spécifique s'organise en proposant deux versions d'aérations aux habitants : les quatre respirations en quinconce portée par Pile Fertile et une alternative avec deux aérations de plus grande taille, soutenues par les services techniques municipaux. La version sans aération, donc sans démolition, n'est pas envisagée. Plus qu'une nouvelle proposition, le dispositif des aérations devient finalement un impondérable de la maîtrise d'œuvre urbaine.

« À cette réunion, des gens ont hurlé car ils étaient contents ils voulaient vendre, des gens ont hurlé car ils voulaient rester et c'était inadmissible de démolir leur maison, des gens ont hurlé car ils habitaient juste à côté et ils avaient envie de vendre et ne pouvaient pas¹⁴. » Sans être à l'unanimité, les votes des habitants dépendant de la situation de leur maison vis-à-vis du périmètre des aérations, l'option des quatre aérations est actée par la maîtrise d'ouvrage la Fabrique des quartiers. L'expropriation, quand une négociation à l'amiable est impossible, et le relogement deviennent de fait les sujets polémiques suivants. Une question d'autant plus prégnante dans un quartier de propriétaires occupants où la propriété représente souvent l'aboutissement d'une vie de travail en tant qu'ouvrier. « Quand on est propriétaire d'une maison, c'est une vie de labeur, c'est pas un truc qu'on a acheté en trois secondes. Ce sont de souvenirs, c'est une vie. Et surtout quand après on passe au statut de locataire », analyse un jeune habitant du Pile (Pile, permis de démolir, 23'30").

14 Entretien avec une personne des services techniques de la ville le 03/11/2017 à Roubaix.



Figure 4.3. Plan directeur du projet du Pile dans le secteur du PMRQAD par l'équipe Pile Fertile
 Production personnelle d'après le plan réalisé par Pile Fertile et mis en ligne par la Fabrique des quartiers (<http://www.lafabriquedesquartiers.fr>)

3.4. La Table de quartier au secours des habitants

En parallèle, deux événements en 2014 vont conjointement affecter le projet en cours : la mise en place d'une Table de quartier¹⁵ au Pile portée par une association locale et la victoire d'une municipalité de droite dans le bastion du socialisme depuis un siècle. L'expérimentation nationale des Tables de quartier « incarne [...] la volonté de passer d'une logique de participation descendante, imposée par les institutions – qui est la norme en France –, à une logique plus ascendante, à l'initiative de la “société civile” » (Talpin, 2016). Elle devient au Pile le relais des craintes et de la colère des habitants de façon indépendante de la collectivité locale. Un jeu violent de pouvoir se joue alors entre la municipalité qui semble user de stratégies de répression face à la Table de quartier qui, au-delà de porter les espérances des habitants, paraît s'ériger en contre-pouvoir suite au changement municipal. Cette confrontation, que l'équipe Pile Fertile tente de modérer, constitue une limite adjacente de la coproduction.

En pratique, la mise en œuvre du projet s'avère donc plus complexe que prévue, montrant un décalage entre les objectifs affichés et les réalités sociales. À partir du moment où l'obligation de démolir des maisons habitées éclate, elle devient l'objet principal de tensions, largement relayées par la Table de quartier, et ébranle la coproduction sur les autres modules. Dans cette situation où les aérations sont imposées, on ne peut pas dire qu'un « projet en partage » soit totalement mené.

3.5. Le projet du parc amendé après la coproduction

À l'issue de la semaine de réflexion et de rencontres autour du parc de la Teinturerie, l'architecte-paysagiste dessine des propositions de plans en accord avec les résultats de la coproduction. L'idée est de rehausser le parc d'une cinquantaine de centimètres avec de la terre végétale pour pallier les problèmes de pollution du sol et éviter un décaissement trop

15 Cette table s'inscrit dans une expérimentation nationale, lancée en 2014 par la Fédération nationale des centres sociaux et la coordination des quartiers populaires « Pas sans nous », à la suite du rapport Bacqué-Mechmache (2013) sur la réforme de la politique de la ville. Inspirée d'une expérience québécoise d'organisation communautaire, il s'agit de rassembler les différents acteurs intermédiaires sur un territoire (associations, commerçants, centres sociaux, etc.) et les habitants pour mettre en place des campagnes permettant d'améliorer concrètement la vie de la population.

important et trop coûteux¹⁶. Cette plate-forme surplombante, avec sa végétation haute et dense, participe aux horizons végétaux souhaités par les habitants¹⁷. Une fois immergé dans le parc, ses limites seraient alors peu perceptibles, donnant la sensation d'un parc immense, permise par une légère clôture de grilles basses et végétalisées pour assurer la sécurité des enfants.

Cependant, ces choix ne conviennent pas à la cellule sécurité de la Ville. À partir du moment où le plan est discuté avec ses membres, les critères sont réétudiés et la coproduction est en partie bousculée. Pour une question de surveillance et de sécurité, l'ensemble du parc doit être visible depuis la rue et les clôtures rehaussées, rompant avec la sensation de cocon de verdure et d'intimité recherchée par les habitants. Si « la cellule sécurité n'a pas complètement réussi à déshabiller le projet »¹⁸, notamment grâce à la plate-forme surélevée maintenue pour son argument économique supérieur, la coproduction du parc montre ses limites. Bien qu'elle soit une réussite dans l'élaboration conjointe de ses usages, des freins administratifs viennent compromettre le plan. Cependant, même si la totalité des attentes des habitants n'est pas prise en compte il semble néanmoins que depuis son inauguration en juillet 2018, le parc soit particulièrement utilisé et apprécié des enfants et adolescents, malgré ses hautes grilles transparentes.

3.6. La coproduction des aérations encore en suspens

Entre 2015 et 2018 sont réalisées les expropriations au gré des négociations avec les habitants concernés par les aérations. L'estimation des maisons devient en effet une source de tensions, leur valeur immobilière étant relativement faible considérant la dégradation générale du quartier, des espaces publics aux maisons murées en passant par l'expérimentation des maisons à 1 euro ou à 100 000 euros clefs en main (Bourgeot, 2018). Dans la mouvance des Tables de quartiers, il est alors proposé aux habitants intéressés d'accéder à une maison réhabilitée du quartier souvent plus qualitative, sous forme d'opération blanche, donc sans frais supplémentaires. Tous les moyens sont donc mis en œuvre pour

16 Entretien avec l'architecte-paysagiste de l'équipe Pile Fertile le 09/11/2017 à Lille.

17 Pile Fertile. (21 mars 2015). Carnet de restitution du Grand Atelier du Parc.

18 Entretien avec l'architecte-paysagiste de l'équipe Pile Fertile.

permettre aux victimes de la démolition de retrouver un cadre de vie similaire, voire plus qualitatif.

Quant à la coproduction des usages des futures aérations, ils doivent être discutés et dessinés avec les habitants, si la coproduction n'est pas complètement enrayée. « C'est très difficile de mobiliser des forces dans un quartier comme ça : elles ne sont pas nombreuses, hétérogènes, et pas facile à fédérer. On a à faire à une population faible, démunie. Il y a un risque que la maîtrise d'ouvrage revienne au fonctionnement classique : comme ils ne se mobilisent pas, on va faire, et ils profiteront de ce qu'on a fait¹⁹. »

Au-delà du parc de la Teinturerie et des aérations, des réhabilitations portées par différents acteurs sont engagées et participent largement à la régénération du quartier, qui semble s'effectuer petit à petit. Elle se mesure notamment par la visite d'investisseurs privés, attirés par le faible coût des maisons dans un quartier en phase de retournement d'image²⁰. Considérant que la coproduction réussie du parc, malgré des amendements administratifs *a posteriori*, peut être qualifiée de « projet en partage », les aérations, en imposant des démolitions de maisons, rompent le lien de confiance avec les habitants et s'assimilent à un « projet sans partage ». S'il est difficile de tirer des conclusions à l'heure actuelle, on peut dire que le projet du PMRQAD constitue le passage d'un « projet en partage » à un projet finalement peu partagé, dont la charnière représente bien l'annonce des démolitions.

4. Le Pile ou la complexité d'un « projet en partage » dans un quartier ancien en déclin

Alors que le choix d'un dialogue compétitif et de l'équipe Pile Fertile laisse présager la mise en œuvre d'un « projet en partage », des freins multidimensionnels se heurtent à la bonne conduite du projet. En effet, si « l'équipe du Pile fertile affiche d'emblée des ambitions sociales fortes, débordant le cadre de la commande, et adopte des positions critiques vis-à-vis des procédures courantes de la rénovation urbaine » (Chabard, 2017), ces dernières n'ont pas suffi à porter un projet totalement en

19 Entretien avec l'architecte-paysagiste de l'équipe Pile Fertile.

20 Discussion fortuite avec l'un d'entre eux, rencontré lors d'une phase d'observation du terrain en novembre 2018.

partage, comme le présume l'architecte-urbaniste de l'équipe conscient de l'aspect expérimental de sa méthode : « Il ne serait pas raisonnable de ne pas envisager une part d'échec au processus que nous imaginons vertueux » (Équipe Pile Fertile, 2013, p. 125). Cette remarque précautionneuse montre bien l'aspect expérimental et ambitieux du projet mené par l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine.

Si la dimension sociale autour du projet du parc crée un véritable consensus, cette part d'échec est provoquée par l'annonce des aérations, imposées par la maîtrise d'œuvre urbaine. À partir du moment où ce dispositif, qui n'était pas un impondérable de la maîtrise d'ouvrage, devient obligatoire malgré les contestations des habitants, on ne peut plus dire qu'un projet totalement en partage soit mené. Au regard des expériences préalables, c'est la manière dont la démolition est annoncée, discutée et mise en œuvre qui semble déterminer les réactions des habitants et la poursuite de la coproduction. Le fait de ne pas avoir explicitement nommé le processus de démolition devant les habitants lors de la genèse du projet semble avoir desservi sa coproduction, en termes de dialogue entre l'ensemble des parties prenantes et de recherche active de solutions. Les difficultés semblent liées au caractère expérimental d'une méthode qui en dépit de son volontarisme, son ambition et sa volonté d'innovation, demeure à parfaire.

À l'image de celles rencontrées par le dispositif de la Table de quartier, les limites à l'inclusion habitante dans le projet proviennent aussi de jeux de pouvoirs entre des membres associatifs et la municipalité. Ceux-ci prennent même la forme d'une réelle concurrence dans la mesure où les intérêts des acteurs institutionnels, professionnels ou associatifs, mus par leurs propres rationalités dans le processus participatif, divergent, jusqu'à l'enrayer. La volonté de coproduire se heurte en effet au risque d'un projet stagnant dont la poursuite du pilotage s'écarte des habitants.

Au-delà des effets sociaux et politiques, des limites technico-administratives n'encouragent pas le développement d'un « projet en partage », ou plus généralement l'évolution des pratiques des politiques publiques. L'équipe Pile Fertile n'a pas été rémunérée pour l'élaboration de sa méthode écrite sous forme d'ouvrage, qui n'a pas été reconnue comme étant une véritable esquisse pour la maîtrise d'ouvrage, qui attend le dessin d'un plan directeur. Si la coproduction est sensée être le moteur du projet, ses grandes lignes sont tracées en amont. En effet, les impondérables sont fixés par la commande publique et les propositions supplémentaires de Pile Fertile sont en réalité des éléments invariants

formulés dès la méthode, donc avant la coproduction. Une fois le plan coproduit, d'autres structures comme la cellule de sécurité viennent également amender le projet. Ces freins s'ajoutent sur le calendrier aux contraintes budgétaires et la coproduction en résultant demeure relative.

Les aménagements successifs menés au quartier du Pile, tels qu'ils ont été présentés dans cet article, représentent une manifestation tangible des tensions internes au processus de transformation urbaine. Que ce soit à travers ses acteurs, ses outils ou sa mise en œuvre, la fabrique conjointe de la ville peine à se concrétiser. Les prises de risques de la part de l'équipe de maîtrise d'œuvre ne bousculent que trop peu les pratiques, les procédures et les modes opératoires. La recherche effectuée a contribué à identifier certains de ces blocages, dont la démolition, dans sa réception par les habitants, semble être la figure de proue. Toucher au bâti met le doigt sur une solidarité et une identité locale ancrée, avec laquelle il s'agirait de composer, dans un juste équilibre d'intervention.

Bibliographie indicative

- Bourgeot C.-O. (2018). « Roubaix. Au Pile, les maisons à 100 000 euros sont-elles si différentes des maisons à 1 euro? », *La Voix du Nord*, 6 septembre 2018. Repéré à <http://www.lavoixdunord.fr/443781/article/2018-09-06/au-PILE-les-maisons-100-000-euros-sont-elles-si-differentes-des-maisons-1-euro>.
- Chabard P. (2014). Pour le meilleur et le Pile. *Criticat*, 14, 3–19.
- Chabard P. (2017). Une récupération à grand bruit de la colère habitante. *Métropolitiques*. Repéré à <http://www.metropolitiques.eu/Une-recuperation-a-grand-bruit-de.html>.
- Cossart P., Talpin J. (2015). *Lutte urbaine. Participation et démocratie d'interpellation à l'Alma-Gare*. Vulaines-sur-Seine : Éditions du Croquant.
- Cossart P., Talpin J. (2018), Rénovation urbaine. Sans participation, échec assuré. *Médiacités*. Repéré à <https://www.mediacites.fr/forum/2018/05/25/renovation-urbaine-sans-participation-echec-assure/>.
- Équipe Pile Fertile (2013). *Pile Fertile, cultivons l'autre face*. Lille : La Fabrique des quartiers.
- Escudé E. (2008). *POPSU Plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines*. Repéré à <http://www.popsu.archi.fr/sites/default/files/nodes/document/763/files/fiche-roubaix.pdf>.

- Hatzfeld H. (1986). Municipalités socialistes et associations. Roubaix : le conflit de l'Alma-Gare. *Revue française de science politique*, 36(3), 374–392.
- Lefebvre, R. (2006). Introduction : Roubaix ville-laboratoire. Dans M. David, B. Duriez, R. Lefebvre, G. Voix (dir.), *Roubaix 50 ans de transformations urbaines et de mutations sociales* (première édition, pp. 11–22). Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Platteau R., Leroy S. (2002). *Le Pile à cœur*. Repéré à https://lafabrique.ville-roubaix.fr/sites/default/files/fichier/le_pile_a_coeur_-_histoire_du_quartier.pdf.
- Prouvost J. (1969). Les courées à Roubaix. *Revue du Nord*, 201, 307–316. Repéré à www.persee.fr/doc/rnord_0035-2624_1969_num_51_201_2695.
- Roxo L., Pillan S. (2018). Pile, permis de démolir [documentaire collectif]. Roubaix. 18'20". Repéré à https://www.youtube.com/watch?v=n_4mI3fmrbk.
- Talpin J. (2016). Une répression à bas bruit. Comment les élus étouffent les mobilisations dans les quartiers populaires. *Métropolitiques*. Repéré à <http://www.metropolitiques.eu/Une-repression-a-bas-bruit-Comment.html>.
- Tir S. (2006). Roubaix en devenir. Dans M. David, B. Duriez, R. Lefebvre, G. Voix (dir.), *Roubaix 50 ans de transformations urbaines et de mutations sociales* (première édition, pp. 187–204). Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Wolff M., Fol S., Roth H., Cunningham-Sabot E. (2013). *Shrinking Cities*, villes en décroissance : une mesure du phénomène en France. *Cybergeo. Revue européenne de géographie*, Aménagement, Urbanisme, document 661, 34 p. doi:10.4000/cybergeo.26136

Chapitre 5

Gentrification et conflits autour de la préservation d'un quartier historique¹

LUCIANA TEIXEIRA DE ANDRADE ET JUPIRA
GOMES DE MENDONÇA

Au sein de l'ensemble des quartiers de la ville de Belo Horizonte, Santa Tereza a autant attiré l'intérêt des chercheurs que celui des visiteurs, que ces derniers soient de la ville même ou des touristes. Parmi les principales raisons de cette attractivité, on note les suivantes : il s'agit de l'un des quartiers les plus anciens de la ville, qui accueille de nombreuses manifestations culturelles et artistiques, qui possède une forte organisation politique et qui conserve un mode de vie semblable aux petites villes de l'intérieur de l'État de Minas Gerais. Tout cela a contribué à sa représentation en tant que quartier singulier dans l'ensemble des quartiers de la ville.

L'objectif de ce chapitre est d'analyser les changements récents dans le quartier à la lumière des concepts de gentrification résidentielle et commerciale, en insistant sur l'action des principaux agents impliqués, tels que les habitants, aujourd'hui divisés au sein de divers groupes et associations, le pouvoir public et les intérêts immobiliers.

Pour l'analyse de la gentrification résidentielle, nous utilisons les données de mobilité résidentielle et analysons les politiques urbaines qui

1 Ce travail s'insère dans le projet de recherche *Wealth Through Sharing*, réalisé en coopération entre l'Université de Lille, l'Université fédérale de Minas Gerais (UFMG) et la Pontifica Universidade Católica (PUC) de Minas Gerais. Au Brésil, le projet a bénéficié du financement de la Fapemig. Les auteurs remercient également l'aide à la recherche qu'elles reçoivent du CNPq, de la Fapemig et de la FipPuc Minas.

ont eu des impacts sur ce quartier. Les résultats montrent que le quartier n'a pas promu l'expulsion de ces habitants au statut inférieur et ceux qui y emménagent possèdent un statut semblable à celui de ceux qui y habitent déjà. Ceci nous a amené à conclure que les changements qui s'opèrent dans ce quartier n'ont pas d'incidence sur la gentrification résidentielle, comme nous le vérifierons plus en détails. Cependant, les représentations de quartier bohème, musical et avec une vie communautaire et associative forte, renforcées par les politiques publiques qui l'ont distingué en tant qu'Aire de directrice spéciale (ADE) et comme patrimoine de la ville, ont eu pour corollaire un renforcement de sa visibilité et un accroissement de son attractivité pour de nouveaux commerçants et de nouveaux consommateurs, aboutissant à une gentrification commerciale et de consommation.

1. Santa Tereza : le quartier et la lutte pour sa préservation

Au Brésil, les études sur la gentrification se sont principalement concentrées sur les centres historiques des capitales (Leite, 2004 ; Frúgoli, Sklair, 2009 ; Jayme, Trevisan, 2012). En dépit des différences historiques et géographiques, l'une des conclusions communes à ces études est l'absence de gentrification résidentielle, ne serait-ce que parce que jusqu'à la moitié du 20^e siècle, une partie significative des couches moyennes a abandonné les centres historiques en quête de logements plus modernes et disposant de meilleures infrastructures et qualité de vie dans les quartiers péricentraux.

Afin d'inverser cette tendance, les pouvoirs publics ont investi dans la rénovation des centres historiques, suivant le modèle de certaines villes européennes et dans l'attente que ceux-ci puissent à nouveau être attractifs pour les classes moyennes, chose qui n'a pas eu lieu. La cause principale de cela serait la permanence de cette offre de logements dans des aires situées à proximité du Centre et avec des meilleures conditions d'habitabilité, ce qui fait que les centres historiques soient encore attractifs pour les agents de la gentrification, autant pour les entrepreneurs que pour les habitants. Cependant, dans des villes du littoral comme Recife et Salvador, qui présentaient déjà un potentiel touristique, ces réformes sont parvenues à attirer un public consommateur de loisirs et de culture. Dans les capitales d'États (fédérés) comme São Paulo et Belo Horizonte, cela ne s'est pas produit.

Comme nous pouvons l'observer, les études sur la gentrification au Brésil se sont concentrées sur les centres historiques. Il existe peu d'études portant sur les quartiers résidentiels. La proposition de ce texte vise justement à analyser un quartier résidentiel, situé à proximité du Centre et qui a été l'objet de politiques publiques de patrimoine, attirant l'attention de consommateurs culturels et de chercheurs en fonction de cette singularité dans le contexte d'une ville marquée par la rénovation constante de son stock d'immeubles par le biais de la substitution des anciennes maisons par des édifices d'appartements.

Le quartier de Santa Tereza est né au début de la création de Belo Horizonte, capitale de l'État de Minas Gerais, ville planifiée et inaugurée en 1897. Sur le plan original de la ville, le quartier se situait dans la zone appelée suburbaine, plus spécifiquement à la limite entre cette dernière et la zone urbaine, privilégiée en termes d'infrastructures. Initialement, il s'agit d'un quartier de travailleurs qui ont participé à la construction de la ville, dont une partie était des immigrants européens, et qui est progressivement devenu un quartier de classes moyennes. Dans la hiérarchie sociale de la ville, Santa Tereza se situe actuellement, selon l'enquête de l'Observatoire des métropoles (Mendonça, Marinho, 2015), au sein de la catégorie « espaces supérieurs moyens », catégorie inférieure à celle des « espaces supérieurs ». Alors que cette dernière catégorie se caractérise comme étant l'espace des catégories dirigeantes, les espaces « supérieurs moyens » concentrent des professionnels de niveau supérieur. En d'autres termes, les « espaces supérieurs » concentrent, plus que dans n'importe quel autre espace de la métropole, la classe supérieur et les stratifications les plus élevées de la classe moyenne, tandis que les « espaces supérieurs moyens », à l'instar de Santa Tereza, concentrent des couches hautes et moyennes des classes moyennes². Bien que proche du Centre de la ville (voir figure 5.1), le quartier de Santa Tereza s'est maintenu relativement protégé d'éventuels changements de son paysage urbain et de son contexte social, notamment grâce à des frontières géographiques, tels qu'une voie de chemin de fer et un fleuve. Ces deux derniers ont empêché que le quartier soit traversé par des voies de passage permettant d'accéder à d'autres territoires de la ville, comme ce fut le cas dans le quartier voisin de Floresta. Jusqu'en 1990, Santa Tereza s'est maintenu comme un quartier où prédominaient les maisons, le commerce local et

2 Cette classification n'exclut pas la présence d'autres groupes sociaux, mais cherche à identifier les groupes dominants dans l'espace.

un même cadre de vie décrit par les habitants comme semblable à celui des petites villes de l'intérieur de l'État de Minas Gerais, avec des relations personnelles de voisinage et un usage intense des espaces publics.

Dans la seconde moitié des années 1990, une nouvelle Loi de parcellement, d'occupation et d'usage du sol (LPOUS) était en cours d'élaboration et prévoyait de nouveaux paramètres pour Santa Tereza en termes de densité de construction, permettant la verticalisation, cette dernière étant à l'époque déjà en cours dans la principale voie d'accès au quartier. En réaction, un mouvement d'habitants appelé Salve Santa Tereza. Son objectif principal était d'empêcher que le changement de la loi soit approuvé.

Aussi, elle promut des réunions avec les habitants dans le but de les conscientiser à propos de ce qui allait se passer dans le quartier au cas où la législation était approuvée. Outre les réunions, des tracts ont été distribués, une pétition a circulé et une étreinte géante – *abraço* – autour de la place centrale a été organisée. Selon Pedro Barros le mouvement cherchait à « conscientiser les habitants du quartier, en mettant en avant les caractéristiques *interioranas* de Santa Tereza et le risque de qu'il perde son ambiance bucolique » (Barros, 2016, p. 73).

Le mouvement fut victorieux et a fait en sorte que Santa Tereza soit considéré comme une Aire de directrices spéciales (ADE), législation qui à son tour cherchait à préserver le caractère résidentiel du quartier et à la protéger de la verticalisation excessive, à restreindre le commerce de grande taille, à prioriser les activités commerciales et de services répondant aux besoins des habitants et à la préservation de leurs modes de vie, et à stimuler la protection du patrimoine culturel³.

Avec cette victoire, et n'ayant pas d'autre revendication, le mouvement s'est amenuisé pour ressurgir dix ans plus tard, quand le quartier s'est à nouveau vu menacé. Outre le fait que la composition de ces membres ait changé, les formes d'action ont également évolué et un statut a été créé. On note actuellement l'influence de certaines revendications urbaines et de formes d'action présentes dans les manifestations de juin 2013, qui ont eu lieu dans de nombreuses villes au Brésil, et qui à leur tour avaient

3 La loi 7166 de 1996, qui régula le parcellement, l'usage et l'occupation du sol dans la municipalité a créé l'ADE de Santa Tereza. La loi 8137, de décembre 2000 a promu des modifications dans les lois 7165 (Plan directeur) et 7166, régulation de l'ADE de Santa Tereza.

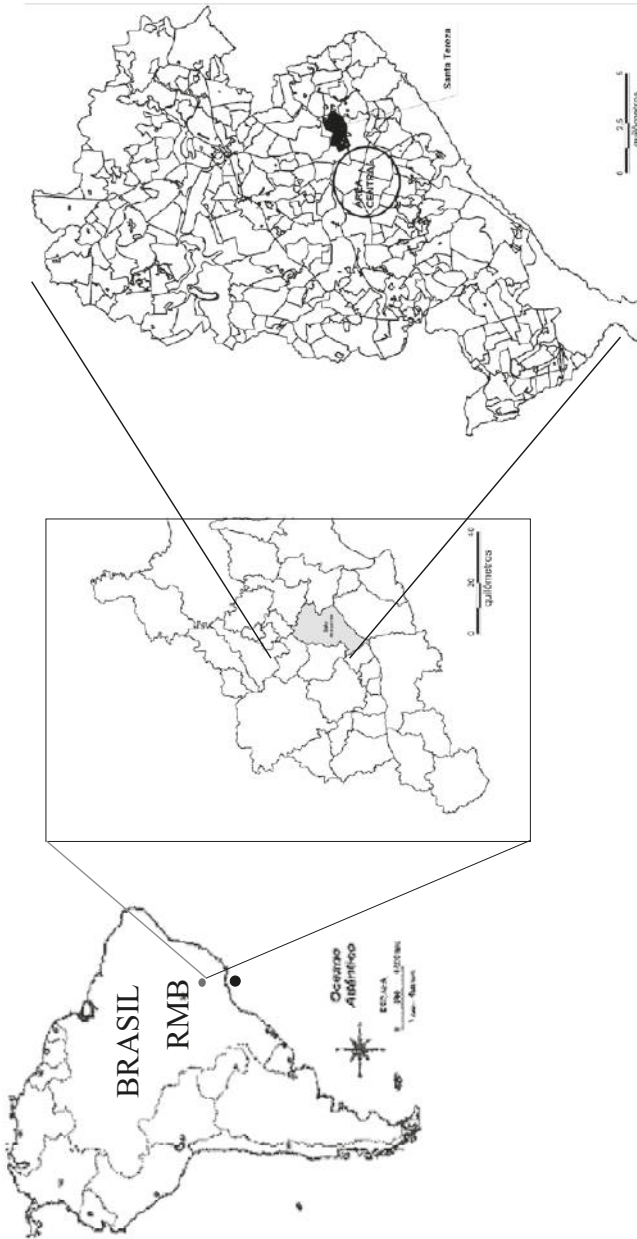


Figure 5.1. Localisation du quartier de Santa Tereza
Source : Cartothèque de l'Observatoire des Métropoles / Noyau de Belo Horizonte

également un lien avec d'autres manifestations qui ont eu lieu dans le monde (Souza, 2016 ; Gohn, 2014).

Dans cette deuxième phase, qui continue aujourd'hui, on observe dans le mouvement *Salve Santa Tereza* certains points de contact, mais également des différences significatives par rapport aux associations traditionnelles de quartier. Au Brésil, ces associations furent très importantes dans le processus d'urbanisation des périphéries pauvres qui avaient besoin de demander à l'État de meilleures infrastructures urbaines. En revanche, les associations des quartiers de classes moyennes n'ont en général pas besoin de revendiquer ces infrastructures, dont elles jouissent déjà dans leurs quartiers. Cela veut dire que, pour ces associations, le principal facteur de mobilisation se caractérise par un changement qui vient menacer la situation du quartier. Dans le cas de *Salve Santa Tereza*, il y a une autre différence, qui tient à une association qui existe depuis 1983, l'Association des habitants du quartier de Santa Tereza (ACBSTA). La différence principale réside dans sa forme d'organisation interne et dans ses formes de mobilisation. *Salve Santa Tereza* s'autodéfinit comme un mouvement, dont le siège se trouve sur la place Duque de Caxias et qui valorise l'horizontalité de l'organisation et de la prise de décisions dans des réunions plénières qui peuvent être convoquées par n'importe quel participant. Quant aux formes de mobilisation, il existe une priorisation des espaces publics pour les réunions et les manifestations, combiné à l'usage intense des réseaux sociaux pour la diffusion de leurs réalisations et pour la convocation aux réunions⁴ (Barros, 2016).

Notre hypothèse postule que cette constante actualisation du mouvement aux formes contemporaines d'action avec l'usage de divers types de stratégies comme, entre autres, la mobilisation des habitants, leur présence aux réunions publiques, l'usage des réseaux sociaux, est l'un des facteurs qui expliquent leurs victoires et qui distingue le mouvement des associations dont le profil est plus traditionnel.

Durant les années 1990, le quartier de Santa Tereza, outre le fait d'être protégé par l'Aire de directrices spéciales (ADE), était considéré par l'organe municipal de protection du patrimoine, comme un quartier candidat pour devenir un patrimoine protégé. En fonction de cette

4 Pour avoir une meilleure idée de leurs stratégies de mobilisation et de communication, voir la page Facebook du mouvement : <https://www.facebook.com/movimentosalvesantatereza/>.

condition, toute démolition ou nouvelle construction avait besoin de l'accord des techniciens de la Direction du patrimoine de la municipalité. Au fil du temps, et en vertu de ce suivi qui avait lieu dans le quartier, les techniciens en sont venus à la conclusion que l'ADE de Santa Tereza était insuffisante pour la protection du quartier et de son patrimoine. Le quartier était protégé de la construction de grands édifices et le caractère résidentiel était préservé mais plusieurs immeubles de trois étages commençaient à substituer aux anciennes maisons, provoquant une transformation dans le paysage, dans la composition des habitants et, par conséquent, sur leurs modes de vie (Souza, Cajazeiro, 2012). Bien que cette constatation ait été importante dans cette nouvelle étape du mouvement, un nouvel événement fut nécessaire pour que les habitants se mobilisent à nouveau.

En 2012, des informations ont commencé être diffusées à propos de la construction d'une tour commerciale de 350 mètres, annoncée comme la plus haute d'Amérique latine, dans la partie basse du quartier et en dehors de l'ADE. C'est ainsi et pour cette raison que le mouvement *Salve Santa Tereza* a ressurgi. Bien qu'en dehors de l'ADE et des frontières du quartier, les impacts d'un tel édifice auraient été de taille. Preuve en est que le projet prévoyait l'élargissement de la rue qui permet d'accéder à divers endroits du quartier. Actuellement, de par le fait d'être étroite, cette rue comporte un trafic modéré de véhicules et son agrandissement signifierait une transformation profonde du trafic du quartier. Le projet prévoyait en outre l'expropriation des habitants d'une petite favela, la Vila Dias.

Le projet de construction de la tour faisait partie d'une Opération urbaine présentée à la mairie par une entreprise privée. En dépit de son caractère grandiose, la proposition n'est passée par aucun processus de débat avec la population et, pour cette même raison, a rencontré de nombreuses résistances, notamment de la part de l'association la plus organisée, celle de *Salve Santa Tereza*, mais également du ministère public. Face à cette résistance, l'Opération urbaine n'a pas prospéré, mais, en ce qui concerne la construction de la tour, nous le verrons, il ne s'agissait que d'une pause car le projet est par la suite réapparu avec des modifications.

Face aux menaces et à la constatation selon laquelle l'ADE se révélait insuffisante à la protection du quartier, l'association *Salve Santa Tereza* lança une pétition dans laquelle elle demandait que le quartier soit considéré comme un ensemble urbain patrimonial de la ville. La Direction

du patrimoine ouvrit alors le processus de protection patrimoniale du quartier, qui comprenait la protection de 300 immeubles, le plus grand ensemble urbain protégé de la ville (Barros, 2016).

Le processus ayant abouti à l'approbation de la protection ne s'est pas déroulé sans conflits. Une partie des habitants craignait une dévalorisation de leurs immeubles et un conseiller municipal a essayé de freiner le processus à la chambre des députés municipaux⁵. Mais comme Salve Santa Tereza a déclenché un processus de débats avec les habitants, en les informant des bienfaits de la protection et des avantages pour le quartier, en dépit de certaines résistances, la protection fut approuvée, ce qui a représenté une grande victoire du mouvement. La protection ne concernant pas seulement les immeubles isolés, mais l'ensemble urbain du quartier de Santa Tereza, les restrictions aux transformations ne se limitent pas aux espaces publics et aux maisons protégées ; d'autres directrices urbanistiques, comme la limite en termes de hauteur, les écarts entre immeubles, entre autres, ont pratiquement rendu impossible les nouvelles constructions dans le quartier. En d'autres termes, la lutte pour la protection du quartier avait réussi à obtenir du pouvoir public un instrument encore plus efficace, car plus restrictif, que l'ADE. Cependant, une brèche est restée ouverte, car le périmètre de protection n'incluait pas l'aire réservée à la « la plus grande tour d'Amérique latine ».

En 2016, la même entreprise de construction civile fit une autre proposition. Au lieu d'une seule grande tour, il y aurait maintenant trois édifices de 80 mètres chacun. Une fois de plus, Salve Santa Tereza se mobilisa pour informer et organiser les habitants. Le jour où le projet devait être analysé par le Conseil du patrimoine de la mairie de Belo Horizonte, plusieurs habitants de Santa Tereza ont été à la réunion dans le but de faire pression sur les conseillers contre l'approbation du projet mais le vote n'a pas eu lieu, car l'entreprise, anticipant certainement sa défaite, a retiré le projet. En 2017, le projet a encore manqué l'occasion d'être analysé, mais cette fois-ci par manque de quorum au Conseil⁶.

5 Parmi ces résistances, on trouvait certains représentants du marché immobilier qui ne se sont pas cependant prononcés ouvertement et publiquement mais qui, très probablement, se sont joints à ces résistances.

6 Pour plus d'informations, voir le site *Santa Tereza Tem* : <https://www.santaterezatem.com.br/2016/12/21/projeto-da-phv-em-santa-tereza-tem-votacao-suspensa-no-patrimonio/>, consulté le 10 mars 2019.

Jusqu'à aujourd'hui, le projet n'a pas été présenté à nouveau au Conseil et quasiment aucune information ne circule à ce sujet.

Ces récits montrent comment le mouvement Salve Santa Tereza s'est mobilisé pour que le quartier puisse maintenir ses caractéristiques physiques et sociales actuelles et comment les mobilisations ont lieu en fonction de nouvelles menaces au quartier.

Mais, si ce qui a marqué les premières actions de Salve Santa Tereza furent les luttes contre les changements dans le quartier, plus récemment, le mouvement développe d'autres lignes de discussion, comme la réouverture d'un ancien marché, la campagne *Lixo zero* (poubelle zéro) et d'autres campagnes visant au maintien d'une bonne coexistence du quartier, pour laquelle les événements festifs de grande portée, comme le carnaval, autant que le bruit causé par les bars peuvent représenter un risque. Cependant, étant donné les objectifs de ce chapitre, nous nous concentrons ici sur l'action pour la préservation du quartier en ce qui concerne l'espace construit et les modes de vie, et nous reprendrons plus tard leurs actions quant au commerce, et tout particulièrement concernant les bars.

2. Une mobilité résidentielle sans gentrification ?

Le débat sur la gentrification est assez étendu dans la littérature internationale⁷, mais au Brésil les études ne sont pas très nombreuses⁸. Communément, l'idée qui prévaut est celle selon laquelle la gentrification est le résultat d'un type de mobilité résidentielle qui implique l'arrivée, sur un territoire donné, de groupes à plus hauts revenus et statuts sociaux, provoquant des transformations qui valorisent le sol urbain et qui, par conséquent, provoquent le départ de groupes avec des revenus et des statuts inférieurs.

En fonction de l'expansion des études sur la gentrification, de nouveaux concepts sont apparus et les plus anciens sont passés par des processus d'« élargissement » (Forrest, 2016 ; Lees *et al.*, 2016), qu'ils

7 Parmi les divers auteurs qui travaillent sur le sujet, on peut citer : Lees *et al.*, 2016 ; Lees *et al.*, 2013 ; Smith, 1996 ; Betancur, 2014 ; Bidou-Zachariasen, 2007 ; Zukin, 2010 ; Van Criekingen, 2007 ; Lees, Ley, 2008.

8 Au Brésil, voir : Leite, 2004 ; Rubino, 2009 ; Frúgoli Jr, Sklair, 2009 ; Jayme, Trevisan, 2012.

soient géographiques, pour prendre en compte d'autres spécialités outre les aires centrales, ou bien pour intégrer de nouveaux acteurs, ou fractions des classes moyennes, et non pas seulement les *yuppies*, *bobos* ou *hipsters*, car les couches sociales des classes moyennes et les valeurs qui les différencient ne sont pas homogènes. Pour ces raisons, nous avons opté pour une définition plus abstraite et moins descriptive du concept, à l'instar de Robinson (2011) pour les études comparatives⁹, et en nous concentrant sur l'élément principal, celui qui est le plus constant au sein des diverses interprétations : le *displacement* provoqué par l'arrivée sur un territoire d'un groupe social avec un statut social plus élevé.

La majeure partie des études fait le lien entre la gentrification et les politiques de rénovation des aires centrales, bien que l'on trouve des travaux qui traitent de la gentrification dans des aires en dehors du centre, aboutissant à de nouvelles constructions (Lópes-Morales *et al.*, 2012 ; Pereira, 2017).

Dans les processus de gentrification, plusieurs acteurs interviennent, y compris l'État, avec ses politiques publiques, le secteur immobilier, qui demande des modifications dans les législations concernant l'usage et l'occupation du sol comme forme de création de profit, les « gentrificateurs », les commerçants et la population résidente. Les politiques urbaines jouent un rôle important car elles dotent les espaces des conditions nécessaires à la gentrification, comme, par exemple, avec les programmes de rénovation urbaine. L'absence de politiques urbaines préventives peut également donner de la marge à la gentrification à l'instar de cas où le capital immobilier est libre d'agir selon ses intérêts.

La manière principale d'identifier un processus de gentrification passe par l'observation de la dynamique des mobilités résidentielles, en vérifiant la position sociale (au moyen du revenu et du niveau de scolarité, par exemple) des habitants qui entrent et qui partent d'une zone donnée. Dans le cas de Santa Tereza, tout comme dans les autres quartiers de Belo Horizonte, les données qui permettent de détecter la mobilité résidentielle proviennent des enquêtes d'Origine et destinations, réalisées tous les dix ans depuis 1972 par des organes du gouvernement de l'État de Minas Gerais. Cependant, ces données n'ont pas de représentativité

9 La critique de Robinson consiste à dire qu'en réalité de nombreux concepts présentés comme étant universitaires ne le sont pas, car ils se sont construits à partir de conditions et de lieux spécifiques. Ainsi, la formulation abstraite les rend plus ouverts aux comparaisons entre différentes villes (Robinson, 2011).

statistique à l'échelle du quartier, d'où la nécessité de prendre en compte une aire plus grande, c'est-à-dire l'Aire de pondération¹⁰.

Dans le cas spécifique de cette Aire de pondération (AP), qui est plus grande que le quartier de Santa Tereza, nous avons relevé que l'aire comme un tout est assez homogène du point de vue social et historique. L'AP est ainsi aussi l'une des occupations les plus anciennes de la ville et c'est pour cette raison que 70 % de son territoire est protégé par des politiques de patrimoine et de protection. Enfin, le profil social est très homogène en termes de revenus et de niveaux éducationnels.

Afin d'identifier le statut social des répondants, nous avons utilisé des données relatives à la scolarité, car beaucoup n'ont pas informé leurs revenus. La dernière enquête OD, publiée en 2012, permet d'observer le niveau scolaire des chefs de famille qui sont entrés et partis de la zone de Santa Tereza pendant les années 2000. Ses données sont organisées dans le tableau 5.1. Il n'est pas possible d'observer que plus de la moitié de ceux qui sont sortis de cette zone ont des niveaux scolaires plus élevés. Parmi ceux qui sont entrés, les niveaux de scolarité sont moyens. Peu d'individus au niveau social moins élevé sont arrivés ou partis, bien que le pourcentage de ces derniers soit un peu plus élevé. Les données de scolarité montrent que ceux qui ont déménagé dans cette zone ont un capital social proche de ceux qui y résident déjà. En revanche, parmi ceux qui partent, prédominent ceux qui ont un statut social éducationnel supérieur.

Ces données peuvent être corroborées par l'histoire de l'occupation de cette aire où se situe le quartier de Santa Tereza et par l'offre actuelle d'immeubles. L'origine ouvrière d'une grande partie de l'AP a laissé ses marques en termes de petites constructions, aux finitions simples et peu attrayantes pour les classes moyennes qui disposent d'un plus grand pouvoir d'achat. Pour ces dernières, le marché immobilier offre des édifices avec des infrastructures de loisirs, de la sécurité et de nombreuses places de voitures dans le garage, car la voiture est l'un des biens de distinction les plus fréquents des couches moyennes brésiliennes. Cela nous aide à expliquer la plus grande sortie d'habitants qui possèdent un capital éducationnel plus élevé et qui, en accédant à l'ascension sociale,

10 L'aire de pondération est une agrégation des secteurs de recensement de l'IBGE, l'organe qui réalise les recensements de population au Brésil.

Tableau 5.1. Niveau d'Instruction des Responsables par Domicile qui sont entrés ou partis de l'Aire de pondération « Santa Tereza » entre 2001 et 2011

Niveau d'instruction	Responsables des domiciles qui sont arrivés dans l'aire de pondération « Santa Tereza »		Responsables des domiciles qui sont parties de l'aire de pondération « Santa Tereza »	
	Nb. Abs.	%	Nb. Abs.	%
Sans instruction ou Enseignement fondamental incomplet	119	6,40	259	10,40
Enseignement fondamental complet ou Enseignement intermédiaire incomplet	70	3,80	198	8,00
Enseignement intermédiaire complet ou Enseignement supérieur incomplet	1.212	65,50	628	25,00
Enseignement supérieur complet (avec ou sans Post-licence)	451	24,30	1.420	56,60
Total	1.852	100,00	2.505	100,00

Source : Agence de Développement de la Région Métropolitaine de Belo Horizonte, Enquête d' Origines-destinations (OD) 2011 – données travaillées.

préfèrent résider dans des espaces avec des immeubles plus sophistiqués et avec une plus grande présence d'habitants avec des profils similaires.

En ce qui concerne l'arrivée de personnes aux profils similaires et non supérieurs à ceux qui s'y trouvent déjà – nous pourrions, si c'était le cas, parler de gentrification – cela s'explique par ces immeubles de moyen standing qui se maintiendront tels qu'ils sont grâce aux politiques de protection. Un autre aspect qu'il convient de souligner est le fait que Santa Tereza, tout comme l'aire analysée dans son ensemble, est un quartier qui était déjà de classes moyennes, à l'inverse d'autres cas étudiés où la gentrification observée amène à la transformation d'un quartier ouvrier en quartier de classe moyenne. Ce que nous avons observé, ce fut la victoire du mouvement Salve Santa Tereza, qui a réussi à faire en sorte que le quartier se maintienne comme il était, tout du moins jusqu'à maintenant et concernant l'aspect résidentiel. Le quartier change, mais

ces changements n'affectent pas sa constitution sociale, ici appréhendée par le biais du statut éducationnel de ses habitants.

Ainsi, s'il n'y a pas eu de gentrification résidentielle, il nous reste à vérifier si les mutations en termes de dynamique du commerce du quartier constituent un type de gentrification commerciale. Cette hypothèse trouve son origine dans la réputation acquise par le processus de protection patrimoniale, qui est venue renforcer sa tradition bohème et musicale. Santa Tereza est connu comme un quartier où se trouvent de nombreux bars et c'est également le fief de l'origine du *Clube da Esquina*, un important mouvement musical de la ville, qui s'est fait connaître nationalement et internationalement. Pour l'analyse de la dynamique commerciale et de services du quartier, nous avons utilisé des données primaires, collectées sur le terrain par le biais de notes et d'entretiens.

3. L'hypothèse de la gentrification commerciale

Pendant l'année 2016, nous avons réalisé un inventaire des commerces et des services publics et privés présents dans le quartier de Santa Tereza. Dans une première étape, la préoccupation était celle de connaître l'offre existante dans le quartier, par type d'offre. Dans un second temps, nous avons réalisé des entretiens avec un échantillon de commerçants en essayant de comprendre les relations établies entre eux et leurs clients. Au total, 31 entretiens ont été réalisés dont 26 avec des commerçants et 11 avec des habitants, en sachant que certains commerçants étaient également résidents.

L'analyse du commerce *stricto sensu*, qui compte 180 établissements, révèle la prédominance des petits commerces de quartier et qui présentent une grande variété. À travers cette diversité, mais également grâce aux entretiens, il fut possible de percevoir que les habitants peuvent résoudre dans le quartier la quasi-totalité de leurs demandes domestiques et personnelles, principalement celles du quotidien. Cette variété s'exprime par la présence de catégories représentées seulement par un ou deux magasins. Parmi les catégories réunissant plus de dix unités, on trouve les bars (au nombre de 43), suivis des restaurants (15), des snacks, des glaciers et des pâtisseries (14), des salons de beauté (13), des magasins de vêtements et de chaussures (11). À l'exception d'un supermarché, on ne trouve pas de franchises ou de grandes marques dans le quartier.

L'opinion la plus générale du commerce, selon la majeure partie des commerçants et des habitants, est celle qui répond aux besoins du public du quartier. En général, ce sont des établissements anciens qui se trouvent dans le quartier depuis de nombreuses années et c'est pour cette raison que les commerçants et les clients maintiennent des relations de proximité, marquées par des liens de confiance qui permettent, par exemple, de réaliser certains achats à crédit.

En ce qui concerne la perception des commerçants et des habitants par rapport au quartier, nous leur avons demandé si ils pensaient que le quartier était en train de changer. Les réponses ont été soit négatives (il n'y a pas de changement), soit positives mais admettant qu'il y avait peu de changement. La perception générale est celle selon laquelle il existe une relation de continuité dans leurs vies, que ce soit en tant qu'habitants ou en tant que commerçants. Ces derniers ont parfois mentionné la crise économique mais sans y voir de rapport particulier avec le quartier.

Corroborant en partie la perception des résidents, les changements que nous avons identifiés durant la recherche de terrain n'atteignent pas tout le quartier car ils se concentrent seulement dans quelques espaces. Ces changements sont en partie liés aux commerçants et principalement aux consommateurs qui possèdent un pouvoir d'achat et/ou culturel plus élevé et qui fréquentent le quartier depuis sa plus ample diffusion dans les moyens de communication¹¹.

Il fut possible d'identifier deux groupes parmi ces nouveaux consommateurs qui viennent de l'extérieur du quartier. Le premier, dont le pouvoir d'achat est plus élevé, est attiré par certains bars plus sophistiqués qui ont surgi après le regain de popularité du quartier. Le second groupe se compose principalement d'étudiants universitaires et est attiré par les fêtes qui ont lieu fréquemment dans les rues du quartiers, mais surtout par les *botecos*, un type de bar simple, parfois un mélange de bar et d'épicerie. Ces *botecos* sont présents dans tous les autres quartiers

11 Les titres de ces trois articles illustrent la visibilité que le quartier a acquise dans les moyens de communication, en tant que lieu de culture, de bohème et de gastronomie. « Santa Tereza: o bairro mais boêmio de BH » ; « 10 bares que fazem amar o Santa Tereza ainda mais fácil ! », « Bairro Santa Tereza reúne cultura, história, gastronomia e boemia em Belo Horizonte ». Voir : <https://www.soubh.com.br/noticias/gastronomia/10-bares-que-fazem-amar-o-santa-tereza-ainda-mais-facil> ; <https://g1.globo.com/minas-gerais/viva-bh/noticia/bairro-santa-tereza-reune-cultura-historia-historia-gastronomia-e-boemia-em-belo-horizonte.ghtml> (consultés le 10 mars 2019).

de la ville mais avec une densité moindre concernant la zone sud¹², où vivent les groupes sociaux qui possèdent le statut le plus élevé et, en ce qui concerne Santa Tereza, avec une forte concentration, comme l'a montré notre inventaire de tous les commerces du quartier.

Une fois de plus, il ne s'agit pas que d'une question numérique. À Santa Tereza, ces *botecos*, ainsi que les bars et les restaurants les plus sophistiqués ont été investis d'une dimension culturelle qui se mélange avec l'ancien imaginaire de quartier bohème et musical. La différence réside dans le fait que la représentation plus récente valorise Santa Tereza de par son « atmosphère de quartier » qui s'oppose aux lieux de consommation de masse comme les bars et les restaurants des grandes chaînes, très courantes dans les *shopping centers*, mais également dans d'autres zones de la ville. Cette transformation nous révèle une entrée par la consommation et non pas par la résidence, d'un public externe au quartier et qui possède un pouvoir d'achat supérieur à celui des résidents. Dans le cas des étudiants universitaires, la différence par rapport aux habitants réside plus dans leur comportement plus libéral que dans l'aspect économique.

La recherche de bars plus sophistiqués par un public externe ne configure pas une « expulsion » des habitants-pratiquants, parce qu'ils ne sont pas, tout du moins jusqu'à maintenant, en train d'occuper le lieu d'anciens bars. Mais ils provoquent bien une transformation dans le quartier dans la mesure où ils rompent avec la tradition de commerce local, dédiée aux résidents. Certains habitants du quartier fréquentent ces nouveaux bars, mais contrairement aux commerces anciens, ils sont minoritaires, d'où le sentiment d'invasion révélé par certaines personnes en entretien.

Dans le cas des *botecos*, l'invasion est plus ressentie, mais pas toujours de façon négative. Certains interagissent bien avec les nouveaux visiteurs et se sentent fiers de cette reconnaissance croissante du quartier. Cependant, d'autres perçoivent ces nouveaux consommateurs comme

12 À Belo Horizonte, cette expression est très utilisée pour se référer à une région de la ville qui concentre les groupes au niveau économique le plus élevé. Dire que quelqu'un est de la zone sud, cela implique la perception d'un pouvoir d'achat élevé. Nous avons décidé de l'utiliser ici car les habitants de Santa Tereza interviewés désignent ainsi les nouvelles personnes qui fréquentent le quartier ; une façon très claire de les distinguer socialement des habitants qui résident dans le quartier.

des envahisseurs qui prennent leur place et enlèvent au lieu cette aura de lieu familial, de retrouvailles entre proches.

La gentrification commerciale ou de consommation peut surgir comme une partie de la gentrification résidentielle, mais également de façon autonome, dans le cas que nous analysons ici. La littérature portant sur la gentrification en Amérique latine pointe la prédominance de la gentrification touristique des centres historiques de certaines villes, mais qui ne s'accompagne pas d'une gentrification résidentielle (Betancour, 2014 ; Hiernaux, González, 2014 ; Janoschka, Sequera, 2014). Plus spécifiquement en ce qui concerne le Brésil, certaines villes qui ont moins d'attrait touristique, ont reçu des investissements dans des programmes de revitalisation d'équipements culturels et des centres historiques, mais sans pour autant provoquer une gentrification résidentielle (Leite, 2004 ; Frúgoli, Sklair, 2009 ; Jayme, Trevisan, 2012).

D'un côté, cela serait lié au fait que le déficit de logements se concentre fortement dans les couches à bas revenus et, de l'autre, à l'existence d'alternatives pour les couches moyennes dans d'autres lieux des villes, avec des conditions plus appréciables (pour eux) que celles du centre et avec de plus grande possibilité de profits pour le marché immobilier (Silva, 2007 ; Rubino, 2009).

Le cas de Santa Tereza se distingue des centres, qui sont plus étudiés, car il s'agit d'un quartier et non pas d'un centre historique. Mais Santa Tereza partage des caractéristiques communes, bien qu'à une échelle plus petite, telle que la gentrification touristique qui génèrent des conflits entre les consommateurs et les habitants (Baptista *et al.*, 2018 ; Gant, 2016). Et principalement car, dans le cas de Santa Tereza, la consommation concerne en grande partie les bars et les restaurants, ainsi que les fêtes qui, bien que sporadiques, se réalisent dans les espaces publics du quartier, c'est-à-dire avec un grand potentiel de gêner la tranquillité des habitants. Les résidents se plaignent du volume du son des bars musicaux, des personnes qui parlent dans la rue et du plus grand mouvement de voitures et de déchets dans les rues.

Le carnaval, événement qui n'a de cesse de croître ces dernières années à Belo Horizonte, a intensifié cette tension. Santa Tereza est l'un des quartiers qui réunit le plus de blocs carnavalesques et il devient presque impossible d'y circuler durant la période. Certaines personnes interviewées révèlent qu'ils préfèrent partir en voyage pendant cette période, sinon elles seraient contraintes d'être isolées pendant plusieurs jours chez elles

et obligées de vivre avec le bruit et les déchets qui s'accumulent dans les rues. Ces événements instaurent des doutes chez certains habitants, sur le fait de continuer ou non à vivre dans le quartier. Parmi les commerçants interviewés, ceux dont les services n'ont rien à voir avec le carnaval ferment leur commerce pendant la fête, car la routine du quartier est totalement altérée.

L'expression la plus nette de ce conflit est apparue lors de la dernière élection de l'Association d'habitants du quartier de Santa Tereza (ACBSTA) en juin 2018. Après plusieurs années d'élections avec une seule et même liste candidate, ces dernières élections ont compté trois listes, en sachant que l'une d'entre elles défendait les intérêts des commerçants, qui ont revendiqué une plus grande liberté de travailler. Une autre voulait donner de la continuité à la gestion précédente avec de forts liens avec le mouvement *Salve Santa Tereza*, tandis qu'une troisième représentait les habitants de la Vila Dias, une favela localisée dans le quartier. Celle qui remporta finalement l'élection fut celle qui était le plus en accord avec *Salve Santa Tereza*. Malgré cette continuité, on peut conclure que le quartier fait l'objet de davantage de querelles. De nouveaux acteurs et de nouvelles narratives sur le quartier sont entrés en scène, accroissant les conflits.

Considérations finales

Ce chapitre a cherché à appréhender deux formes de gentrification à partir de l'étude d'un quartier de la ville de Belo Horizonte. En dépit de quelques caractéristiques relatives à la gentrification résidentielle – à l'instar d'une vie de quartier vue comme authentique, une proximité avec le centre et la préservation d'une architecture qui existe depuis la fondation de la ville –, l'analyse des données de mobilité résidentielle n'a pas montré de signes de ce processus. Les données d'arrivée et de sortie des habitants montrent que le quartier maintient ces caractéristiques sociales, tout particulièrement en raison du fait que ceux qui emménagent dans le quartier ont un niveau d'éducation (appréhendé en tant que *proxy* de la condition sociale) très proche de ceux qui y résident déjà.

D'un côté, nous n'avons vérifié aucun processus qui puisse configurer une expulsion de la population à bas revenus. Cela serait dû à la mobilisation des habitants et aux politiques urbaines qui ont découlé de cette mobilisation, avec de grandes restrictions aux nouvelles constructions qui pourraient répondre aux demandes des couches

sociales les plus élevées de la classe moyenne. Et aussi parce que le stock résidentiel du quartier est plus en adéquation avec le profil d'une classe moyenne qui occupe déjà le quartier depuis longtemps.

De l'autre, nous avons vérifié une transformation en termes de commerces, mais plus spécifiquement le commerce associé à la consommation bohème, qui attire des consommateurs dont le capital économique est supérieur à celui des habitants du quartier. On observe également un plus grand intérêt pour le quartier de la part d'étudiants universitaires qui ont commencé à fréquenter les bars anciens du quartier, les *botecos*.

En faisant le lien entre ces formes de gentrification, il est possible d'appréhender des points d'intersection, mais également de séparation ou d'autonomie. La gentrification commerciale, en attirant un public différent des habitants du quartier, rompt avec la tradition commerciale destinée aux habitants, outre le fait de produire des réactions de la part de ces établissements, par rapport au bruit généré. Comme il ne s'agit pas d'une quantité importante de bars et de par le fait que les activités se déroulent seulement certains jours de la semaine et durant la nuit, les effets du bruit sont toutefois localisés d'un point de vue spatial et temporel. Les fêtes, à leur tour, en dépit d'atteindre un plus grand nombre d'habitants, sont sporadiques. On observe donc que, pendant la journée, le quartier maintient sa routine. Les bars, qui sont fermés, n'affectent pas la vie quotidienne du quartier qui continue à se baser sur les relations de voisinage, renforcées par les petits commerces, d'où la perception généralisée selon laquelle le quartier ne change pas beaucoup.

Pour résumer, ce que nous avons vérifié à Santa Tereza trouve des correspondances avec d'autres études réalisées au Brésil. Tout du moins jusqu'à maintenant, la demande de logements de la part des couches supérieures de la classe moyenne ne s'est vérifiée ni dans le Centre ni dans les quartiers historiques, à l'instar de Santa Tereza. Deux explications peuvent être soulevées. La première tient au fait que les espaces centraux de Belo Horizonte, tout comme d'autres villes brésiliennes et latino-américaines, sont en général déjà occupés par les segments de la classe moyenne. Cela diffère de la gentrification observée dans certaines villes européennes et nord-américaines où des quartiers ethniques ou des espaces d'origine ouvrière sont passés par des processus de gentrification par les classes moyennes. La deuxième explication est en lien avec la production immobilière de logements modernes pour les classes moyennes-hautes, dans des espaces résidentiels fermés dans les périphéries métropolitaines

ou, en plus grand nombre, dans des *condominiums* horizontaux fermés, dans des zones proches du Centre. Ce point nous renvoie à la discussion autour de la gentrification par de nouvelles constructions. Ces logements offrent un bien très valorisé par les classes moyennes et hautes brésiliennes : la sécurité et les espaces privés de loisirs.

Toujours en ce qui concerne Santa Tereza, il faut continuer les recherches afin d'observer ce qui pourrait se passer dans le futur, dans la mesure où la gentrification est un processus de moyen et long terme. On peut par exemple se demander si les bars et les fêtes tendront ou non à augmenter en nombre, si le capital immobilier construira ou non les tours prévues dans le périmètre du quartier, et si le mouvement social des habitants parviendra à maintenir active la mobilisation pour la préservation des modes de vie qui y sont pratiqués jusqu'à aujourd'hui.

Bibliographie

- Baptista L. V., Nofre J., Jorge M. R. (2018). Mobilidade, Cidade e Turismo : pistas para analisar as transformações em curso no centro histórico de Lisboa. *Sociologia. Revista da Faculdade de Letras da Universidade do Porto*, pp. 14–32.
- Barros P. (2016). *Movimentos sociais e políticas públicas. Um estudo de caso do movimento Salve Santa Tereza* (Mémoire de máster). Escola de Governo da FJP.
- Betancur J. J. (2014). Gentrification in Latin America: Overview and critical analysis. *Urban Studies Research*, n° 2.
- Bidou-Zachariasen C. (2007). *De volta à cidade : dos processos de gentrificação às políticas de 'revitalização' dos centros urbanos*. São Paulo : Annablume.
- Forrest R. (2016). Commentary : variegated gentrification ? *Urban Studies*, 53(3), 609–614.
- Frúgoli Jr. H., Sklair J. (2009). O bairro da Luz em São Paulo : questões antropológicas sobre o fenômeno da gentrification. *Cuadernos de antropología social*, 30, 119–136.
- Gant A. C. (2016). Holiday rentals : The new gentrification battlefield. *Sociological Research Online*, 21(3), 1–9.
- Gohn M. G. (2014). *Manifestações de junho de 2013 no Brasil e praças dos indignados no mundo*. Editora Vozes Limitada.

- Hiernaux D, González C. I. (2014). Turismo y gentrificación : pistas teóricas sobre una articulación. *Revista de Geografía Norte Grande*, 58, 55–70.
- Janoschka M, Sequera J. (2014). Procesos de gentrificación y desplazamiento en América Latina, una perspectiva comparativista. Dans *Desafíos metropolitanos. Un diálogo entre Europa y América Latina* (pp. 82–104). Madrid : Los Libros de la Catarata.
- Jayme J. G., Trevisan E. (2012). Intervenções urbanas, usos e ocupações de espaços na região central de Belo Horizonte. *Civitas*, 12(2), 359–377.
- Lees L., Shin H. B., López-Morales E. (2016). *Planetary gentrification*. Cambridge : Polity.
- Lees L., Ley D. (2008). Introduction to special issue on gentrification and public policy. *Urban Studies*, 45(12), 2379–2384.
- Lees L., Slater T., Wyli E. (2013). *Gentrification*. Florence : Taylor and Francis.
- Leite R. P. (2004). Contra-usos da cidade : lugares e espaço público na experiência urbana contemporânea. Campinas, SP : Unicamp ; Aracaju, SE : UFS.
- Mendonça J., Marinho C. (2015). As transformações socioespaciais na Região Metropolitana de Belo Horizonte. Dans Luciana Teixeira de Andrade, Jupira Gomes de Mendonça, Alexandre Magno Alves Diniz (dir.), *Belo Horizonte : transformações na ordem urbana. Rio de Janeiro* (pp. 145–177). Belo Horizonte : Letra Capital, PUC Minas.
- Pereira P. (2017). A transformação da zona ribeirinha oriental de Lisboa : um caso de gentrificação por nova construção. *Revista EURE*, 30(130), 47–71.
- Robinson, J. (2011). Cities in a world of cities : the comparative gesture. *International Journal of Urban and Regional Research*, 35(1), 1–23.
- Rubino S. (2009). Enobrecimento Urbano. Dans C. Fortuna, R. Leite (dir.). *Plural de Cidades : novos léxicos urbanos*. Coimbra : Edições Almedina.
- Silva H.-M. B. (2007). Apresentação. Dans C. Bidou-Zachariasen, *De volta à cidade : dos processos de gentrificação às políticas de 'revitalização' dos centros urbanos*. São Paulo : Annablume.
- Smith N. (1996). *The new urban frontier*. London & New York: Routledge.
- Souza F. J., Cajazeiro K. (2012). A Singularidade do Lugar : a construção de um discurso identitário para o bairro Santa Tereza. Dans L. Andrade, M. Arroyo (dir.), *Bairros pericentrais de Belo Horizonte. Patrimônio, territórios modos de vida* (pp. 100–122). Belo Horizonte : PUC Minas.

- Souza R. (2016) Quando novos temas entram em cena : movimentos sociais e a “questão urbana” no ciclo de protesto de junho de 2013. *BIB*, São Paulo, 82(2), 127–152.
- Van Criekingen M. (2007). A cidade revive ! Formas, políticas e impactos da revitalização residencial em Bruxelas. Dans C. Bidou-Zachariassen, *De volta à cidade : dos processos de gentrificação às políticas de ‘revitalização’ dos centros urbanos*. São Paulo : Annablume.
- Zukin S. (2010). *Naked city : the death and life of authentic urban places*. New York : Oxford University Press.

Chapitre 6

L'analyse des projets d'urbanisation au Complexo do Alemão à Rio de Janeiro : entre propositions prometteuses et résultats frustrés

JEAN LEGROUX, ANA LUCIA BRITTO ET
LUCIANA CARDOSO

Introduction

Le PAC-Favelas (Programme d'Accélération de Croissance), lancé par le président Lula da Silva à Rio de Janeiro en 2008, visait à implanter des projets d'urbanisation et d'infrastructures urbaines permettant de surmonter les conditions précaires de ces quartiers en termes de logement, d'aménagement urbains, de problèmes fonciers, sociaux et environnementaux. À Rio de Janeiro, la première phase du « PAC urbanisation des favelas » concernait trois espaces de favelas : la favela de Rocinha au sud de la ville, et, dans la zone nord, Maguinhos et le Complexo do Alemão.

Dans ce dernier – ensemble de 15 favelas dont le noyau central est celle du Morro do Alemão –, les deux volets principaux du PAC-1 furent la mobilité, avec l'installation d'un téléphérique et des améliorations viaires prévues, et les infrastructures d'eau et d'assainissement pour l'ensemble des habitants. Il convient aussi de remarquer que ce projet est concomitant à une période où les pouvoirs locaux, avec l'appui du gouvernement fédéral, ont lourdement investi dans la stratégie des méga-événements. Dans ce contexte, le PAC-1 et son projet-phare de téléphérique au Complexo do Alemão, apparaissent comme un espoir pour les habitants, à en croire le marketing urbain déployé par les autorités.

Plus de dix ans plus tard, il est possible d'analyser les résultats des projets du PAC-1, démarche déjà initiée auparavant avec, par exemple, une analyse du PAC-1 et notamment du système de téléphérique et des conséquences de l'arrêt complet de son fonctionnement en 2016, environ deux mois après la fin des Jeux olympiques de Rio de Janeiro (Legroux, Britto, Benetti, 2019). Nous avons par ailleurs vérifié qu'en règle générale, à l'échelle de la ville, les nombreux projets urbains et de mobilité qui n'ont pas été menés à bien, qui se sont rapidement dégradés ou qui ne fonctionnent plus concernent des zones à bas revenus et/ou des infrastructures destinées à des usagers des classes populaires (Legroux, 2018).

En d'autres termes, le fait d'avoir été un projet sans partage, qui n'a pas répondu aux attentes des résidents, est peut-être l'une des causes des frustrations des habitants, dont les conditions de vie – notamment celles liées aux services et infrastructures de base (circulation, mobilité, assainissement et approvisionnement en eau, illumination publique, collecte des déchets, etc.) – ne se sont améliorées que de façon marginale.

Aussi, l'objectif de ce travail est de présenter des éléments d'analyse entre un « avant » et un « après » le projet, à partir de données collectées dans 380 foyers au cours d'une enquête par questionnaires intitulée « Mobilité et Assainissement au Morro do Alemão ». Au travers de cette recherche, il s'agit de contribuer avec la production de données (plutôt rare) sur ces sujets concernant les habitants de favelas.

1. Le PAC au Complexo do Alemão : un programme ambitieux

À partir de 2006, la politique économique du gouvernement fédéral se caractérise par l'adoption de stratégies économiques plus interventionnistes et par une augmentation progressive des dépenses publiques dans les programmes de transferts sociaux et de réduction de la pauvreté. Dans ce contexte, le gouvernement Lula a lancé le Programme d'accélération de Croissance (PAC) en 2007, un plan ambitieux visant à promouvoir la croissance économique par le biais d'un vaste programme d'investissement en infrastructures et services urbains.

Dans sa première phase (PAC-1), le programme prévoyait 20,8 milliards de reais¹ dans 3113 quartiers ou occupations précaires au niveau national.

1 L'équivalent de plus au moins 460.000.000 euros.

Le Complexo do Alemão était l'un des trois territoires concernés par le PAC-1 à Rio de Janeiro (conjointement à la favela de Rocinha, dans la zone sud et au Complexo de Mangueiras, dans la zone nord). Ce dernier s'est développé sur la chaîne de montagne de la Misericórdia, une formation géologique de collines et de sources d'eau naturelles. Problème récurrent dans la plupart des favelas de Rio de Janeiro (notamment les plus importantes en termes démographiques), les statistiques peinent à se mettre d'accord sur le nombre réel d'habitants du Complexo do Alemão. Les chiffres de l'Institut Pereira Passos, organe de planification urbaine de la municipalité, en se basant sur le recensement de 2010, estiment le nombre d'habitants à 60 555 ; le PDS (Plan de Développement Durable) du Complexo do Alemão indique quant à lui une population de 100 000 habitants (Consórcio Rio Melhor, s/d). Son occupation très dense a laissé peu de place aux espaces verts, malgré l'existence de quelques sources d'eau qui ont survécu. Cependant, les cours d'eau restants ainsi que les canalisations d'évacuation des eaux de pluie sont devenus des égouts à ciel ouvert. Il convient de souligner que cette densité se traduit également par une trame viaire très resserrée, de nombreuses ruelles sans issues, à laquelle s'ajoute de forts dénivelés, éléments qui, nous le verrons, pèsent sur les conditions de mobilité et d'accessibilité des habitants (figure 6.1).

Bien qu'il soit reconnu comme quartier officiel depuis 1993, les maisons continuent d'être construites sans respect des normes en vigueur et se trouvent, pour la plupart, en situation irrégulière en termes de propriété foncière.

Le PAC-1 a créé de nombreux espoirs avec une prévision d'investissement de 833,2 millions de reais provenant du gouvernement fédéral et une implantation partagée entre les gouvernements de l'État et de la municipalité de Rio de Janeiro. Dans le projet original, on note la prévision des installations communautaires suivantes : un Centre de référence, une bibliothèque, un centre d'intégration de soins de santé, un centre de services, deux centres de soins de jours, deux centres commerciaux et deux centres de santé familiale. En outre, le projet prévoyait l'amélioration des infrastructures et des services de base tels que l'approvisionnement en eau, la collecte des eaux usées, le réseau électrique, l'éclairage public, le pavage, la voirie, le drainage des eaux de pluie, la récupération de zones dégradées, la protection, le confinement et la stabilisation du sol, l'installation de conteneurs pour la collecte des déchets solides, l'installation d'un téléphérique de 3,5 kilomètres



Figure 6.1. Vue panoramique du Complexo do Alemão

Source : Photographie de Legroux (2018).

d'extension avec 6 stations, dont l'une connectée à la station Bonsucesso du système de trains de banlieue exploité par l'entreprise SUPERVIA.

Le téléphérique a été l'action la plus emblématique du PAC Alemão, et peut-être aussi la plus polémique. Inspirée du Metrocable de Medellín elle était la marque du projet élaborée par le gouvernement de l'État de Rio, dans le but de donner à l'urbanisation du Complexo do Alemão une visibilité politique. Pour cela les responsables du projet ont cherché à légitimer cette proposition auprès des habitants dans le cadre du processus participatif associé au développement du projet, obligatoire dans le cadre du PAC urbanisation des favelas.

La participation des bénéficiaires à la prise de décision, à la mise en œuvre et à la manutention des biens et des services étaient des volets essentiels des projets du PAC afin de garantir la pérennité du projet. La participation des habitants devait s'inscrire dans le cadre de ce qui fut qualifié de « Travail Social ». La recommandation était celle d'allouer au moins 2,5 du total du projet à ce volet (Ministério das Cidades, 2007).

Ces activités devaient être réalisées dès le début du projet et se prolonger jusqu'à six mois après leur achèvement. Le travail social a été défini dans l'instruction normative du ministère des Villes comme un ensemble d'actions visant à promouvoir l'autonomie et le rôle de protagoniste de la population bénéficiaire du projet, afin de favoriser sa durabilité, en abordant les thèmes suivants : mobilisation et organisation de la communauté, éducation à la santé et à l'écologie et création d'emplois et de revenus.

Il pouvait être développé par l'entité publique ou externalisé dans le cadre d'un processus d'appel d'offres spécifique. Les activités du travail social dans les actions du PAC Favelas avaient une perspective à long terme bien exprimée dans ses objectifs spécifiques tels que : créer des conditions propices à la participation de la communauté ; permettre aux bénéficiaires de participer à la prise de décision, à la mise en œuvre et à la maintenance des biens et services, afin de les adapter aux besoins et à la réalité locale et à garantir la leur durabilité et celle de l'intervention.

Dans le cadre du PAC Alemão, le processus participatif a été conduit par le gouvernement de l'état de Rio, dans un modèle inspiré du travail social développé dans le projet d'urbanisation des communes de Medellín, en Colombie (PUI). Les documents élaborés par l'équipe du travail social indiquent qu'il cherche à identifier les demandes et les priorités des communautés, dans la recherche de leurs propres définitions socio-spatiales, notamment en ce qui concerne les conditions matérielles de l'urbanité, telles que l'accès aux équipements collectifs et aux services publics. L'équipe responsable du travail social au Complexo do Alemão, liée au Secrétariat du gouvernement de l'État de Rio, a produit un « Plano de Desenvolvimento Sustentável do Complexo do Alemão » où sont présentées les demandes des habitants issues des réunions et des ateliers participatifs réalisés.

Enfin, il convient de souligner qu'à l'instar de nombreuses autres favelas (environ 40) depuis 2009 – le Complexo do Alemão a vu l'installation de 4 UPP (Unité de Police Pacificatrice) en 2012, après deux ans d'occupation du territoire par l'armée. Ce projet du secrétariat d'État de la sécurité publique de l'État de Rio de Janeiro visait à désarticuler les trafiquants de drogues qui contrôlaient ces territoires. Le but était donc une « reprise du territoire » susceptible d'en finir avec « l'occupation armée des favelas par les narcotrafiquants et son lot de confrontations armées permanentes avec la police et les groupes rivaux, et d'améliorer ainsi la vie quotidienne des favelas et de leur environnement proche »

(Amoro, Brum, Soares, 2014, p. 2). Cependant, ce programme, assuré par la Police militaire de Rio de Janeiro, l'une des polices les plus violentes et létales du monde, n'a ni réussi à endiguer le trafic de drogue ni à pacifier le territoire et à offrir une certaine tranquillité et sécurité aux résidents. Quoi qu'il en soit, la présence des UPP et d'un trafic de drogue qui ne semble pas avoir flanché², entraînent diverses conséquences en termes de qualité de vie des habitants (mobilité, sécurité, par exemple) et de démocratie (participation et liberté des habitants).

Avant tout, il convient de faire le point sur les demandes des habitants, recensées dans le cadre du Plan de Développement Durable du Complexo do Alemão et sur ce qui a été effectivement réalisé dans le cadre du projet PAC Alemão. Ce « *Plano de Desenvolvimento Sustentável do Complexo do Alemão* », PDS Alemão, fait un diagnostic du cadre social et urbain du territoire et signale les demandes principales concernant la mobilité et les services urbains, tout particulièrement en ce qui concerne l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la collecte des déchets.

En termes de mobilité et d'accessibilité, les résidents se plaignent de l'absence d'un système structuré à l'intérieur du Complexo do Alemão qui rend difficile la connexion avec d'autres quartiers de la ville et affecte ceux qui travaillent à l'extérieur de la région. Il existe une bonne offre de transports publics et alternatifs sur les routes principales du quartier autour du Complexo do Alemão, c'est-à-dire sur les avenues Itararé et Itaoca, mais bon nombre des fourgonnettes et des kombis qui desservent la communauté sont en mauvais état et facturent des tarifs élevés par rapport aux lignes des bus réguliers.

L'absence de signalisation et de normes adéquates permettant à la population d'avoir accès aux bâtiments et aux routes publiques constitue un autre problème, en particulier pour les personnes âgées et handicapées, qui ont besoin de trottoirs avec un sol stable et de rampes le long des passages. L'accès aux véhicules d'urgence, tels que les ambulances, la police et les services d'incendie, est fortement compromis. Selon le PDS Alemão, seulement 30 % des ménages sont sur les routes où passent les véhicules. L'accès aux 70 % restants se fait par des allées, des escaliers ou des rues piétonnes. En outre, les résidents ont aussi affirmé que la

2 Au Complexo do Alemão, il existe divers territoires et portions de mornes où la Police ne se risque pas à entrer.

mobilité se trouve compromise en raison de la violence et de l'insécurité, qui ont augmenté au Complexo do Alemão dans les années 1990.

Pour les habitants, l'amélioration de la mobilité passe notamment par le développement des transports en commun reliant le quartier aux quartiers centraux de la ville, tels que Praça da Bandeira, ainsi que à la Ilha do Fundão, et aux quartiers de la zone sud et Barra da Tijuca. L'intégration avec les transports collectifs tels que le métro et les trains est une autre demande. Une autre mesure revendiquée est la légalisation, la réglementation et le contrôle des modes de transport alternatifs, visant à l'établissement des tarifs et des itinéraires fixes.

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau et l'assainissement les résidents identifient certains problèmes, tels que la précarité des réseaux existants, qui n'ont pas été suffisamment développés pour suivre le rythme de la croissance de la favela, et le fait qu'ils desservent principalement les habitants des parties inférieures du territoire du Alemão.

Bien que la plupart des ménages soient connectés au réseau, la population dit que l'offre est irrégulière. Dans les parties les plus hautes, en cas de manque d'eau, il est nécessaire d'utiliser une pompe, administrée par l'Association des résidents, qui facture des frais pour le service. Les habitants affirment qu'il est nécessaire de renforcer les services de maintenance des réservoirs, car l'eau est souvent sale dans les maisons.

L'existence de fossés noirs est un autre problème à résoudre, car ils attirent des rats et des animaux plus nuisibles, qui à leur tour transmettent des maladies. Un autre obstacle est le manque de directives pour la construction d'égouts et de puits dans les communautés, ce qui favorise l'expansion des réseaux irréguliers qui affectent les habitations voisines.

L'amélioration de la qualité de service et de l'état de conservation des installations est le grand défi à relever selon les habitants, qui se sentent délaissés par les entreprises de services publics. Pour ce faire, il est nécessaire d'entretenir le système d'eau et d'égout, ce qui a été fait par la CEDAE, compagnie publique responsable des services d'eau et d'assainissement mais ce n'était plus le cas, d'après les habitants, depuis environ deux ans. Une autre revendication est la mise en place de processus pour le traitement des eaux usées.

Dans l'évaluation des résidents, en ce qui concerne la collecte des ordures, l'un des problèmes identifié est le fait que certains habitants jettent encore leurs déchets dans les rivières et les forêts qui entourent la

communauté, qui deviennent de grands gisements, mettant en danger la totalité de la population. Dans de nombreux endroits, il n'existe pas de zones ou d'équipements propices à la collecte des déchets : les container-poubelles sont rares et plusieurs ont été incendiées ou détruites.

Un autre problème signalé par la population était que le service des gari (éboueurs) communautaires ne passait pas dans toutes les localités, comme dans les ruelles des parties les plus élevées. Dans ces endroits, les résidents eux-mêmes balaient et nettoient les rues. La fréquence des collectes reste insatisfaisante : dans de nombreuses régions, les déchets sont dans les rues et attendent d'être ramassés plus longtemps qu'il ne conviendrait. Par conséquent, l'une des revendications est l'établissement et l'inspection du respect des dates et des heures pour la collecte à domicile.

Parmi les actions proposées figurent l'augmentation du nombre et de la qualité des seaux et des décharges, l'augmentation de la fréquence des collectes, la mise en œuvre de programmes d'éducation à l'environnement visant à guider la population sur l'importance de bien prendre en charge les déchets, et l'ampliation du projet « gari communautaire » avec l'embauche de plus de personnes. Une autre idée qui a émergé au cours des débats a été la mise en œuvre de la collecte sélective quotidienne, sur des points spécifiques, et la création de coopératives.

On remarque donc que les revendications des habitants concernant la mobilité ont été importantes lors de la construction du « *Plano de Desenvolvimento Sustentável do Complexo do Alemão* » par l'équipe responsable du Travail Social, mais qu'en revanche il n'y avait pas de demande pour le téléphérique. C'est l'équipe du Travail Social qui a présenté ce projet, conçu par l'architecte Jorge Jauregui, dans le cadre des ateliers participatifs. Le projet a été bien reçu par les habitants, mais il ne faisait pas partie de leurs demandes principales et initiales. Par rapport à ce qui a été réalisé on trouve la situation présentée dans le tableau 6.1, en termes d'envergure des travaux et améliorations réalisés sur les systèmes viaires et d'eau en général (approvisionnement, égouts et drainage).

Parmi les demandes des habitants concernant la mobilité, l'amélioration de la voirie peut être définie comme prioritaire. Cependant, la mise en place du téléphérique a consommé un volume de ressources beaucoup plus important. Selon Patricio et Cardoso, les ressources en téléphérique représentaient un tiers de l'investissement total. Les auteurs soulignent qu'outre le coût du téléphérique, les coûts de démolition et

Tableau 6.1. Réalisations de travaux du PAC-1 au Complexo do Alemão

Approvisionnement en eau		48 813 m
Système sanitaire	Égout sanitaire	33 223 m
Système de drainage	Drainage pluvial	21 748 m
Système viaire carrossable	Voies artérielles, de pénétration, locales et de services	129 216 m ²
Système viaire piéton	Voies piétonnes, escaliers	152 124 m ²

d'indemnisation des maisons existantes liés à la nécessité d'accéder aux piliers de cette infrastructure doivent également être associés.

Les améliorations dans les allées, les ruelles et les escaliers à travers lesquels 70 % de la population circule n'ont pas été privilégiées, comme le montrent différentes recherches effectuées sur ce territoire (Santos, 2014). La plupart de ces éléments du réseau routier restent précaires jusqu'à aujourd'hui ; les pluies de 2013 ont montré que les zones à risque – qui devraient être une priorité absolue – restaient sans investissements.

Santos, qui a mené des entretiens avec des résidents du Complexo do Alemão, a indiqué que la plupart des personnes interrogées ont déclaré que les ressources utilisées dans le téléphérique devraient être utilisées dans d'autres domaines de besoins, tels que l'assainissement, la santé et l'éducation (Santos, 2014).

Au problème du coût excessif de la construction du téléphérique s'est ajoutée sa sous-utilisation. Selon la Supervia, seulement 12 % des résidents du Complexe auraient utilisé le téléphérique. En septembre 2016, le consortium opérateur du système a décidé de suspendre le transport aérien pour une durée indéterminée. La raison alléguée était l'absence de paiement du gouvernement de l'État, qui donnait une subvention pour le fonctionnement du système. Depuis lors, l'équipement est hors d'usage.

Environ dix ans après l'implantation du PAC-1 au Complexo do Alemão, il est possible d'analyser dans quelle mesure les projets implantés ont rempli leurs objectifs et la façon dont ceux-ci ont eu un impact concret sur l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Pour ce faire, nous présentons tout d'abord quelques éléments de méthodologie de la recherche et du travail de terrain mené entre 2017 et 2018. Outre l'enquête que nous allons présenter ici, l'analyse des résultats du PAC-1 au Complexo do Alemão se base sur d'autres recherches menées indépendamment

par les auteurs sur ce territoire (de 2011 à aujourd'hui) impliquant la collecte d'informations officielles et des médias, des entretiens menés avec des habitants, des acteurs locaux et des gestionnaires du système de téléphérique ; sans compter les nombreuses visites de terrain.

2. La mobilité des habitants de favelas et éléments de méthodologie de l'enquête

L'enquête par domicile « Mobilité et Assainissement au Morro do Alemão », coordonnée par les deux premiers auteurs en 2017 et 2018, a permis de collecter des données dans 380 domiciles du Morro do Alemão – c'est-à-dire sur 1131 personnes³. Il convient de souligner qu'il s'agit d'un échantillon représentatif du total du nombre de domiciles dans les quatre secteurs de recensement (IBGE, 2010) choisis (voir tableau 6.2), dont l'un (n° 47) possède la station de téléphérique « Alemão » (voir figure 6.2).

Le questionnaire commence par la collecte de données socio-économiques concernant les domiciles et la structure du foyer. Les questions portant sur la mobilité et sur l'accessibilité des habitants prennent en compte tous les individus dans chaque domicile pour appréhender, entre autres : les conditions socio-économiques, les difficultés physiques liées à l'environnement bâti, les barrières symboliques liées à la violence et à l'insécurité, le taux de motorisation, le taux d'immobilité, les trajets et les destinations des habitants.

Ces données empiriques et représentatives ont été collectées de décembre 2017 à juin 2018 avec l'aide de l'Institut *Raízes em Movimento* en termes de locaux (pour les réunions et en tant que base logistique

3 Dans les métropoles brésiliennes, la question de l'accessibilité et de la mobilité des habitants des favelas est encore peu étudiée. Pourtant, à Rio de Janeiro, 23 % des habitants de la municipalité vivent dans des favelas, soit 1 443 773 personnes (Cavallieri, Vial, 2012). Bien que le lien étroit entre accès aux transports collectifs et pauvreté urbaine soit étudié par la littérature brésilienne (Gomide, 2003, 2006 ; Vasconcellos, 2014 ; Pero, Mihessen, 2012 ; Lemos, Santos, Silva, 2004 ; Pereira et al., 2018), il existe encore peu d'enquêtes représentatives, telles que celle que nous présentons ici, réalisées auprès des habitants de favelas. Parmi les études empiriques significatives concernant la mobilité et l'accessibilité des habitants des favelas de Rio de Janeiro, il convient de citer celle de l'ITRANS (2004) avec une enquête dans 1600 domiciles d'habitants à bas revenus, dont 400 à Rio de Janeiro et celle de Koch, Lindau e Nassi (2013), avec un échantillon de 2000 questionnaires appliqués dans quatre favelas de Rio de Janeiro.

Tableau 6.2. Calcul des échantillons par secteurs et résultats des questionnaires appliqués

Secteur de recensement	Nombre de domiciles 1 (N)	Niveau de confiance choisi (@ = 95 %)	Pourcentage avec lequel le phénomène se vérifie (p)	Pourcentage complémentaire (q)	Erreur maximale permise (e)	Taille de l'échantillon (n)	Nombre de questionnaires appliqués	Questionnaires refusés
Secteur 1 (69)	342	2	50	50	5	182	68	22
Secteur 2 (68)	222	2	50	50	5	143	137	26
Secteur 3 (47)	162	2	50	50	5	116	70	12
Secteur 4 (50)	328	2	50	50	5	180	105	22
Totaux	1054	2	50	50	5	290	380	82

Source : Élaboration propre (Enquête « Mobilité et Assainissement au Morro do Alemão, 2017–2018 » à partir de données du Recensement populationnel de l'IBGE, 2010).

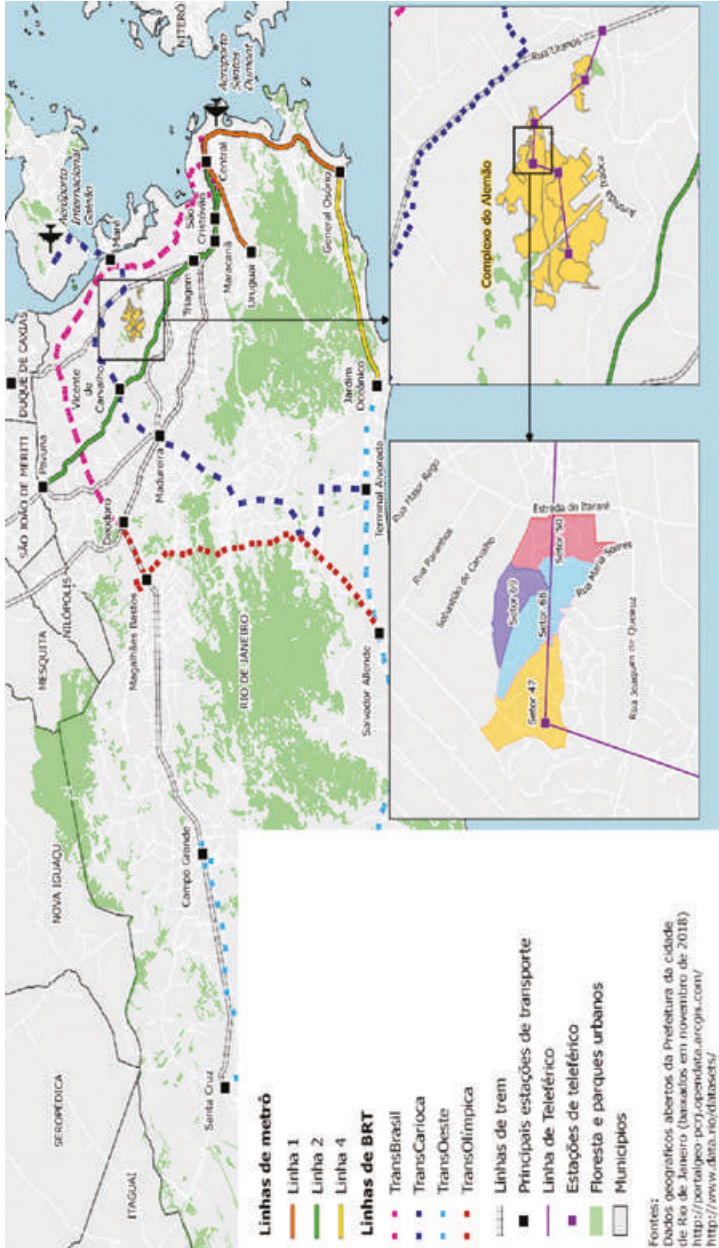


Figure 6.2. Localisation du Morro do Alemão, des secteurs de l'enquête et du circuit du téléphérique
 Source : Élaboration propre.

pour les enquêteurs), l'embauche de 14 personnes résidant au Complexo do Alemão, chargées d'appliquer les questionnaires dans les domiciles et la participation de plusieurs personnes (étudiants, chercheurs et professeurs) du LEAU (Laboratoire d'Étude des Eaux Urbaines) de la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université Fédérale de Rio de Janeiro.

Les données collectées permettent d'évaluer les résultats du PAC-1 au Complexo do Alemão environ dix ans après l'implantation des projets. Il convient de souligner, à l'instar des analyses de Valladares pour l'ensemble des favelas de Rio de Janeiro, qu'il existe une aussi une certaine hétérogénéité au Complexo do Alemão :

« Les favelas, sont, en moyenne, des zones plutôt pauvres, mais elles ne le sont pas uniformément, et elles ne sont pas les seules dans l'agglomération de Rio de Janeiro, qui présente de telles caractéristiques sociales. Elles ne rassemblent ni la majorité des pauvres, ni les espaces les plus démunis, et enfin, elles ne rassemblent pas que des pauvres. On y trouve des catégories populaires modestes mais non misérables, et on y trouve même des catégories moyennes, ce qui révèle une structure sociale diversifiée et sans doute des processus de mobilité sociale non négligeable » (Valladares, 2000, p. 72).

Néanmoins, les résultats de notre enquête au Morro do Alemão permettent de monter en généralité et de postuler que la situation décrite est similaire à de nombreuses autres favelas. En termes de trame viaire resserrée et de déclivité, par exemple, le Morro do Alemão possède une morphologie similaire à d'autres favelas situés sur des mornes, au Complexo mais aussi dans la ville de Rio dans son ensemble. L'un des secteurs choisis (n° 47) possède une station de téléphérique, située, comme 4 autres stations, au sommet du morne, ce qui au niveau du Complexo do Alemão et en termes de mobilité, nous permet également d'extrapoler. L'environnement bâti et la morphologie dans une favela-type se caractérisent souvent par des ruelles étroites, souvent en pente, fréquemment sans issues et sans connexions, ayant pour corollaire une « intégration sociale déficiente » (Fiori, Brandão, 2010). Conjointement à la variable coût, cette trame explique la prédominance de la marche à pied, et les demandes d'interventions « au sol » pour la mobilité. Aussi, l'enquête menée permet de comprendre l'étendu du fossé entre le projet sur le papier et les résultats de ce dernier.

3. L'analyse de la mobilité et de l'accessibilité des habitants du Morro do Alemão après les interventions du PAC-1 : reflet d'une prise en compte des besoins des résidents ?

En ce qui concerne les aménagements dans la voirie interne au Morro do Alemão, on constate que les centralités existantes, dans les rues commerciales et les plus dynamiques du quartier, en général situées dans les vallées et les vallons entre les mornes, ont été négligées. Ainsi, le projet prévoyait la duplication de l'avenue Joaquim de Queiroz, artère principale qui traverse le Complexo do Alemão de bout en bout. Seulement 300 mètres de cette avenue, sur un total de 2,5 kilomètres d'extension, ont bénéficié de cette intervention, le reste étant resté sur le papier (Broudehox, Legroux, 2013). Globalement, les interventions « au sol » ont été négligées. Outre la construction d'une structure viaire intégrée, qui n'a pas vu le jour, le réseau d'escaliers bétonnés et le pavement d'impasses n'ont pas été réalisés, tout comme l'implantation d'un réseau d'illumination publique. Il s'agit bien d'une non-prise en compte de la structure de la mobilité des habitants – et par conséquent de leurs besoins – qui révèle soit un certain déficit de participation sur les réels besoins des habitants, soit une méconnaissance de leur réalité ; ou les deux à la fois.

Concernant les conditions générales de la marche à pied, à la question « Par ordre d'importance, quelles améliorations vous semblent importantes pour la mobilité ? », l'installation d'une bonne illumination des ruelles et des escaliers l'emporte largement dans les secteurs 50 et 68, tandis que dans les secteurs 47 et 69, c'est l'option « régularisation du sol des ruelles et des impasses » qui a été choisie en priorité (figure 6.3).

L'enquête révèle également que 70 % des domiciles ne sont accessibles qu'à pied. L'environnement bâti (rues étroites et dénivelés importants, revêtement des ruelles, escaliers en mauvais état) et l'environnement urbain (absence de rampes, égouts à ciel ouvert, manque d'illumination publique) représentent donc des freins à l'accessibilité de proximité (sortir et arriver au domicile, sortir et revenir à la favela). À la question « quels moyens de transports utilisez-vous pour sortir de la favela », 68 % ont déclaré à pied dans l'une de leurs réponses (58 % ont déclaré n'utiliser qu'exclusivement la marche à pied). Concernant les modes alternatifs, 7 % des personnes utilisent exclusivement les kombis pour accéder à la « ville formelle » (15 % quand combiné ou alterné avec un autre mode), tandis

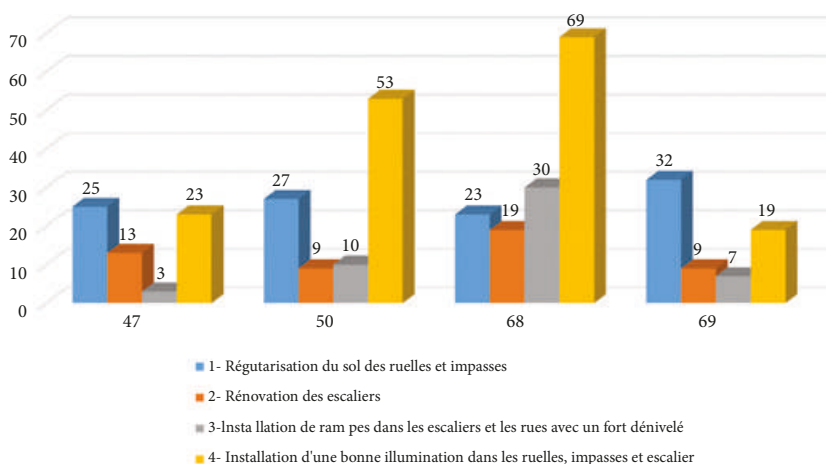


Figure 6.3. Graphique montrant la hiérarchisation des préférences en termes d'améliorations pour la marche à pied (par secteur et en pourcentage)

Source : Élaboration propre, Enquête « Mobilité et assainissement au Morro do Alemão », 2018.

que 3 % des personnes utilisent les mototaxis, le même pourcentage que celui de l'utilisation de la voiture. En termes de nombre de déplacements, 44 % des personnes ont déclaré réaliser entre 1 et 2 déplacements par jour et 15 % se trouvent dans une situation d'immobilité complète. Étant donné l'énorme proportion de personnes qui se déplacent à pied, on peut supposer qu'une bonne partie de ses déplacements se font dans un périmètre relativement limité. Le taux de motorisation, dans les quatre secteurs de l'enquête, est de 17,9 % (11,6 % des domiciles possèdent une voiture, 4,5 % une motocyclette et 1 % un kombi) – c'est-à-dire que 82,1 % des domiciles ne possèdent aucun type de véhicule motorisé.

Ces résultats montrent à quel point les habitants du Morro do Alemão, et par extension du Complexo comme un tout, ont à la fois besoin d'interventions « au sol », comme nous l'avons observé, et d'infrastructures de transport collectif, si possible intégrées en termes tarifaire et d'intermodalité. Cela a en partie été réalisé par l'installation du téléphérique, décrit par les autorités comme « premier transport de masse par câble » du Brésil.

À ce sujet, il convient de souligner qu'il ne s'agit pas d'exagérer la dichotomie entre le téléphérique et les autres interventions. Cependant,

il convient de comprendre les diverses implications du téléphérique. Tout d'abord, selon un acteur local, « les stations du téléphérique ont été pensées dans une logique de sécurité publique et de symbole pour la ville, pas de transport public de masse » (Entretien avec Alan Brum Pinheiro, Legroux, 15/10/2013). On note en effet que les UPP ont été installées à proximité de chaque station de téléphérique, au sommet de quatre mornes, marquant une présence visible de l'État sur ce territoire.

D'un côté, outre cette présence physique et symbolique, le choix de localisation des stations en termes de conception technique – cinq stations situées sur des sommets de mornes et une tout en bas, intégrée avec le système de trains de banlieue – n'a pas permis d'atteindre l'objectif de 30 000 passagers par jour. En 2013, un agent de l'entreprise SUPERVIA, responsable du système à l'époque, nous a confirmé que le nombre de passagers par jour se situait environ à 9000 passagers par jour. Si l'on prend en compte le fait que les touristes représentaient 30 % de la demande en semaine et 60 % les week-ends, il est possible d'affirmer que le téléphérique desservait environ 10 % des habitants sur l'ensemble du Complexo.

D'un autre côté, le téléphérique du Complexo do Alemão (le projet phare et le plus coûteux de toutes les infrastructures du PAC-1 sur ce territoire), ne fonctionne plus depuis septembre 2016, provoquant une réelle frustration et un sentiment d'abandon de la part des habitants. Car il semblerait que les habitants des favelas disposant d'une station de téléphérique se soient appropriés du système quand il fonctionnait ; c'est le cas du Morro do Alemão. Notre enquête révèle que 74 % des personnes utilisaient le téléphérique quand celui-ci fonctionnait. On note toutefois des variations selon le secteur analysé. Le graphique (figure 6.4) renforce l'hypothèse d'une limitation de l'usage du système en fonction de la localisation des stations : dans le secteur n° 47 (où se trouve la station de téléphérique), 91 % des personnes utilisaient le téléphérique tandis que 35 % des personnes n'utilisaient pas le téléphérique avec, comme raison principale, la réponse « ce n'est pas pratique ».

L'arrêt du téléphérique affectent certainement la mobilité des 29 % d'habitants qui étudient ou travaillent au Complexo do Alemão mais également les 33 % de personnes qui ont déclaré étudier ou travailler en dehors du Complexo où 55 % de personnes ont déclaré travailler dans la zone nord et 13 % d'entre elles dans le centre. Lorsque l'on sait que le téléphérique était connecté à la station de trains suburbains de Bonsucesso – qui dessert justement le centre et une bonne partie de la

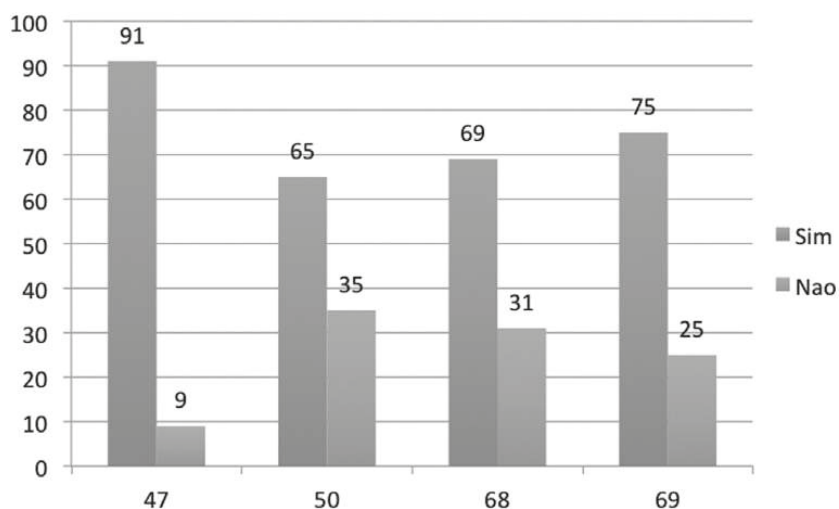


Figure 6.4. Graphique représentant le taux d'utilisation du téléphérique par secteur (%)

Source : Élaboration propre, Enquête « Mobilité et assainissement au Morro do Alemão », 2018.

zone nord –, on comprend mieux le taux d'utilisation du train : seulement 2 % des personnes ont déclaré utiliser le train quotidiennement. On peut imaginer que si la question avait été posée quand le téléphérique fonctionnait, le train aurait été bien plus utilisé. Cela traduit un résultat négatif en termes d'accessibilité à la ville et aux transports collectifs de grande capacité (comme le métro⁴ et le train).

4. Quelques pistes pour comprendre les raisons de cette opportunité perdue

Dans un premier temps, l'une des hypothèses consiste à dire que les investissements réalisés grâce à des ressources fédérales au Complexo do Alemão ne reflètent pas un changement de la structure des luttes

4 Il convient de souligner que le projet a abandonné en chemin la connexion prévue avec la ligne 2 du métro, qui aurait été possible aux stations d'Inhaúma et de Nova América/Del Castilho, traduisant dès sa conception une intégration déficitaire et limitant l'accessibilité à la ville des habitants.

socio-spatiales et de l'attitude des pouvoirs publics envers les demandes des habitants des favelas. Cela est remarqué dans plusieurs processus : i) le manque de détermination à honorer le projet en laissant incomplet l'amélioration du système de voirie, qui facilite la circulation interne dans favela ; iii) l'abandon complet de la manutention et de la durabilité du projet sous fond de crise et d'affaires de corruption, à l'instar de l'arrêt tristement symbolique du téléphérique peu de temps après les Jeux olympiques 2016.

Les gouvernements de Sergio Cabral à l'État de Rio (2007–2014) et d'Eduardo Paes (2009–2016) à la mairie de Rio de Janeiro ont administré la ville avec une stratégie d'accueil de méga-événements culminant avec l'organisation de la Coupe du Monde 2014 et des JO 2016. Dans ce contexte, le PAC a été approprié par les pouvoirs locaux, qui devaient en assurer la gestion et qui ont laissé une large marge de manœuvre aux intérêts des grandes entreprises de construction et de travaux publics. Les travaux du PAC-1 au Alemão ont été confiés au Consortium Rio Melhor, composé des trois plus grandes entreprises brésiliennes de construction : Norberto Odebrecht, Construtora OAS e Delta Construções. C'est en partie pour cette raison que les pouvoirs publics, conjointement aux entreprises ont privilégié les œuvres à plus grande visibilité médiatique, comme le téléphérique (Cardoso, Aragão et Jaenish, 2017), délaissant les demandes plus urgentes des habitants, qui s'étaient manifestées dans le processus participatif conduit par l'équipe du travail social.

Il est important de noter qu'un autre téléphérique a aussi été projeté pour une autre grande favela en pente de Rio, la favela de Rocinha. Cependant, dans cette favela les habitants ont rejeté ce projet. Ils se sont fermement opposés à l'installation du système de téléphérique, en organisant des manifestations et en prenant la parole pour affirmer cette opposition lors d'audiences et de réunions publiques. Des experts de la société civile et du monde universitaire ont participé à ce débat, qui a fondamentalement mis en cause le lourd investissement dans les systèmes de mobilité mécanique plutôt que d'atténuer les problèmes de santé graves touchant Rocinha. À Rocinha avant le début du projet du PAC, un schéma directeur socio spatial avait été développé pour la favela, dans un processus participatif, conduit par une équipe d'architectes. Il y avait donc parmi les habitants une connaissance d'un projet construit de façon collective qui ne comprenait pas la construction d'un téléphérique (Toledo, 2010)

Dans le cadre du PAC Alemão, le contexte était assez différent. La participation des habitants aux prises de décisions concernant les projets du PAC-1 a été assez faible, ce qui explique certainement une partie de l'échec du projet. Ce déficit de participation est lié au fait que le dialogue, selon Alan Brum Pinheiro, de l'Institut *Raízes em Movimento*, se serait fait au sein de réunions fermées entre les agents du gouvernement et les présidents d'association des favelas, ces derniers n'étant pas connectés avec les habitants et leurs aspirations. De fait, bien que le degré d'autonomie des associations de quartiers (par rapport aux trafiquants) varie d'une favela à l'autre (Amoroso, Brum, Soares, 2014), il semblerait que le trafic de drogue ait affecté la représentativité des habitants et leur participation à la prise de décision. En effet, en analysant le cas du Alemão, Rodrigues montre les rapports entre les associations d'habitants et le trafic de drogue :

« Certains dirigeants des associations de quartier dans les années 1980 s'adressaient aux chefs du trafic en tant que propriétaires du "Morro". Selon l'un d'entre eux, à la mort d'un chef important du trafic de drogues en 1994, la plupart des présidents d'associations d'habitants, dont lui, ont été contraints de quitter le Complexe et de se faire remplacer. Cette situation a miné la représentativité des habitants auprès des associations, toute en réduisant le degré d'autonomie de leurs décisions » (Rodrigues, 2016, p. 66).

Considérations finales

En dépit d'investissements conséquents prévus, bon nombre de projets, notamment les interventions les moins visibles telles que l'assainissement, l'amélioration des infrastructures piétonnes, sont restés sur le papier. Le projet phare du PAC-1 au Complexo do Alemão, le téléphérique, est à l'arrêt depuis septembre 2016, aboutissant à un résultat concret, en termes d'améliorations des conditions de vie des habitants, très en dessous de ce qui était attendu. Les problèmes de mobilité et d'assainissement persistent. Pourtant, même avec une faible participation, le *Plano de Desenvolvimento Sustentavel* avait identifié certaines requêtes des habitants. Mais le projet s'est éloigné des objectifs initiaux en cours de route, guidé par d'autres intérêts. Il convient de souligner que les entreprises susmentionnées, entre autres, les entreprises de transport (notamment de bus) et le gouvernement de l'État de Rio de Janeiro ont été impliqués dans des scandales de corruption durant cette période de préparation aux méga-événements. Sergio Cabral a été

emprisonné en novembre 2016 et est pointé comme étant le chef de la plus grande histoire de corruption de l'État de Rio de Janeiro. Pour le moment, il a été condamné à 72 ans de réclusion mais il est suspect dans 12 autres scandales de corruption.

Notre recherche et notre enquête « Mobilité et assainissement au Morro do Alemão », dresse un portrait (partiel) permettant de mettre en exergue et de comprendre les problèmes auxquels les habitants font face en termes de services et d'infrastructures urbaines de base. Les données collectées pourraient permettre de guider des projets futurs, plus adaptés aux demandes et aux pratiques spatiales des résidents.

Références bibliographiques

- Amoroso M., Brum M., Soares R.-G. (2014). Police, participation et accès aux droits dans les favelas de Rio de Janeiro : l'expérience des Unités de Police de Pacification (UPP). *L'ordinaire des Amériques*, 216.
- Broudehoux A.-M., Legroux J. (2013). L'option téléphérique dans les favelas de Rio de Janeiro : conflits d'intérêts entre méga-événements, tourisme et besoins locaux. *TEOROS. Revue Tourisme et Transport*, 32(2), 16–25.
- Cardoso A., Aragão T.-A., Jaenish S.-T. (2017). Introdução. Dans A. Cardoso, T.-A. Aragão, S.-T. Jaenish, *Vinte e dois anos de política habitacional no Brasil : da euforia a crise*. Rio de Janeiro : Letra Capital.
- Cavallieri F., Vial A. (2012). Favelas na cidade do Rio de Janeiro : o quadro populacional com base no Censo 2010. *Instituto Pereira Passos, Prefeitura da Cidade do Rio de Janeiro*.
- Fiori J. et Brandão Z. (2010). Spatial Strategies and Urban Social Policy: Urbanism and Poverty Reduction in the Favelas of Rio de Janeiro. Dans F. Hernández, P. Kellett et L. K. Allen, *Rethinking the informal city: critical perspectives from Latin America* (pp. 181–206). New York, Oxford: Berghahn Books.
- Gomide A. (2003). Transporte urbano e inclusão social : elementos para políticas públicas. IPEA, *Texto para discussão*, 960.
- Gomide A. (2006). Mobilidade urbana, iniquidades e políticas sociais. IPEA, *Políticas sociais – acompanhamento e análise*, pp. 242–250.
- ITRANS – Instituto de Desenvolvimento e Informação em Transporte (2004). *Relatório final « Mobilidade e Pobreza »*. Repéré à : <http://docplayer.com.br/7459626-Itrans-instituto-de-desenvolvimento-e-informacao-em-transporte-mobilidade-e-pobreza-relatorio-final.html>.

- Koch J., Lindau L.-A., Nassi C. (2013). *Transporte nas Favelas do Rio de Janeiro*. Lincoln Institute of Land Policy.
- Legroux J., Britto A. L., Benetti P. (2019). Mobilidade e projeto urbanos em favelas : o caso do Complexo do Alemão no Rio de Janeiro, *Annales XVIII ENANPUR*, Natal, 27–31 de maio de 2019.
- Legroux J. (2018). A ressaca olímpica do transporte carioca : uma reflexão sobre o estados da “revolução do transporte” no Rio de Janeiro, *Annales du congrès des 20 ans de Observatório das metrópoles*, pp. 59–76.
- Lemos D.-C., Santos M., Silva L. (2004). Análise da relação entre o sistema de transporte e a exclusão social na cidade do Rio de Janeiro, *Engesvista*, 6(3), 36–53.
- Ministério das Cidades (2007). Programa de Aceleração de Crescimento – PAC – Manual de Instruções. Projetos prioritários de Investimentos – PPI intervenções em favelas. Período 2007-2010.
- Pereira R. et al. (2018). Distributional Effects of Transport Policies on Inequalities in Access to Opportunities in Rio De Janeiro. *SocArXiv*, 22 juin 2018.
- Pero V., Mihessen V. (2012). Mobilidade urbana e pobreza no Rio de Janeiro, Programa de Fomento à Pesquisa em Desenvolvimento Econômico. *PDE-2012, ANPEC/BNDES*, pp. 1–21.
- Rodrigues R.-I. (2016). Uma construção complexa : necessidades básicas movimentos sociais governo e mercado. Dans R. Rodrigues (dir.), *Vida social e política nas favelas : pesquisas de campo no Complexo do Alemão*. Brasília : IPEA.
- Santos L. B. D (2014). *Impactos da implantação do teleférico como sistema de transporte nas favelas: o caso do Complexo do Alemão* (Mémoire de master). Université PUC de Rio de Janeiro.
- Toledo Luiz Carlos de Menezes. (2010). Uma experiência de participação : técnicos e moradores na elaboração do Plano Diretor Socioespacial da Rocinha. Dans Lago Luciana Corrêa do (dir.). *Olhares sobre a metrópole do Rio de Janeiro : política urbana e gestão pública* (pp. 89–102). Rio de Janeiro : Letra Capital.
- Valladares L. (2000). Qu'est-ce qu'une favela ? *Cahiers des Amériques latines*, 34, 61–72.
- Vasconcellos E.-A. (2014). *Políticas de transportes no Brasil : a construção da mobilidade excludente*. São Paulo : Editora Manole, 289 p.

Chapitre 7

Construire du commun et de la différence : un usage ambigu de la projection des usagers en mode projet

ÉMILIE GARCIA GUILLEN

1. Introduction

Depuis les années 1980 et 1990, la gouvernance des projets urbains, en France et en Europe, est devenue plurielle (Pinson, 2006, 2009). Elle fait intervenir des acteurs divers, comme l'État et les collectivités territoriales, mais également les acteurs économiques et la société civile. Le projet ne désigne donc pas seulement une réalisation, mais il faut l'envisager comme une démarche qui renvoie au pilotage stratégique, politique, financier et organisationnel du travail visant à atteindre un objectif déterminé (Garel, 2011). Pour les collectivités maîtres d'ouvrages, travailler en « mode projet » revient donc à la fois à s'affirmer comme entité territoriale dynamique mais aussi à revendiquer une certaine manière de travailler au sein de l'administration, inspirée des modèles de management issus de l'entreprise privée (Bezès *et al*, 2011 ; Craipeau, Metzger, 2007). Le territoire et la collectivité qui agit en son nom apparaissent ainsi comme un acteur collectif réflexif, occupé à conduire sa propre transformation. Le territoire est à comprendre dans la perspective des travaux de géographes comme Michel Lussault ou Guy Di Méo comme un construit à la fois géographique et politique, qui traduit par un découpage opéré dans l'espace l'affirmation d'un pouvoir légitime. Le projet constitue précisément un des traits d'union entre ces deux dimensions du territoire, le territoire comme espace de vie et de pratiques et comme volonté politique incarnée par une administration organisée. Sous la forme d'un récit concret, le projet donne un horizon

concret à l'engagement des acteurs en figurant une anticipation du territoire désirable (Chelzen, Pech, 2011), tout projet comportant une part d'utopie (Lajarge, Roux, 2007 ; Pinson, 2006 ; Lajarge, 2000, 2002 ; Lussault, 1998, 1996). Depuis une vingtaine d'années, on observe en France un développement des démarches collaboratives associant les habitants en amont des processus de conception. Les projets sont envisagés comme des dynamiques proprement politiques, engageant des enjeux démocratiques et plus seulement techniques (Bacqué, Gauthier, 2011). Si l'approche française est certes très marquée par une culture politico-administrative descendante, où la maîtrise d'œuvre publique délègue peu la décision (Zetaloui-Léger, 2013), de nombreux textes de loi font cependant la part belle à l'implication des habitants¹. La concertation peut prendre des formes multiples, allant de la simple information des habitants à la co-décision, en passant par la consultation et la fabrication de diagnostics partagés (Chelzen, Jégou, 2015). Depuis les années 2000, les préoccupations croissantes en matière de développement durable ont favorisé l'éclosion de dispositifs poussant plus loin l'intégration des usagers, comme en témoignent les démarches d'éco-quartiers (Zetaloui-Léger, 2013).

L'observation sur le terrain des projets en train de se faire montre pourtant que l'intégration des habitants est loin de se limiter aux dispositifs permettant leur participation directe à la réflexion ou à la décision. Certes, les usagers occupent dans les processus de conception une place centrale, mais peut-être avant tout parce qu'ils font continûment l'objet de projections de la part de ceux qui imaginent les futurs espaces où se déploieront leurs pratiques. Je me pencherai donc ici sur le lien entre l'intégration des usagers et la construction d'identité(s) par le biais du projet à travers un mode particulier de participation : la projection des usages et des usagers par les acteurs institutionnels et leurs collaborateurs (cadres de la maîtrise d'ouvrage, professionnels experts, programmiste...), dans le cours de l'action. À travers l'étude d'un projet de grande bibliothèque initié au sein d'une intercommunalité, il s'agira ici d'identifier et d'analyser les différentes formes que revêt la figuration des usagers et des usages. À l'étude, celle-ci apparaît en effet ambiguë et

1 Par exemple la loi Barnier de 1995 créant la Commission nationale du débat public, les lois pour l'aménagement et le développement durable du territoire de 1999, la loi relative à la solidarité et renouvellement urbain de 2000, la loi relative à la démocratie de proximité de 2002.

dévoile des aspects du mode projet que la littérature gestionnaire écarte parfois au profit d'une vision idéalisée, où il est perçu comme le signe de l'avènement d'organisations transversales, fondées sur la construction collective de l'action (Picq *et al.*, 2007 ; Goussard, 2017). En mobilisant un matériau empirique, je montrerai que si la figuration des usagers peut parfois contribuer à esquisser, décrire ou modeler une culture et une identité partagées au sein de l'organisation et du territoire, elle tend parfois au contraire à mettre au jour des différences.

1.1. Présentation du terrain

Le projet de grande bibliothèque, destiné à voir le jour en 2022, est conçu au sein de la ville-centre (150 000 habitants) de l'intercommunalité qui en est le maître d'œuvre. Projet phare du mandat de son Président, le futur équipement, d'un budget d'environ 40 millions d'euros, se déploiera sur près de 10 000 m² sur le site d'un ancien hôpital de la fin du 18^e siècle en voie d'être réhabilité et réaménagé. Il a donc vocation à faire partie des équipements culturels d'envergure qui constituent pour les villes de cette taille un puissant facteur de rayonnement. Selon la volonté politique, la future bibliothèque s'inscrit dans la tendance actuelle des « bibliothèques troisième lieu », c'est-à-dire dans une nouvelle génération de lieux culturels misant sur l'ouverture et la convivialité et dont l'offre de services s'étend bien au-delà de la traditionnelle mission de prêt de documents². C'est la première fois que la collectivité expérimente à ce

2 En moins de dix ans, la « bibliothèque troisième lieu » s'est imposée au sein du monde des bibliothèques en France, voire dans d'autres pays francophones. Au départ, un mémoire d'étude réalisé en 2009 par Mathilde Servet à l'Enssib, l'établissement supérieur qui forme les conservateurs de bibliothèque. Son travail analyse une nouvelle génération de bibliothèques innovantes, émergeant notamment aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne, que l'auteur réunit sous le nom de « bibliothèques troisième lieu ». En 2010, un article publié dans le *Bulletin des Bibliothèques de France* expose les grandes lignes de ce qui deviendra bientôt une notion phare jalonnant l'histoire de l'institution, au même titre que l'évolution de bibliothèque en médiathèque dans les années 1980. Dans les années qui suivent l'introduction de la notion par Mathilde Servet en 2009, de nombreux articles et ouvrages professionnels ont fait découvrir aux bibliothécaires francophones ces nouveaux établissements, bouleversant en profondeur les représentations des professionnelles, suscitant fascination et craintes. Journées d'étude, formations, sujets de concours : le troisième lieu est devenu incontournable dans la profession... et au-delà. Ainsi, les élus s'en emparent, utilisant parfois cette appellation comme une accroche séduisante et contemporaine, dépoussiérant l'image traditionnelle de la bibliothèque, et les médias s'y intéressent. Voir Servet (2010).

niveau le « mode projet », présenté comme un élément de la construction de la « culture métropolitaine » (Lefeuvre, 2012) dont la direction préconise le renforcement et qui passe notamment par de nouvelles pratiques internes.

Au sein de la collectivité, le périmètre du projet et ses ressources sont nettement identifiés. Le projet est cofinancé par de multiples partenaires, notamment l'État et la région. Sa structure est caractéristique des modes de gouvernance contemporains des territoires qui engagent des acteurs hétérogènes responsables d'aspects distincts du projet et obéissant parfois à des logiques et des intérêts différents (Leloup, Moyart, Pecqueur, 2005).

Le modèle d'ensemble s'apparente à celui de l'ingénierie concurrente caractérisée par plusieurs traits :

- une chef de projet entièrement dédiée au projet, accompagnée par une équipe pluridisciplinaire éclatée en sous-équipes expertes travaillaient au sein de groupes de travail thématique ;
- une implication forte des services supports en amont ;
- l'ouverture d'espaces de communication entre les différents acteurs où interagissent directement des membres occupant des positions diverses dans le projet (Cihuelo, 2012 ; Detchessahar, 2003 ; Garel, 2003).

Des espaces sont en effet mis en place pour favoriser l'échange et le partage d'informations. Ainsi, les groupes de travail thématiques réunissent les professionnels des bibliothèques ; les comités techniques regroupent à intervalles réguliers les responsables de ces groupes de travail et des représentants des services supports ; les comités de pilotage, où les décisions sont actées, rassemblent les élus, les cadres de l'administration, la DRAC et les partenaires principaux.

1.2. Méthodologie de l'étude

La présente analyse s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale en cours portant sur un projet de grande bibliothèque devant ouvrir en 2022, initié au sein d'une grande intercommunalité. À travers la genèse d'un établissement à venir, la recherche s'intéresse, dans une perspective pragmatique, au lieu culturel « en train de se faire » et plus particulièrement à la trajectoire des identités professionnelles et à ce que le « mode projet » fait à la pensée du futur lieu. L'enquête de terrain a commencé en octobre 2016. L'enquête se fonde sur le recueil d'un

matériau composite, au gré de séjours sur le terrain. La documentation interne (chartes, programme architectural, notes internes, etc.) aide à la compréhension du contexte et des étapes de la conduite du projet mais informe également sur sa trajectoire et sa progressive stabilisation, qui s'effectue autour de points de cristallisation contribuant à la mise en « boîte noire » du projet (Akrich, Callon, Latour, 2006).

Par ailleurs, des entretiens sont régulièrement menés avec les acteurs impliqués dans le projet : cadres de la direction de la culture, bibliothécaires du réseau de lecture publique responsables de groupes de travail, professionnels membres ou non de ces groupes, mais aussi élus, cadres de l'administration, prestataires (programmiste, designers de services...). La recherche étant centrée sur la réflexivité et l'action des professionnels des bibliothèques, sont aussi interrogés dans les entretiens le rapport au métier et à l'institution bibliothèque, les valeurs, désirs et normes qui s'expriment dans une phase de transformation.

Enfin, l'étude repose sur l'observation des moments clés qui jalonnent le processus : réunions des groupes de travail, réunions d'équipes, comités techniques, comités de pilotage, réunions de travail de la chef de projet avec les prestataires et l'administration, visites du site, etc. L'observation de ces échanges explicites permet de suivre les épreuves (Fossier, Gardella, 2006 ; Martucelli, 2015) qui font la vie d'un projet et le consolident peu à peu : négociations, ajustements, controverses...

La projection, un mode spécifique d'intégration des usagers

Au cours du projet, les usagers et les usages sont mobilisés de diverses manières. La première relève d'une *apparition tangible* : il s'agit des démarches de participation proprement dite. Ici, des dispositifs vont être mis en place pour recueillir et valoriser la mémoire de l'hôpital haut lieu de l'identité collective locale, selon une pratique qui se développe de plus en plus dans ce type de projet (Ginet, Wiesztort, 2013). Une équipe de designers de services intégrant des sociologues est ainsi chargée de collecter des témoignages d'anciens soignants ou patients, dont certains sont ensuite intégrés dans un carnet dessiné réalisé par une illustratrice, consacré à la mutation du lieu.

Le deuxième mode d'apparition des usagers au cours du projet renvoie à des opérations de *cartographie* et de *catégorisation*. En effet, l'imagination d'un nouvel équipement comporte une part importante d'inconnu et le mode projet tend à contrôler les incertitudes qu'il fait

sourdre à l'aide d'un ensemble d'outils et de bonnes pratiques (Moison, 1997 ; Asquin *et al.*, 2005), L'accueil des publics étant au centre du projet de bibliothèque, les pratiques des usagers font ainsi l'objet d'un patient travail d'identification, mené de manière très structurée. Chaque groupe de travail, en fonction de son domaine, recueille de l'information par du *benchmarking* ou de l'inventorisation afin de disposer de grilles de lecture de leurs réalités et de leurs besoins. Le matériau recueilli est ensuite compilé dans des tableaux Excel qui constituent une mise en ordre et une catégorisation des pratiques permettant ensuite d'outiller la réflexion, tout en la conditionnant.

Le troisième mode, qui constitue l'objet central de cet article, relève de la *projection*, qui n'est pas cantonnée à une étape unique du projet. Dans les mises en forme écrites du projet qu'ils produisent comme dans leurs interactions, les différents acteurs participant à la conception de la bibliothèque figurent très souvent des usages et des usagers. Ainsi, le programme architectural, par exemple, rend visible des circulations, des pratiques, et plus largement des rapports à la culture et à l'institution culturelle, que le concept présidant à l'organisation spatiale rend possible. Dans les différents espaces du projet (comité technique, comité de pilotage, réunions de travail...), la convocation imaginaire des usagers est courante : on se fonde sur les pratiques actuelles pour formuler des orientations souhaitables, on légitime ou délégitime des propositions en s'appuyant sur la « réalité » supposée de tel ou tel groupe d'usagers.

Ce sont quelques-unes de ces projections, issues de situations observées ou d'entretiens, que j'analyserai ici. J'isolerais trois types de projections, selon le sens qu'elles revêtent pour les acteurs et les effets qu'elles produisent : l'imagination d'un territoire partagé ; la confirmation de savoirs experts ; la fabrication simultanée d'un « nous » et d'un « eux ». Je tenterai ainsi de proposer une analyse mêlée de ce que produit la projection et de ce qu'elle révèle de la configuration des mondes au sein desquels est façonné le projet.

2. La projection des usagers au service de la construction d'un territoire partagé et d'un « nous »

Le projet urbain est indissociable de nouvelles manières de faire la ville, fondées sur la coproduction : intégrer les usagers dans les processus de conception participe ainsi à l'affirmation d'un territoire acteur de son

destin. Pourtant, on constate au cours du projet que même en dehors des dispositifs participatifs, mobiliser l'utilisateur, dans le discours, les textes et les objets, participe de cette dimension performative : dire le territoire en mettant en scène ses habitants, c'est déjà dire et faire exister le territoire (Lussault, 1998). En représentant les usagers, en les faisant parler ou réagir, en en prenant en charge leurs points de vue, on installe, y compris en leur absence, un collectif qui s'appuie sur eux. Cette forme de mobilisation de l'utilisateur prend des formes diverses : d'abord, l'utilisateur n'a pas toujours les mêmes traits ; en outre, il ne façonne pas toujours le même territoire. Usager et territoires se construisent de manière entremêlée dans l'action ; pour reprendre les termes de la sociologie de la traduction, on pourrait dire qu'ils s'entre-définissent au fur et à mesure de leur apparition au cours du projet. Ces modelages varient, par ailleurs, selon les situations et les acteurs qui s'y livrent.

2.1. L'utilisateur au service de la conciliation entre acteurs

Tout d'abord, convoquer l'utilisateur, destinataire final du projet, peut servir à affirmer le territoire comme une volonté, et comme une volonté unifiée. Dans le cas de la grande bibliothèque, la gouvernance du projet, on l'a vu, fait intervenir des acteurs multiples, dont les intérêts et les temporalités peuvent diverger. Ainsi, le site de l'ancien hôpital a été acheté par un promoteur immobilier qui a revendu une partie du site à la collectivité pour la création de la future bibliothèque. La collectivité et l'opérateur sont plus que des futurs voisins. En effet, l'un comme l'autre sont soumis aux préconisations ou aux injonctions de l'État pour la réalisation des travaux : la DRAC peut imposer des fouilles, empêcher telle démolition ou telle construction au nom de la préservation du patrimoine ou du respect de l'environnement. Une mauvaise coordination entre ces acteurs peut largement obérer le projet, notamment en retardant les délais. On constate que dans ces moments où une crise risque de menacer le projet, l'appel à l'utilisateur constitue un moyen de rappeler la légitimité du projet, qui doit guider l'action. Ainsi, au cours des ateliers urbains, dispositif réunissant la maîtrise d'ouvrage, les représentants de la DRAC et le promoteur immobilier, il est fréquent que des apparaissent. Lors d'une réunion en particulier, elles sont très palpables entre le promoteur et la DRAC : la DRAC impose des fouilles sur le site pendant cinq mois et demi, ce que le promoteur juge disproportionné. Il explique alors longuement le risque auquel s'expose son projet : l'entreprise ne

pourra respecter ses délais de livraison, les acquéreurs de logements tout comme le gestionnaire de la future résidence étudiante risquent de se retirer du projet... L'adjoint au maire chargé de l'urbanisme convoque alors l'intérêt général, source de la légitimité du projet. L'usager à servir devient la figure de la réconciliation nécessaire entre les acteurs du projet :

« Ce site a toujours été aménagé pour les clermontois, depuis l'époque romaine. On a à intervenir sur un site complexe. Faut qu'on arrive à se poser la question de l'intérêt général, faut qu'on arrive à se la poser ensemble. [...] C'est l'intérêt général. Les habitants ont le droit de connaître leur passé, et ils ont aussi droit au développement, à la grande bibliothèque qu'ils attendent depuis vingt ans... »

L'usager comme citoyen disposant de droits – et ce sont ses droits qu'on projette ici – constitue la figure permettant de ramener les acteurs du projet à la raison. Il est une figure de l'alerte, qui empêche la dérive du projet et lui permet de maintenir son cap et sa cohérence. Le service de cette entité abstraite en laquelle fusionnent l'usager citoyen et l'usager habitant doit favoriser le dépassement des clivages et la découverte d'un compromis. Il est une figure médiatrice, qui permet de faire passer de l'intérêt général à l'intérêt de l'ensemble des acteurs et de consolider un « nous » réuni par-delà la divergence d'enjeux et de temporalités propres à chacun. Le nous embrasse ici cet acteur responsable auquel le maire a fait confiance : « il a parié sur le fait que nous serions capables, nous autour de la table, de sortir cette opération », rappelle l'adjoint à l'urbanisme au cours de l'atelier urbain.

2.2. Images d'usages : l'expérience d'un territoire lissé

Le projet laisse des traces à mesure qu'il prend forme. Les chartes, les études diverses, les plans, contribuent à le mettre en mots et en images. En dessinant le lieu à venir, ils fournissent aussi des représentations précieuses de ceux à qui il est destiné. Dans ces documents, qui ne se limitent pas à des considérations techniques, comme dans les discours des cadres de l'administration et des élus, c'est la cohérence d'un territoire qui s'esquisse. Là encore, territoire et usages se construisent symétriquement : à un territoire lissé, comme débarrassé des conflits, répond un usager non dissocié, siège d'identités multiples coexistant sans heurt.

Le premier territoire visé par les traces et les discours est un espace concret, celui de la future bibliothèque elle-même. Penchons-nous par

exemple sur le programme architectural, document destiné à fournir la base du cahier des charges qui sera confié au maître d'œuvre. Les usages y occupent une place fondamentale : à la différence du projet d'architecte, le programme projette non une forme, mais un espace de relations, de flux et d'expériences. La future bibliothèque y apparaît comme un territoire déclinant à tous niveaux le principe de libre circulation. Les cheminements des usagers ne doivent rencontrer aucun obstacle. Visibilité et fluidité sont les maîtres mots : le forum sera « immédiatement visible à l'entrée de la bibliothèque » ; entre l'utilisateur et le document sera mis en place un « continuum de services d'accueil ». Les éléments de la grande bibliothèque s'articulent entre eux : elle paraît former un enchaînement d'une harmonie telle que les maillons qui le font tenir s'effacent. Elle rend ainsi possible toutes sortes d'appropriations, même contradictoires, comme en témoignent les fréquents procédés discursifs visant à neutraliser les oppositions :

« Ce sera en outre un lieu très accessible pour l'ensemble des citoyens, un lieu non élitiste, lisible et simple d'usage, **tout en permettant**, pour ceux qui le souhaitent, des usages pratiques et rapides. »

« Une offre spécifique sera recherchée pour les très jeunes et les jeunes lecteurs. **Celle-ci ne sera pas exclusive de** l'accès des jeunes usagers à l'ensemble des collections et de la présence de documents de plusieurs niveaux dans tous les domaines. »

La grande bibliothèque semble pouvoir tout absorber, précisément parce qu'elle ne fige pas les activités qu'elle sera amenée à accueillir. On constate d'ailleurs que dans les principes fondamentaux du programme architectural, le mot « usages » n'apparaît que quatre fois, largement distancé par le terme « pratiques » (une quinzaine d'occurrences), renvoyant à une gamme beaucoup plus large de comportements, comme « la téléphonie mobile, les échanges à voix haute, la lecture en position « confortable », la détente avec une boisson, l'assoupissement, les jeux ». Ainsi, les pratiques n'apparaissent plus comme des sources possibles de conflits, mais comme des supports de valeurs que défend la grande bibliothèque : elles deviennent un « enjeu de mixité sociale ». La grande bibliothèque réunit donc les usagers et les bibliothécaires, les pratiques des premiers trouvant un réceptacle dans les services et les zones ménagés par les seconds. On note ici que la transparence et la cohérence sont investies moralement, la bibliothèque incarnant dans l'espace les principes et les valeurs qui président au projet.

On retrouve dans les discours de la direction de l'administration et des élus cette mobilisation de l'usager au service de la représentation d'un territoire unifié. Pour ces cadres et ces élus qui ne sont pas des professionnels de la bibliothèque, elle est un enjeu fort de politiques publiques. Fait significatif, la culture est d'ailleurs intégrée au sein l'intercommunalité dans la direction du Rayonnement et de l'Attractivité territoriale. Le projet de grand équipement culturel est donc un élément d'une stratégie de développement urbain, dans un contexte de concurrence accrue entre les territoires (Vuignier, 2016 ; Maisetti, 2013 ; Houllier-Guibert, 2012). La projection de pratiques à venir s'inscrit donc dans un rêve de territoire appelé à accomplir toutes ses potentialités dans les années à venir. En même temps, suivant le principe déjà évoqué d'entre-définition du territoire et des usagers, l'usager qui s'esquisse au sein de ce territoire unifié est une figure abritant des identités multiples, mais qui s'agencent sans accroc.

L'usager est ainsi pris en compte dans la complexité et la diversité de ses usages : il n'est pas qu'un usager de bibliothèque, il est aussi un parent, comme le suggère le DGA en imaginant les promenades familiales en ville le samedi après-midi dans quelques années :

« Si on peut leur dire coté la bibliothèque ça peut faire partie de votre parcours vous venez lire un bouquin, vous emmenez votre gamin cinq minutes voir un truc, y a un film qui passe une petite expo... »

Mais l'usager prend aussi d'autres traits, par exemple ceux d'un flâneur esthète, dans la vision de l'adjoint chargé de l'urbanisme :

« Ce sera un lieu d'expo, peut-être de performances artistiques, peut-être que je pourrai prendre un café au pied de l'escalier avec vue sur les montagnes. »

Plus inhabituel dans l'imaginaire de l'administration, cet usager protéiforme est aussi figuré dans ses convictions privées, comme lorsque le DGS imagine les usagers venant rendre leurs documents empruntés à la bibliothèque « avant la messe du dimanche matin ».

La bibliothèque s'intègre donc dans un parcours facilité, un territoire lisible, rendu cohérent par l'action des acteurs du territoire que sont les élus et l'administration, s'efforçant d'agir pour les habitants réels, selon une anticipation réaliste des comportements individuels. Mais ce territoire n'est pas que fonctionnel ; l'usager qui s'y meut n'est pas uniquement pragmatique. Il est aussi représenté dans ses émotions, comme un rêveur, qu'on cherche à servir, certes, mais également à impressionner face à la

puissance d'action du territoire que le lieu incarne, comme l'explique le DGA :

« Ce que je veux, c'est que les gens puissent venir dans un truc luxe et agréable en se disant même si c'est pas pour moi, waaaa... Je peux rentrer dans un truc qui est magnifique et s'approprier la beauté et le luxe... Parfois, tu te dis j'y vais pas ; c'est pas pour moi, c'est trop beau. On va vers un truc comme ça... »

Notons que dans ces projections de l'usager à travers ses usages et ses émotions, le « tu », le « je », le « ils » se mêlent bien souvent, comme si la bibliothèque vécue favorisait l'identification commune et l'expérience partagée. Le territoire qu'elle construit n'est pas seulement lissé, il est aussi un tout organique dans lequel se fondent les différences.

2.3. L'usager qui vient et la promesse d'un territoire désirable

En représentant ses destinataires, le projet esquisse une communauté virtuelle souhaitable ; en ce sens, le projet urbain relève bel et bien de la promesse. Le projet recèle une part d'utopie que la projection d'usagers rêvés contribue à nourrir. Le projet de grande bibliothèque, signe extérieur d'une politique culturelle ambitieuse, s'adosse en effet à une stratégie de marketing territorial et de conquête des populations. Le DGS insiste ainsi sur les atouts du territoire, qui réalisera tout son potentiel dans un nous à venir. Ce nous se compose de futurs habitants à séduire, précisément identifiés :

« des jeunes qui cherchent une faculté, des jeunes qui sont formés et qui ont envie de s'installer en province. C'est ça qui m'intéresse. Tout de suite on est sur de l'actif. Et ensuite ils font des marmots ils trouvent un logement, etc. [...] En fin de compte la ménagère de cinquante ans elle ne nous intéresse pas, si je puis m'exprimer ainsi. Moi ce qui m'intéresse c'est les autres. »

L'usager n'est projeté ni dans ses droits ni dans ses usages, mais dans ses désirs, comme l'indiquent les propos du DGA :

« On veut aujourd'hui attirer des cadres de très haut niveau, faut leur donner du très haut niveau. Aujourd'hui si les boîtes veulent se développer [...] c'est en se disant si je viens avec ma famille y a une grande bibliothèque, y a de grands équipements sportifs, y a la possibilité d'être tranquille, y a du transport, y a de la vie. Ils peuvent aller à l'université ils ont tous les choix

possibles à l'université [...] On est dans des espaces où on peut tout faire quasiment. »

Par la projection de ces jeunes cadres et de ces étudiants à séduire, le DGS et le DGA installent la future bibliothèque commue une figure médiatrice, qui fait le lien entre le territoire présent et le territoire à venir. Ce territoire fantasmé accomplit par ailleurs la jonction entre deux figures du destinataire du projet : l'utilisateur et le client. L'innovation représentée par la grande bibliothèque va permettre « d'attirer de nouveaux clients », glisse ainsi le DGA. Dans le discours DGS, cet amalgame de l'utilisateur et du client reconfigure le territoire : ce n'est plus la collectivité comme institution publique qui s'adresse à de futurs publics de l'équipement culturel, mais une entité en train de se forger, « le territoire métropolitain », qui cherche à capter une population. Dans cette entreprise et cette transformation, le secteur public et le privé sont des alliés, estime le DGS :

« Y a plein de choses à imaginer avec les PME. L'avantage des entreprises c'est que c'est les salariés ; la vie de l'entreprise c'est un autre moyen de toucher les usagers, par un autre vecteur. Nous, on touche les usagers, on dit pas client hein... bon... je m'en fous moi... je pense que faut arrêter... mais au-delà des définitions légales [...] nous on essaie de toucher les populations et notamment les jeunes. [...] Mais cette même population peut être touchée par les entreprises d'une autre manière et c'est pas plus mal. Y a des gens qui vont être insensibles à ce que dit la mairie parce qu'elle est de droite, elle est de gauche, mais qui va être sensible à ce que l'entreprise va faire avec ses salariés. Pourtant, c'est le territoire qui en bénéficie et donc le territoire métropolitain. »

La puissance d'attractivité de l'équipement culturel rejaillit sur les entreprises, qui en profitent, enclenchant un cycle vertueux. Le destinataire de qualité contribue donc à façonner un territoire performant, incarné par la métropole, construction qui loin de n'être que technique ou administrative, est chargée de symbolisme. La projection de l'utilisateur de la future bibliothèque prend tout son sens dans cette construction symbolique.

3. La fabrication de la différence

3.1. Les publics désirables... et les autres

Cette dernière figure de l'usager et du territoire désirable constitue le point de basculement entre la construction du commun et la fabrication de la différence. En effet, en figurant un nous puissant mais qui n'existe pas encore, le projet ébauche une séparation, sinon une opposition, entre publics virtuels et publics actuels, la « ménagère de cinquante ans » qui « n'intéresse pas » le DGS et le jeune cadre qu'il cherche à attirer. Le discours de la maîtrise d'ouvrage n'est pourtant pas univoque. Le directeur du cabinet du maire élabore plutôt une continuité entre les habitants actuels et ceux du territoire désirable, comme lorsqu'il évoque l'ambition du maire-président du candidater pour faire de sa ville une prochaine capitale européenne de la culture :

« Les enfants d'aujourd'hui de sept, huit, neuf ans vont faire cette capitale européenne de la culture dans une dizaine d'années. Tout est pensé pour une préparation de cette génération à l'art à la culture ; ce projet de grande bibliothèque il s'incarne dans cet ensemble de réflexions. »

En outre, il ne serait pas exact de dire que le projet de grande bibliothèque ne s'adresse qu'aux populations futures que l'on cherche à attirer sur le territoire, celles avec lesquelles « on est tout de suite sur de l'actif ». Les élus insistent sur le rôle social du futur équipement et de nombreuses idées développées dans le cadre du projet rendent compte de la préoccupation des concepteurs (élus, direction de la culture, bibliothécaires) pour l'accueil et l'ouverture au plus grand nombre. La légitimité du travail des bibliothécaires auprès des populations fragilisées n'est donc nullement remise en question par les cadres de l'administration. Il n'en reste pas moins que le discours sur la grande bibliothèque fait plutôt surgir d'autres images que celles de ces publics déjà connus : « les vieux c'est les vieux et les pauvres c'est les pauvres », résume le DGS. S'opère alors dans son discours une distinction entre le « travail du réseau » des bibliothèques, patient tissage de relation construites dans le temps long avec « les assos, les écoles, les hôpitaux » et l'effet de la grande bibliothèque, objet de marketing urbain et facteur de dynamisation territoriale, destiné à apparaître dans les revues d'architecture. Plus qu'une distinction entre publics désirables et publics indésirables, le discours de la direction fait saillir les premiers en laissant dans l'ombre,

relativement invisibilisée, la vie des autres définis par défaut comme n'étant ni « actifs », ni « étudiants », ni « cadres ».

Ceux-ci, et notamment les plus fragiles ne sont pas pour autant figés. Ils apparaissent ainsi dans le projet à travers les pratiques qu'ils pourraient avoir. Mieux, la grande bibliothèque peut les transformer, comme le soutient la chef de projet (conservatrice des bibliothèques) lors d'un comité de pilotage, soutenant que la bibliothèque constitue :

« le point d'appui de tout un schéma de structuration des publics, de puissance sociale... qui vont à la bibliothèque pour faire l'apprentissage d'être spectateurs, être visiteurs d'une exposition, la bibliothèque c'est un lieu considéré comme neutre par la plupart des populations, on apprend ça à cet endroit et ensuite on peut envisager d'aller à la scène nationale qui finalement est sur un public déjà rompu à ça. »

Ces usagers qui ne sont pas rompus aux activités culturelles sont donc imaginés à l'aune des pratiques des usagers désirables, ceux qui choisissent la ville où ils s'installent en fonction de la présence d'équipements, notamment culturels, de « très haut niveau ». On reconnaît ici toute la difficulté des institutions culturelles traditionnelles comme la bibliothèque à renoncer à l'idéal de transmission et à la prescription, notion qui fait désormais figure de repoussoir chez les professionnels des bibliothèques. Le discours des bibliothèques est très imprégné, aujourd'hui des idées liées à la participation, à la co-création ou au *design thinking*. Au sein des bibliothèques, comme d'autres services publics, les rapports à l'utilisateur se reconfigurent, la transmission verticale laissant la place à d'autres modalités de l'action sur autrui, comme l'ont bien étudié François Dubet (Dubet, 2002) ou Denis Laforge (Laforge, 2009) à l'hôpital, à l'école ou dans le travail social. Il est donc intéressant de voir que si le discours de l'horizontalité est largement mis en avant chez les professionnels, notamment dans le projet étudié par la chef de projet qui fustige régulièrement la position de « sachant » du bibliothécaire, lorsque on imagine des usages, c'est encore souvent à partir de représentations relevant de la légitimité culturelle. C'est aussi le cas, on l'a vu, lorsque les élus ou les cadres de l'administration imaginent la vie du futur établissement : ce qu'ils voient, ce sont bien des gens qui flânent, mais pour aller voir une exposition ou une performance. Les autres existent bien, mais en creux : alors même que les collections sont destinées à viser prioritairement le grand public, la dame retraitée qui viendra pour emprunter le dernier Guillaume Musso ne prend pas corps dans le discours des concepteurs. Ainsi, bien plus qu'entre usagers désirables

et indésirables, il semble que le projet distingue entre les usages visibles, qu'ils soient acquis ou fassent l'objet d'un apprentissage, et les usages invisibles ou du moins non déterminés, la forme des uns et l'informe des autres.

3.2. Eux et nous

Pourtant, ces publics dont la « puissance sociale » peut se « structurer » à la bibliothèque sont bel et bien présents dans le projet. L'attention à leurs besoins, et plus largement l'accueil des publics dans leur diversité, forment un enjeu majeur du projet. Plusieurs groupes de travail thématiques y sont consacrés et la chef de projet est convaincue de l'importance du rôle social de la bibliothèque. Cependant, lorsqu'on se penche sur la mobilisation autour du projet, notamment celle à laquelle se livre la chef de projet au cours de la première année du projet ou lorsqu'elle rencontre de nouveau partenaire, on constate que la figuration des publics fragiles produit un effet de séparation. Ces publics constituent un « eux », aux pratiques caractérisées par des manques, qui participe à la consolidation du « nous » qui se tient en face d'eux. Ainsi, lors d'une de ses premières réunions avec le directeur de cabinet du maire, la chef de projet argumente sur la nécessité de construire un amphithéâtre au sein de la future de la bibliothèque :

« On peut pas dire aux familles, ah vous voulez voir le beau spectacle pour les enfants mais ça sera à l'amphi de l'école de management. Nous on peut le faire. On arrive dans une ville, on rafle les programmes, on est abonné partout, très bien. Sauf que les gens qu'on veut toucher jamais de la vie ils n'iront faire ça. »

Jouer sur l'évidence d'une appartenance culturelle commune, lors d'un premier rendez-vous, peut ainsi favoriser l'enrôlement des acteurs dans le projet : en mettant en lumière la communauté de vision politique (l'ambition de servir les plus fragiles), on souligne également une communauté de goûts et de pratiques. L'altérité repose en outre sur la différence de ressources matérielles, qui distingue encore un « nous » capable et un « eux empêchés ». Lors d'un échange avec l'équipe municipale du développement social urbain, la chef de projet explique ainsi le bien-fondé de l'élargissement de l'offre en bibliothèque :

« Y a des bibliothèques en France qui prêtent des objets du quotidien un peu coûteux, y en a d'autres qui prêtent des trucs un peu étonnants. Ce serait un peu compliqué de vous dire pourquoi on se met à prêter des moules à

gâteaux en bibliothèque mais y a des villes qui le font. Figurez-vous que c'est plébiscité par le public, ça attire des publics qui sans ça viendraient pas à la bibliothèque, sans pour autant chasser les publics qui de toutes façons vont à la bibliothèque. [...] C'est vrai que tout le monde pt pas s'acheter un moule à cannelés. Nous, on peut le faire. Mais des gens pour qui dix euros c'est déjà déséquilibrer un budget mensuel... »

Là encore, le partage de vision sur le rôle social de l'institution (l'importance d'attirer de nouveaux publics à la bibliothèque) va de pair avec l'évocation d'une appartenance à un même univers, économique cette fois. Les usagers ne sont pas évoqués dans leurs pratiques vécues mais par des désirs empêchés : ce qui compte dans cet extrait, c'est de s'accorder sur le fait que tout le monde ne peut pas acheter de moules à cannelés... La question de savoir si ces publics qui pourraient les emprunter ont envie ou besoin de cuisiner des cannelés n'est pas posée !

Ainsi, représenter les publics fragiles façonne donc à la fois l'altérité des destinataires et l'unité des concepteurs, tout en marquant la séparation et la distance entre ces deux pôles du projet. Placer les publics spécifiques face à un nous compose ce nous lorsqu'il n'existe pas encore : plus que des entités déjà faites, le projet est une machine à activer des identités d'action (Lascoumes, Le Bourhis, 1998), que la connivence ou l'expression de repères communs permet de stabiliser dans le cours de l'action. En outre, ce mode de projection dresse non seulement les contours du nous, mais aussi du périmètre de son action. S'incarne dans les échanges présentés ci-dessus une image de l'humanité en difficulté, que l'institution prend en charge. Cette altérité malmenée par la vie justifie l'action réparatrice effectuée par la bibliothèque et le programme institutionnel qu'elle conduit auprès de ses publics. Là encore, s'attacher aux moments de surgissement des publics en leur absence révèle qu'il n'est pas si aisé de renoncer aux principes traditionnels du travail sur autrui, qui structurent largement la vision des publics.

3.2. Sachants contre non-sachants

En marquant la distance entre le nous et le eux, il s'agit aussi pour les acteurs du projet de montrer leur capacité à combler cet écart. Mettre en scène les pratiques de l'utilisateur, en particulier de cet usager éloigné, méconnu, autre, contribue aussi pour les professionnels du projet et notamment pour la chef de projet, à affirmer une expertise. En mettant l'accent sur leur capacité à parler au nom de l'utilisateur, à le représenter,

les acteurs affirment leur légitimité à agir ou décider. L'utilisateur est donc installé dans des enjeux de pouvoir : plus il est tangible, plus celui qui prend en charge son point de vue est crédibilisé. Par rapport aux élus ou aux cadres de l'administration, la chef de projet a la capacité de mobiliser une expérience de la confrontation aux usagers toute concrète. Souvent, pour convaincre ses interlocuteurs du bien-fondé de ses idées sur la grande bibliothèque, elle convoque des images de « ce qui marche et ce qui ne marche » qui, par leur précision, rendent la contre-argumentation difficilement réfutable. Lors des premiers mois suivant sa prise de poste, par exemple, elle négocie avec les élus et l'administration pour les convaincre de la nécessité d'intégrer un amphithéâtre dans le futur équipement. Ses interlocuteurs n'en voient pas toujours la nécessité, d'autant plus qu'un établissement d'enseignement supérieur, situé à deux pas de la future bibliothèque comprend déjà un auditorium. La chef de projet affirme alors fermement que ces publics qu'on réussit à faire venir au prix « d'un travail très fin dans les bibliothèques » ne traverseront jamais la rue pour entrer dans un amphithéâtre. L'appel aux publics joue encore une fois ici un rôle d'alerte : en laissant planer une menace, celle d'une faible fréquentation ou d'un évincement des populations les plus exclues dans un futur service public, la chef de projet exerce une pression sur les élus en déployant un savoir.

Mais l'expertise n'est pas toujours avancée pour s'opposer ; parfois, elle permet de rassurer et de renforcer la confiance dans le projet. Lors de ses réunions avec le DGS, éloigné du terrain par sa fonction, la chef de projet met souvent en scène la vie future de la grande bibliothèque, comme pour nourrir l'imagination de son responsable hiérarchique et consolider sa représentation, en dehors d'images solides permettant de voir – le projet n'en est pas encore au stade du concours. Passer par des images d'instant de vie du futur établissement, où se donne à voir la satisfaction des publics, permet ainsi de court-circuiter le très long processus de conception scandé par des études patrimoniales, des procédures administratives et des calendriers à respecter. À la suite des premières études patrimoniales sur l'ancien hôtel, le DGS demande un compte rendu à la chef de projet.

Elle tient à le rassurer d'abord sur les aspects techniques :

« Ca va assez bien parce que longtemps on s'est demandé si l'architecte des bâtiments de France et la conservation des monuments laissaient passer ce forum à l'intérieur, *a priori* oui et on pourrait même le relier aux ailes avec un

système de verrières. Et on pourrait même entrer dans les ailes parce qu'au 18^e siècle les fenêtres qui donnent sur la cour, c'était des portes fenêtres. »

Ce descriptif précis semble laisser assez froid le DGS, qui reste sans réaction. La chef de projet s'attelle alors à peupler cette forme qu'est le futur bâtiment, en faisant apparaître la vie qu'il abritera :

« C'est chouette quand même. Là, vous avez de la vie. Vous imaginez les enfants qui courent à travers le forum, dans les ailes... »

La DGS pousse un soupir de ravissement : « Là, oui. Là, c'est très très bien. »

Qu'elles soient définies passivement ou activement, les pratiques sont ainsi rendues prévisibles par le savoir de l'expert. La mobilisation de l'utilisateur sert à appuyer des arguments ou à affermir la confiance dans le projet à partir d'un ancrage dans l'expérience de l'expert. Ce dernier est aussi un traducteur, capable de traduire en images concrètes des données techniques, une manière de frayer des cheminements entre le projet comme mode d'action équipé (par des études, des plans, des procédures) et le projet comme objet auquel donner forme. On voit ici que la convocation de l'utilisateur permet d'accéder aux différences qui se logent au sein même de l'acteur collectif porteur du projet. Alors même que la maîtrise d'ouvrage convoque des figures de l'utilisateur pour consolider son autoreprésentation comme acteur à l'identité forte, lisse et cohérente, observer le cheminement des usagers dans les discours donne à voir les rugosités de l'acteur projet.

Conclusion

En définitive, suivre les moments où on projette en mots et images les destinataires d'un projet permet d'avoir accès aux ambiguïtés et à l'hétérogénéité de la maîtrise d'œuvre qui le porte et qui est loin de constituer une volonté unique. D'abord, ces scènes font apparaître les impensés ou du moins les représentations ancrées dans l'univers des acteurs du projet, mais pas toujours entièrement assumées. Elles montrent en outre que la projection n'est pas tout à fait l'extériorisation de représentations préconçues, comme si de nettes représentations du territoire et des publics étaient tout simplement couplées. En réalité, usager et territoire s'entre-définissent dans l'action, au fur et à mesure de leur mobilisation au cours du projet. L'utilisateur qui prend forme ne présente pas toujours les mêmes traits ; en outre, en le mettant en scène,

les acteurs du projet ne façonnent pas toujours le même territoire. Le modelage du territoire et des publics est donc toujours situé. L'usager est ainsi parfois saisi comme un citoyen dans ses droits, parfois comme un sujet de désirs, projeté dans ses comportements privés et singuliers. Parfois, c'est au contraire un sujet universel, abstrait, support de valeurs, qui surgit à travers lui. Enfin, l'analyse de la projection met en lumière l'activité d'autoreprésentation et d'autodéfinition qui se déploie à travers le projet, dans l'interaction entre ses acteurs. Cette incursion dans une bibliothèque en train de se faire signale que loin de n'être orientée que vers ceux à qui on destine son action, la projection sert parfois à activer en interne des rapports de pouvoir au sein des organisations à construire, pour ceux qui l'élaborent, leur propre singularité.

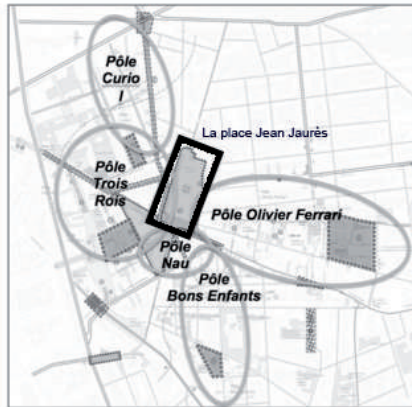
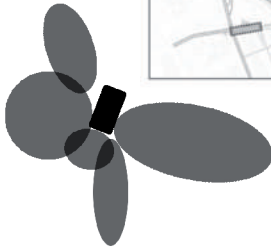
Bibliographie

- Akrich M., Callon M., Latour, B. (2006). *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*. Paris : Presses Mines Paris.
- Asquin A., Falcoz C., Picq T. (2005). *Ce que manager par projet veut dire*. Paris : Éditions d'Organisation.
- Bacqué M., Gauthier M. (2011). Participation, urbanisme et études urbaines : quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein. *Participations*, 1(1), 36–66.
- Bezès P., Demazière D., Le Bianic T., Paradeise C., Normand R., Benamouzig D., Pierru F., Evetts J. (2011). New Public Management et professions dans l'État : au-delà des oppositions, quelles recompositions ? *Sociologie du travail*, 53(3), 294–348.
- Chelzen H., Jegou A. (2015). À la recherche de l'habitant dans les dispositifs participatifs de projets urbains durables en région parisienne : les éclairages de l'observation participante. *Développement durable et territoires*, 6(2).
- Chelzen H., Pech P. (2011). Quelle image de la ville pour un projet de développement urbain durable ? L'exemple d'Aubervilliers. *VertigO. La revue électronique en sciences de l'environnement*, 11(3).
- Cihuelo J. (2012). Le travail en projet à l'épreuve des rapports de confiance. *La nouvelle revue du travail*, 1.
- Craipeau S., Metzger J.-L. (2007). Pour une sociologie critique de la gestion. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 38(1), 145–162.

- Detchessahar M. (2003). L'avènement de l'entreprise communicationnelle. *Revue française de gestion*, 142.
- Dubet F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris : Seuil.
- Fossier A., Gardella E. (2006). Entretien avec Bruno Latour. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 10.
- Garel G. (2011). Qu'est-ce que le management de projet ? *Informations sociales*, 167(5), 72–80.
- Garel G. (2003). *Le management de projet*. Paris : Edition La Découverte.
- Ginet P., Wisztort L. (2013). La place de la mémoire dans les aménagements territoriaux, un enjeu géopolitique. *Revue géographique de l'Est*, 53(3–4).
- Goussard L. (2017). Mythes et réalités du travail par projet : enquête auprès de salariés de l'ingénierie automobile. *Savoir/Agir*, 40(2), 21–27.
- Houllier-Guibert C.-E. (2012). De la communication publique vers le marketing des territoires : approche microsociologique de la fabrication de l'image de marque. *Gestion et management public*, 1(2), 35–49.
- Laforgue D. (2009). Pour une sociologie des institutions publiques contemporaines. *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 4.
- Lajarge R., Roux E. (2007). Ressource, projet, territoire : le travail continu des intentionnalités. Dans H. Gumuchian, B. Pecqueur (dir.), *La ressource territoriale* (pp. 113–132). Paris : Economica.
- Lajarge R. (2002). Territoires au pluriel : projets et acteurs en recompositions. *L'information géographique*, 66(2), 113–132.
- Lajarge R. (2000). Les territoires aux risques des projets. Les montagnes entre Parcs et pays. *Revue de géographie alpine*, 88(1), 45–59.
- Lascoumes P., Le Bourhis J.-P. (1998). Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures. *Politix*, 42, 37–66.
- Lefeuvre M.-P. (2012). Quand les managers publics locaux inventent la métropole procédurale. *Espaces et Sociétés*, 148–149, 177–194.
- Leloup F., Moyart L., Pecqueur B. (2005). La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? *Géographie, économie, société*, 7(4), 321–332.
- Lussault M. (1996). La politique territoriale (trans)figurée. *Espaces Temps*, 62–63, 92–103.
- Lussault M. (1998). Images (de la ville) et politique territoriale. *Revue de géographie de Lyon*, 73(1), 45–53.

- Maisetti N. (2013). City branding et fragmentation métropolitaine : l'impossible recherche d'une marque territoriale dans le cas du territoire marseillais. *Communication & langages*, 175, 95–118.
- Martuccelli D. (2015). Les deux voies de la notion d'épreuve en sociologie. *Sociologie*, 6(1), 43–60.
- Moison J.-C. (dir.) (1997). *Du mode d'existence des outils de gestion*. Paris : Seli Arslan.
- Picq T., Asquin A., Garel G. (2007). Le côté sombre des projets : quand les individus et les collectifs sociaux sont mis en danger par le travail en projet. *Gérer et Comprendre*, 90, 43–54.
- Pinson G. (2009). *Gouverner la ville par projet*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Pinson G. (2006). Projets de ville et gouvernance urbaine. *Revue française de science politique*, 56/4, 619–651.
- Servet M. (2010). Les bibliothèques troisième lieu. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 4, 57–63.
- Vuignier R. (2016). Marketing territorial et branding territorial : une revue de littérature systématique. *Working paper de l'IDHEAP*, 2/2016.

Document 1 : Le territoire de la maîtrise d'ouvrage



- VOIRIE**
 - 3 550 m² de carrefours peu lisibles à requalifier
 - 1 125 ml de voies à requalifier
- STATIONNEMENT**
 - 200 places de stationnement optimisées - parking rue Virgile Marron
- PIETONNISATION**
 - 540 ml de rues piétonnisées entre le Cours Julien et la Place Jean-Jaurès
 - 2900 m² traité en plateau piéton partie Sud place Jean-Jaurès
- BATI**
 - 25 750 m² d'emprise au sol de bâti dégradé à réhabiliter et/ou à densifier
- COMMERCES**
 - 19 300 m² de commerces sont vacants soit près de 130 locaux inoccupés disséminés sur tout le secteur

a. Zone d'étude pour l'opération "Grand centre ville"-2014 (Etude Urbaine - Soleam 2014)

A. Bichler 2018

L'opération d'aménagement « **Grand Centre-Ville** » doit permettre sur la période 2011-2021 de restaurer, réhabiliter et revitaliser l'ensemble du centre-ville de Marseille afin de le rendre plus attractif et plus agréable à vivre au quotidien.

C'EST DANS CETTE OPTIQUE QUE LA PLAINE ENTAME SA TRANSFORMATION.



QUELLES ÉVOLUTIONS POUR DEMAIN ?

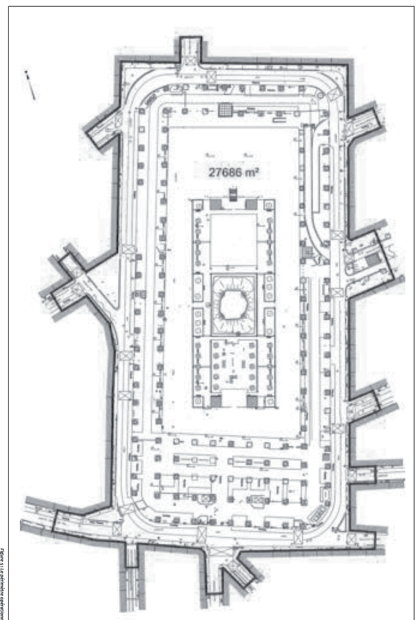
La Plaine constitue historiquement un espace public majeur de la Ville de Marseille. Aujourd'hui, cette place arborée est au cœur d'un projet ambitieux de réaménagement. Valoriser cet espace de vie, où les Marseillais aiment à flâner et se détendre, est essentiel !

Pour accompagner l'évolution de La Plaine, le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale ont souhaité que chaque habitant, chaque usager puisse contribuer et participer à l'amélioration de son cadre de vie.

Nous vous invitons donc à venir nombreux aux ateliers de concertation, pour que ce projet soit le vôtre !



www.grandmarseille.com



www.grandmarseille.com

b. Representation de la place- 2015
Flyer pour les ateliers de concertation. Soleam

c. Perimètre du concours de maîtrise d'œuvre -2016
Programme du concours. Soleam

Document 2 : Le territoire des pratiques quotidiennes

La Plaine de Madame C. Entretien du 15/05/2017



La Plaine de Monsieur V. Entretien du 11/07/2017



La Plaine de Monsieur TC. Entretien du 07/07/2016



La Plaine de Monsieur G. entretien du 07/03/2016



La Plaine de Madame N. Entretien du 27/07/2017

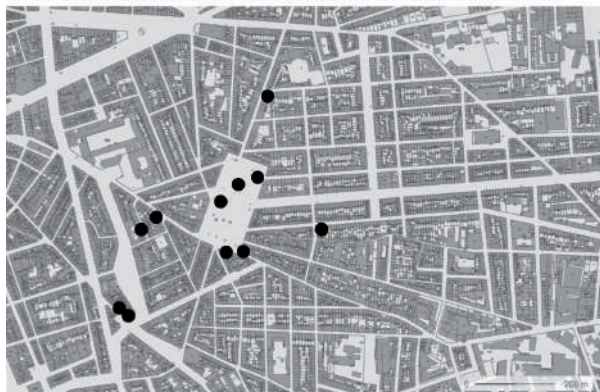


La Plaine de Madame J. Entretien du 06/04/2018



Document 3 : Le territoire de la lutte

Principaux lieux de réunions publiques des assemblées de la Plaine



A.Biehler 2018

Zone d'affichage des tracts pour la grande réunion-débat publique organisée par l'Assemblée de la Plaine le 28 janvier 2017



A.Biehler 2018 - d'après un relevé de terrain 2017